l'unité

M 2805 - N° 561 - 8 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 1er juin 1984

GOLFE PERSIQUE

"SEUL KHOMEYNI VEUT LA GUERRE"

Massoud Radjavi leader des Moudjahedines du peuple vit en exil en France depuis trois ans, comme la quasi-totalité de l'opposition iranienne. De son pavillon d'Auvers-sur-Oise transformé en bunker, il interpelle l'imam Khomeyni en le sommant d'organiser des élections enfin libres, s'explique sur ses relations avec l'Irak et l'Union soviétique ainsi que sur la guerre du golfe et ses dissensions avec Banisadr **(page 17)**

Gamma

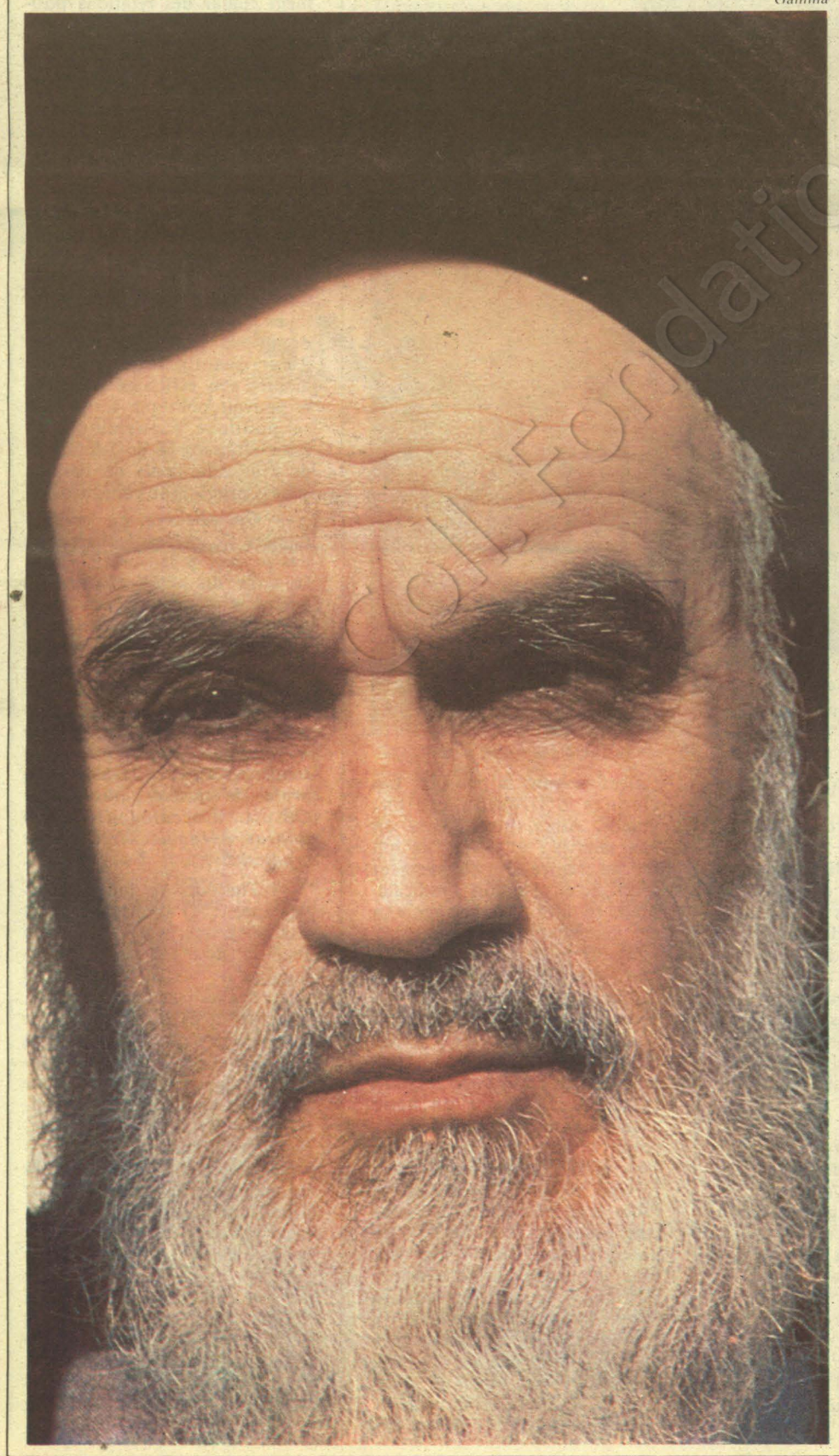



Sygma

EDMOND MAIRE: "LES 35 HEURES NE SONT PAS UN BOULET MAIS UNE CHANCE"

Dans un entretien "musclé", le leader de la C.f.d.t. aborde franchement tous les grands problèmes auxquels sa confédération se heurte : désyndicalisation, temps de travail, déflation, unité d'action, "surreffectif" et rapports avec le gouvernement et les autres syndicats. Le contraire de la langue de bois ! **(page 2)**

Fondation Jean-Jaurès

EDMOND MAIRE: "LES 35 HEURES NE SONT PAS UN BOULET MAIS UNE CHANCE"

Dans un entretien "musclé", le leader de la C.f.d.t. aborde franchement tous les grands problèmes auxquels sa confédération se heurte : désyndicalisation, temps de travail, déflation, unité d'action, "sureffectif" et rapports avec le gouvernement et les autres syndicats. Le contraire de la langue de bois !

EDMOND Maire à cœur ouvert. Le leader a répondu sur tout à « l'Unité » : sur ses « petites phrases », sur son syndicalisme, sur le projet social de la C.f.d.t., sur les conséquences de la crise au plan du mouvement ouvrier. Il s'est expliqué sur les causes du décalage entre la base et le sommet de son organisation. Mais, surtout, le leader cégétiste explique plus finement que par le passé sa conception des « nouvelles solidarités », le partage du travail, le temps partiel, l'impact des 35 heures. Enfin, Edmond Maire expose ses inquiétudes à propos de « la montée du chômage et la baisse des revenus ». Il se prononce pour une politique de relance sectorielle — le bâtiment, les biens d'équipement —. On lira aussi avec intérêt sa critique de la gestion de P.s.a. chez Citroën. Enfin, ce réaliste se pose un certain nombre de questions sur le budget 1985 et, surtout, sur les risques de déflation et les conséquences de la diminution de 1 % des « prélèvements obligatoires ». « Edmond » n'est visiblement pas très chaud ; il le dit, sans détours, franchement. Un entretien décapant. Ici, pas de langue de bois.

C.J.



Gamma

« L'UNITE » : On entend souvent dire que la C.f.d.t. est plus politique que syndicale. Une publication posait, dernièrement, la question : « Edmond maire est-il encore un syndicaliste ? »

EDMOND MAIRE : Je retrouve souvent l'écho de cette interrogation en lisant « l'Unité » ! Vous avez du mal à accepter qu'un syndicat comme la C.f.d.t. ait un projet social global, c'est-à-dire une ambition pour la société tout entière. Et discute d'égal à égal, notamment avec les partis politiques...

— De gauche, de droite ?

— Pour ce qui concerne le changement social, avec les partis de gauche, bien sûr. Cette controverse sur le rôle du syndicat est un legs de l'histoire. C'est peut-être immodeste de le dire, mais la C.f.d.t. me semble être la seule organisation syndicale française fidèle à l'ambition du syndicalisme révolutionnaire. L'ambition du syndicalisme originel de notre pays, celui de la Charte d'Amiens. Un syndicalisme qui veut rassembler les salariés, défendre leurs intérêts, mais de manière que cela contribue à changer la société, à partir d'un projet. Cette conception syndicale a toujours été contestée, notamment par ce que l'on a appelé la « greffe bolchévique » sur le mouvement ouvrier français, après 1917. Mais elle a été également contestée par toute une tradition du Parti socialiste. Notamment par la tradition guesdiste ou jacobine, qui confie au parti le soin de définir la stratégie et le projet, et laisse au syndicat un rôle subordonné, de défense des intérêts particuliers de ses mandants. Il n'y a donc rien de neuf dans nos divergences. Mais, dans cette période, la crise et le chômage provoquent un repli sur soi des individus et des différentes organisations. Notre ambition de changement social solidaire est donc plus contestée, même au sein du monde salarial.



— Il serait peut-être bon de rappeler le sens du recentrage des années 1977-1978...

— Le recentrage a donné lieu à une spectaculaire déformation de sens, du fait d'Henri Krasucki et d'autres tenants de la suprématie du parti sur le syndicat. Recentrage voulait dire : mettre l'action syndicale au centre de notre stratégie de changement. A l'époque, le programme commun et le succès électoral de la gauche étaient devenus la panacée. Les risques d'illusion étaient grands. Alors, nous avons dit aux salariés : attention, ce qui est au centre du changement social, c'est l'action syndicale. Mais ce mot « recentrage » a été immédiatement traduit par Krasucki en « centrisme politique ». Et cela a eu de l'écho, car la culture dominante interprète le social politiquement et non syndicalement. Nous avons donc changé de vocabulaire pour parler ensuite de resyndicalisation. Je prends un autre exemple. Quand Jacques Chérèque accepte une proposition que lui fait le gouvernement, certains accréditent tout de suite l'idée d'une identité entre pouvoir politique et C.f.d.t. Cela ne correspond pas du tout aux faits, et chacun sait — bien que « l'Unité » ait dit le contraire — que la Commission exécutive confédérale ne souhaitait pas du tout le départ de Jacques Chérèque. Mais, c'est la règle dans la C.f.d.t., nous respectons les choix individuels, même quand ils ne nous plaisent pas.

— D'accord, mais que Jacques Chérèque parte en Lorraine exercer des fonctions importantes, cela ne coïncide-t-il pas avec votre syndicalisme de proposition ? Votre syndicalisme n'est-il pas mis au banc d'essai ?

— Notre pays est dirigé par des gens formés dans le moule de l'Ena, des grandes écoles et de la haute administration. Pourquoi des gens pétris d'une autre formation ne seraient-ils pas appelés par le pouvoir, ne serait-ce que pour que ce dernier comprenne mieux comment établir des relations positives avec les forces sociales ? Ce type de démarche ne met pas en cause notre indépendance, car à la C.f.d.t. l'incompatibilité des fonctions syndicales et politiques est totale. Par contre, dans une période où l'efficacité syndicale est moins évidente du fait de la crise, de l'arrêt de la croissance, il y a un risque de départ de militants syndicalistes cherchant une efficacité individuelle. Faire des choses plus immédiatement visibles. Il est donc très important aujourd'hui que l'action syndicale montre son efficacité et oblige le pouvoir politique à modifier sa politique économique. Et cette efficacité-là ne relève pas de l'individu, mais de l'action et de la proposition collectives.

— On observe un certain nombre de choses, qui ne sont pas propres à la seule C.f.d.t., la crise du syndicalisme, les pertes d'effectifs et de militants. Mais cette situation n'est-elle pas plus aiguë pour la C.f.d.t. qui a perdu des adhérents en nombre important en 1983. N'y a-t-il pas un hiatus entre le discours de l'état-major — je pense aux « nouvelles solidarités » — et la base ? Le projet de société global de la C.f.d.t. n'occulte-t-il pas le boulot défensif strictement syndical ?

— Toujours la même bienveillance... D'abord, ce n'est pas parce que la C.f.d.t. est la seule à dire la vérité sur le nombre de ses adhérents qu'il faut dramatiser sa situation. Ensuite, l'évolution sociale marque un recul de la conscience de classe et de l'action de classe. Notre volonté de pratiquer un syndicalisme solidaire, c'est-à-dire de classe, rencontre de plus grandes difficultés aujourd'hui. La montée du chômage, les tendances corporatistes nuisent, c'est clair, aux valeurs communes du mouvement ouvrier. Nous sommes trop peu nombreux dans le mouvement syndical à vouloir résister à l'éclatement de la classe ouvrière, à cette désolidarisation. Nous ne pouvons pas non plus « plaquer » une action destinée à ressouder les diverses fractions du sala-

Coll. Fondation Jean Jaurès

riat, si les salariés n'en partagent pas les objectifs. Nous cherchons donc à faire en sorte que la volonté de solidarité se traduise mieux dans des revendications qui intéressent les uns et les autres. Sur la durée du travail, par exemple, nous mettons l'accent à la fois sur la création d'emplois pour les chômeurs et sur le temps libre, une qualité de la vie meilleure pour ceux qui ont un emploi.

— Du temps libre pour quoi faire avec un pouvoir d'achat qui s'érode...

— Il serait absurde de nier l'importance du pouvoir d'achat pour mener toute une série d'activités mais, à l'inverse, subordonner l'augmentation du temps libre à l'augmentation du pouvoir d'achat, n'est-ce pas une vision mécaniste ?

— D'accord, mais si vous voulez adhérer à un club sportif, il faut payer, souvent très cher. Idem pour les activités culturelles. Les structures de la société actuelle sont toujours celles d'une société marchande. Il y a un « marché » culturel des loisirs.

— Ce type de raisonnement, apparemment sans faille, tenu par des militants syndicaux, y compris à la C.f.d.t., a fait que nous n'avons pas vu à temps qu'une partie des salariés avait d'autres désirs, notamment chez les jeunes, que de se consacrer leur vie durant à la valeur-travail. Il y a bon nombre de jeunes qui ne souhaitent pas, dès l'âge de 18 ans, passer leur vie dans un travail à 39 heures par semaine. Certains souhaitent pouvoir mener d'autres expériences. Y compris avec un pouvoir d'achat amoindri. C'est aussi une réalité. Et puis n'oublions pas qu'à côté du secteur commercial des loisirs, existe un secteur associatif. Les M.j.c., les associations sportives et autres peuvent permettre un temps libre maîtrisé et responsable. Notre problème, c'est de ne pas nous

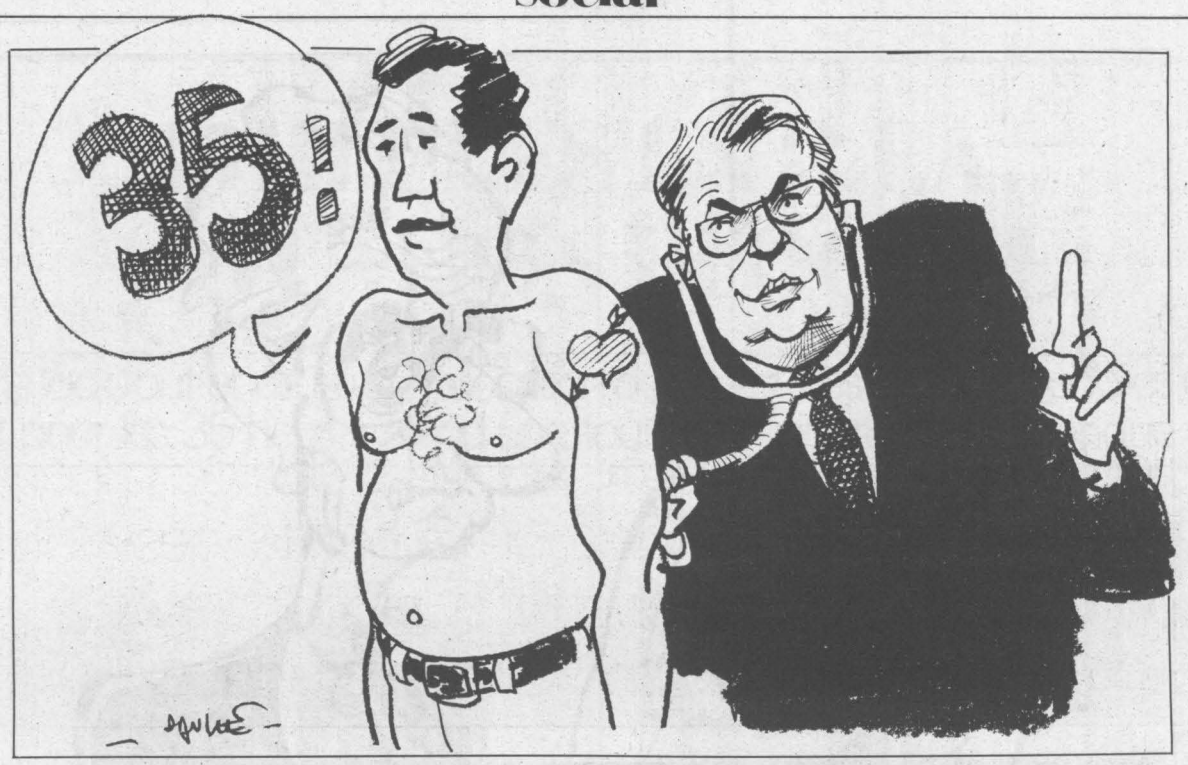

tromper sur la diversification des attentes des salariés, des jeunes, notamment l'aspiration au travail à temps partiel.

— Il n'y a pas que les jeunes, il y a la grande masse des salariés qui pensent autrement. Sur un autre plan, le syndicalisme ne remplit plus une de ses fonctions, la promotion sociale, n'est-ce pas une autre explication de la crise du syndicalisme ?

— Il serait peut-être temps de voir que dans le syndicalisme d'aujourd'hui, au-delà des difficultés, il y a aussi des aspects porteurs et de plus en plus...

— Mais un syndicalisme qui perd des adhérents, c'est aussi un syndicalisme qui pèse moins.

— Le syndicalisme qui réussit aujourd'hui à s'investir dans les droits nouveaux des salariés, c'est un syndicalisme qui est bien parti pour l'avenir. C'est le cas de la C.f.d.t.

Le problème du décalage entre la base et le sommet doit être éclairé pour éviter les fausses interprétations.

D'abord, ce décalage porte peu sur les objectifs, car en très grande majorité les adhérents de la C.f.d.t. sont d'accord sur les « nouvelles solidarités ».

— Sur le partage du travail ?

Sur la non-compensation salariale ?

— Nos adhérents sont d'accord sur la priorité à l'emploi. Ils comprennent qu'il n'est pas toujours possible de créer des emplois en maintenant le pouvoir d'achat de tous. Mais nos



A.f.p.

Edmond Maire en Lorraine.

militants tiennent aussi à être pleinement représentatifs dans leur secteur et à tenir compte des salariés pris comme ils sont. La conscience collective n'est jamais spontanée. La réalité sociale, c'est une société qui se replie sur elle et qui se divise : cette situation est donc prise en compte par nos militants. Les positions adoptées collectivement dans la C.f.d.t. ne peuvent pas toujours se traduire aussi bien qu'ils le souhaiteraient.

— Quand on voit le résultat des prud'homales ou de la Sécurité sociale, on observe que les organisations au langage bien « cadré » — comme F.o. ou, dans une autre mesure, la C.g.t. — maintiennent soit leurs positions, grosso modo, soit font un bond en avant. Mais le langage flou de la C.f.d.t. ne lui donne peut-être pas une image suffisamment « typée ».

— Vous ne vous êtes pas rendu compte que c'est la C.g.t. qui a perdu le plus aux élections sociales ? Passons... Le Parti socialiste préfère souvent le syndicat bien classique, celui qui se replie sur la défense de ses mandants et confie l'avenir aux bons soins des partis. Au moment des élections à la Sécurité sociale, on a donc vu une C.g.t. supportée par le P.c.f., F.o. supportée vigoureusement par les partis de droite ; le Parti socialiste disant : « Tous les syndicats sont mes amis. » La C.f.d.t. avec son ambition syndicale vieille de plus d'un siècle s'est tout naturellement retrouvée seule. Normal. Je n'appelle pas cela une identité floue, j'appelle cela une identité contestée, oh, combien !

Si l'on regarde les rapports entre la C.f.d.t., la gauche et le pouvoir politique, une chose est claire : nous sommes le seul syndicat à vouloir que la gauche réussisse vraiment, qu'elle impulse le changement social et

(suite en page 4)

S.N.C.F. : POSTÉS, PAS PLANQUÉS

Pour les travailleurs de la S.n.c.f. c'est la persistance de la direction à ne pas vouloir faire rimer 35 heures avec qualité de la vie qui a mis le feu aux poudres, déclenchant du même coup la colère des usagers

PAR PHILIPPE MAQUAT

« 35 heures, vous avez dit 35 heures, mais moi monsieur c'est 50 heures que je fais par semaine. » Telle était, à peu de chose près, la réaction suscitée auprès de certains voyageurs des gares parisiennes, par la grève des cheminots qui a bloqué le trafic national jeudi et vendredi derniers. Réaction à chaud, intervenant après une journée de travail fatigante pour des gens dont le retour s'annonçait incertain. Mais, en fait, c'est le traditionnel qualificatif de « planqués » qui revenait le plus souvent dans la bouche des usagers. Seul un étudiant en droit de Paris I — certes pas encore inséré dans le monde du travail — semblait comprendre le mouvement des cheminots qui « n'ont pas d'autres moyens que la grève pour faire aboutir leurs revendications ».

Bref, une grève impopulaire des employés d'un service public, et une grève totalement incomprise si l'on se réfère à l'ignorance des usagers quant aux vrais motifs du mouvement. Comme quoi, en cette époque de révolution médiatique, l'information ne passe pas toujours très bien. D'autant plus, lorsqu'il s'agit de revendications (plutôt complexes) concernant une corporation. Fixée par une ordonnance ministérielle du 16 janvier 1982, l'application des 35 heures hebdomadaires à certaines catégories de personnels devait entrer en vigueur en janvier 1984 à la S.n.c.f. Mais la direction a repoussé cette application au 3 juin 1984. Soit dimanche prochain. Toutefois, à la volonté de la direction de procéder à une réduction journalière d'une demi-heure de la durée de travail, les syndicats opposent de leur côté la notion d'allongement du repos hebdomadaire. Sont donc en cause à la S.n.c.f. les modalités d'application des 35 heures pour 70 000 cheminots, dont 45 000 travailleurs postés qui font les 3 × 8 et se trouvent particulièrement concernés.

Car le roulement type d'un cheminot posté est le suivant : six matinées de 4 h à midi (puis deux jours de repos) ; six après-midi de 13 h à 21 h (deux jours de repos) ; enfin six nuits de 20 h à 4 h qui précèdent deux autres jours de repos. Il s'agit, répétons-le, d'un roulement type, car il existe, en fait, d'autres variantes. « Pour le 3 × 8, la réduction journalière du travail n'améliore rien et ne contribue pas à soulager les maux d'estomac ou les problèmes de sommeil, explique Yves Tasserie, secrétaire-adjoint C.f.d.t. de la Fédération des cheminots. Que l'on termine le travail à 3 h 30 le matin plutôt qu'à 4 h, c'est pareil, car il faut ensuite dormir, et ce n'est pas toujours facile lorsque l'on habite une H.l.m. mal insonorisée. » Ce que demandent les syndicats, c'est donc l'allongement des repos récupérateurs surtout avant les périodes les plus difficiles. Mais également afin de permettre aux jeunes provinciaux de rentrer plus régulièrement chez eux le week-end. En région parisienne, 75 % des employés de la S.n.c.f. viennent, en effet, de province. Ce taux atteint même 90 % pour la gare Saint-Lazare.

Or, pour la direction de la S.n.c.f., dont Pierre Descouture, chargé des relations sociales, s'est fait le porte-parole, l'octroi de cette mesure aux travailleurs postés risquerait d'entraîner une demande identique des autres catégories de personnel de l'entreprise nationalisée. Et ce, au moment où l'endettement de la S.n.c.f., confrontée à des impératifs d'adaptation et de modernisation, s'alourdit. Ce qui fait répliquer à Jean Fontaine (C.f.d.t.) : « La modernisation ne doit pas se faire au préjudice de la détérioration des conditions de travail. » Au moment où nous écrivions ces lignes, c'était toujours le dialogue de sourds entre direction et syndicats, la C.g.t. proposant une nouvelle grève pour le mardi 5 juin. Reste maintenant à se demander si, comme le pensent une partie des usagers, les salariés de la S.n.c.f. sont vraiment des travailleurs privilégiés.

Leurs avantages, bien réels, se situent au niveau d'un statut les protégeant des licenciements ; du bénéfice d'une retraite à 55 ans ; de la gratuité des transports ferroviaires — à certaines lignes et à certaines périodes près toutefois — et à l'octroi de 110 jours de repos annuels pour les travailleurs postés. Sans négliger, bien sûr, des possibilités d'avancement par concours internes. Concernant la protection contre les licenciements, la C.f.d.t. fait cependant observer qu'en 1982 1 426 personnes ont, en réalité, été congédiées pour les motifs divers, tant économiques que disciplinaires. On ne peut nier cependant que le statut protecteur existe. Et la C.f.d.t. ne le nie pas.

Quant aux salaires, ils se situent en dessous de 5 000 F nets pour 70 000 cheminots et en dessous de 6 000 F pour 160 000 autres. Un exemple : recruté après le service militaire, Pierre (20 ans), jeune employé au triage en région parisienne, fait les 3 × 8 et perçoit ainsi un salaire légèrement supérieur à 4 000 F. A la C.f.d.t., on fait encore observer que la pénibilité du travail entraîne chaque année 4 000 démissions, surtout parmi les jeunes, occupés aux tâches les plus difficiles. Cette pénibilité du travail posté qui se trouve donc au centre du débat, Pierre la connaît justement, et cela lui fait dire : « Aller prendre son travail en vélomoteur à 4 h le matin n'est pas drôle. Pour moi c'est en fait ce travail en matinée qui est le plus frustrant, car dans ces cas-là le temps libre procuré par le repos de l'après-midi n'est pas très utile. On a davantage envie de dormir que d'aller au cinéma ou faire du sport. »

Pour les postés de la S.n.c.f., c'est la persistance de la direction à ne pas vouloir faire rimer 35 heures avec qualité de la vie qui a mis le feu aux poudres, déclenchant du même coup la colère des usagers. « Cette colère, on la comprend parfaitement, renchérit Pierre, mais comment faire autrement puisque la direction refuse de discuter. » Toujours le fameux dialogue de sourds et la perspective de nouvelles contrariétés pour les voyageurs, qui, à défaut de mieux, auront peut-être compris, avec le recul, les raisons du mécontentement des cheminots.

(suite de la page 3)

le redressement économique. Raison de plus, quand il le faut, pour être aussi très critiques.

— Mais même à l'intérieur de votre syndicat, on entend des militants dire : « Maire veut avoir raison avant l'événement. » Il fait irruption sur le terrain politique, etc.

— La C.f.d.t. fait rarement irruption sur le terrain spécifiquement politique, sur le terrain électoral, sur celui des partis.

— Il y a eu une déclaration célèbre sur le perron de l'Elysée...

— Oui, sur l'économie. Le fait d'avoir une vue prospective sur l'évolution économique pour faire prendre en compte l'intérêt des salariés serait-il réservé aux partis ? Il n'en est pas question. Nous ne voulons pas remplacer un parti. Nous ne voulons pas lier notre sort à des décisions politiques. Par contre, le débat social, y compris d'un point de vue prospectif, rentre dans le rôle du syndicalisme tel que nous l'entendons.

— Vous avez annoncé la rigueur avant tout le monde, avant les municipales de 1983.

— Les municipales n'étaient pas notre problème, mais le vôtre. C'est pour cela que vous vous taisiez ! Voyant grossir le déficit extérieur et la poursuite de l'inflation, il ne fallait pas être grand clerc pour prévoir que de nouvelles mesures allaient être prises. Nous avons donc dit : attention si ces mesures interviennent, elles doivent accorder la priorité à l'emploi et aux bas revenus. Hélas ! Si on a entendu la première partie du discours — une nouvelle étape de la rigueur est prévisible —, celle où nous disions « le roi est nu », on a complètement oublié la deuxième partie...

— Que pensez-vous de l'évolution actuelle ?

— Nous sommes dans une situation inquiétante. La politique de mars 1983 veut — et c'est indispensable — rétablir les grands équilibres, mais — et nous l'avons dit dès le départ — elle fait l'impasse sur la montée inéluctable du chômage. Et là, nous n'avons pas été entendus. Les mesures sociales en faveur du chômage ont fait gagner du temps. Tout le monde s'aperçoit maintenant qu'en fait l'emploi est sacrifié. L'impératif des grands équilibres est mené d'une façon non sélective. On a freiné globalement toute l'activité et tous les revenus, par une politique très macro-économique. Résultat : nous sommes entrés dans un processus déflationniste. La montée du chômage et la baisse des revenus risquent de s'amplifier l'une l'autre et de faire boule de neige. Et malgré cela, le déficit extérieur continue d'être fort ! Les causes structurelles auxquelles on voulait s'affronter subsistent. On risque même d'aller plus loin dans la même politique.

— Plus de rigueur...

— Ne confondons pas la rigueur et cette politique-là. Notre inquiétude est là. Il n'est pas possible pour nous syndicalistes de laisser déraper le cours des choses, laisser grimper le chômage vers les sommets et glisser les revenus vers le bas.

D'autres mesures doivent être prises sur le terrain de l'investissement et sur celui de la durée du travail. Il faut sélectivement accorder la priorité à la relance du bâtiment, l'un des secteurs qui crée le plus d'emplois et qui est le moins importateur. Se pencher aussi sur les économies d'énergie, les biens d'équipement, un grand secteur porteur pour le développement de l'industrie.

— Vous souhaitez une reprise de la croissance ?

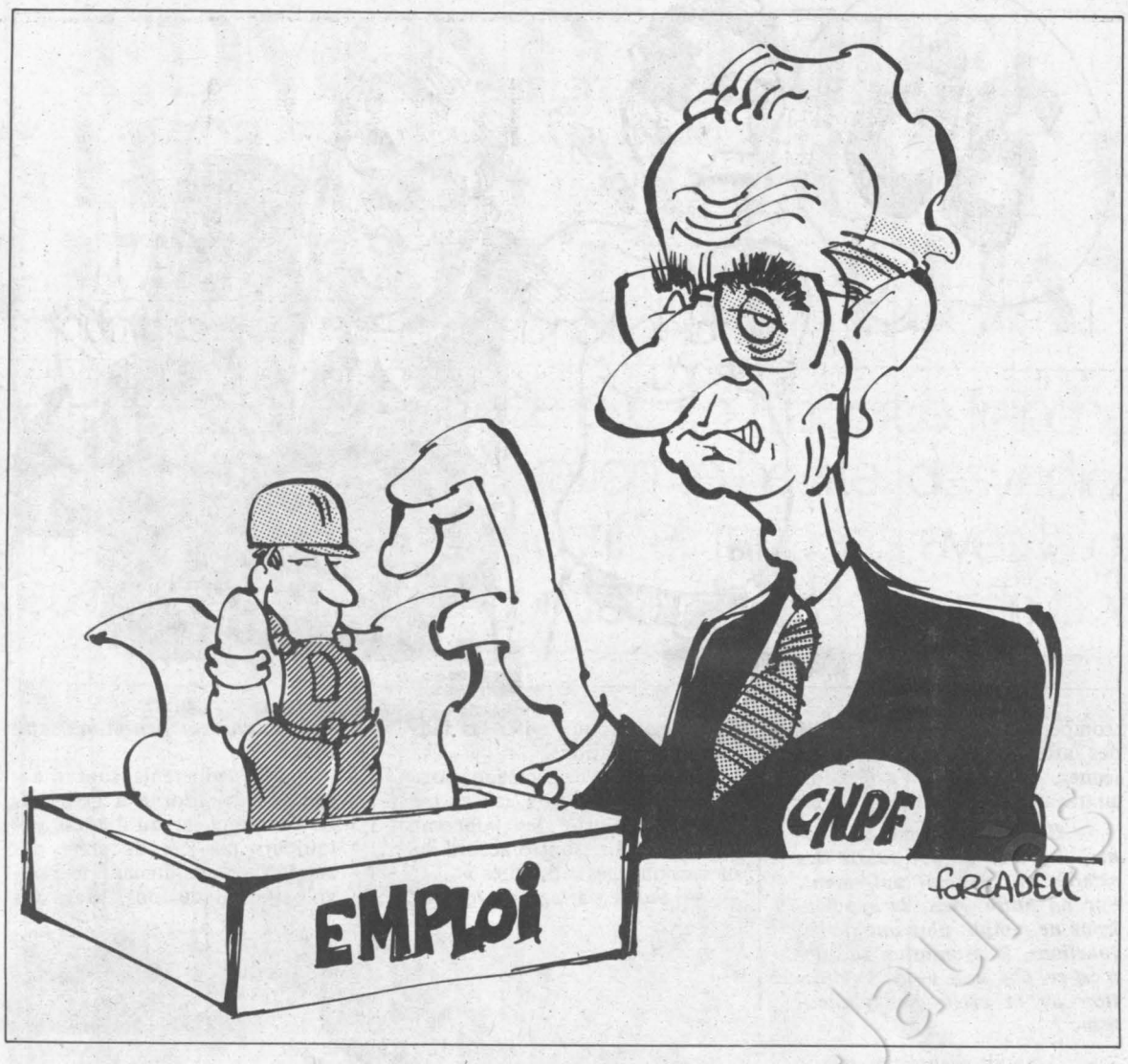

— Tout à fait. La relance par les investissements, à condition qu'ils soient sélectifs, et le maintien du niveau moyen de consommation ne sont pas contradictoires avec le retour aux grands équilibres. L'autre volet, c'est la réduction du temps de travail.

— L'affaire Citroën et la grève de l'I.g. Metall ont fait resurgir cette revendication. Il y a un front syndical sur cette question, sur le passage progressif aux 35 heures. Une certaine forme d'unité d'action ne peut-elle pas se refaire là-dessus ?

— Nous le souhaitons très vivement, nous venons de le dire. Certains observateurs viennent de découvrir que, quand la C.f.d.t. admet que la compensation salariale ne soit pas intégrale, cela ne veut pas dire qu'on va faire baisser le salaire versé, mais qu'on peut très bien en imputer le coût sur les augmentations à venir. Un grand nombre des accords passés par la C.f.d.t. sont d'ailleurs de ce type.

Si cette compréhension des choses peut faire progresser l'unité d'action, tant mieux.

La relance des 35 heures amène une opposition vigoureuse de M. Gattaz qui estime les chefs d'entreprise seuls compétents en matière de création d'emplois... Mais les raisonnements de certains de nos économistes opposés aux 35 heures sont eux aussi extraordinairement statiques. Ils reposent sur une vision archaïque des entreprises et des syndicats. Ils écrivent en gros que, puisque l'on va passer aux 35 heures avec la même organisation du travail, il s'agit donc d'un problème de coût, de baisse de compétitivité ; bref, c'est impossible.

Mais si la France a aujourd'hui un retard de compétitivité, ce n'est pas du fait d'un coût salarial trop important, mais d'une organisation du travail très archaïque, hiérarchisée, où les salariés ne peuvent pas être associés à la qualité du produit qu'ils fabriquent. Il faut prendre les 35 heures comme une contrainte pour réorganiser le travail et permettre aux salariés d'exprimer tout leur potentiel. Mettre l'accent exclusif sur la compensation salariale sans voir d'abord dans les 35 heures un levier pour des gains de productivité, c'est se tromper de stratégie et d'époque. Les 35 heures ne sont pas un boulet mais une chance. La vraie question, c'est l'amélioration de la productivité, de la formation, de l'intérêt au travail.

— Comment la C.f.d.t. va-t-elle se positionner face à la négociation sur la « flexibilité » de l'emploi ? Vous avez Citroën dans le dos... Les propositions de Pierre Bérégovoy sont un point d'appui important, non ?

— Oui, la position gouvernementale chez Citroën vient en appui à la position de la C.f.d.t., qui estime que, avec un temps de travail réduit et un effort massif de formation professionnelle, on peut réduire à néant les sureffectifs chez Citroën et mieux assurer l'avenir de l'entreprise. Quant au C.n.p.f., il veut obtenir l'abandon de pans entiers de la législation du travail. Le droit de licenciement à tout-va. La suppression des seuils sociaux. C'est une pâle copie, inintelligente, de la politique de déréglulation de Reagan.

Le C.n.p.f. affirme sans preuve qu'il pourrait, de cette façon, créer plusieurs centaines de milliers d'emplois dans les entreprises. Il s'agit là d'affirmations purement idéologiques, de la vieille conception du social, frein pour l'économique.

— Et la réduction du travail dans tout cela ?

— Bien souvent, dans l'industrie, les employeurs ne veulent pas répondre aux souhaits des travailleurs en faveur du temps partiel. Nous allons aussi parler de l'introduction des technologies et de leurs conséquences sur la formation des salariés. Le choc de Talbot a révélé la situation de milliers de salariés sans formation, habitués à travailler sur une seule machine, avec un système taylorisé. Le problème de la qualité dans l'automobile aujourd'hui suppose une re-formation de l'ensemble des salariés.

— ... Cela, P.s.a. ne l'a jamais voulu ! On fait « suer le burnou », mais pas d'innovations technologiques. Etes-vous d'accord là-dessus ?

— Le retard de P.s.a. concernant l'organisation du travail est à l'origine de son retard technologique. Le système C.s.l., le système hiérarchique, l'encadrement politique et la passivité morne et contrainte qui en résultent, tout cela va contre la qualification des salariés, contre la diffusion d'autres manières de travailler et contre les innovations technologiques. C'est tout à fait clair.

— S'il y a pléthore de main-d'œuvre, n'est-ce pas parce que P.s.a. n'a pas adopté son volant de main-d'œuvre. Après tout, entre l'étude d'un modèle et sa fabrication, il se passe au moins cinq ans. Parler de sureffectifs, oui, mais quelle situation les a créés...

— La notion de sureffectifs est toujours relative. Nous avons des entreprises automobiles qui s'aperçoivent maintenant que leurs concurrents sont plus forts qu'eux sur la qualité, la fiabilité. Et cela repose sur une main-d'œuvre formée, une bonne qualité d'organisation du travail, une capacité de mise à jour technologique. C'est cela qui explique le retard du groupe P.s.a.

— La notion de sureffectifs est relative, dites-vous. Mais P.s.a. ne joue pas la politique de gamme chez Citroën. On attend toujours la mise en route de la Cosa, la voiture bas de gamme et, surtout, il n'y a pas de véritable véhicule haut de gamme en France pour faire face aux « belles étrangères ». Dans cette hypothèse-là, il n'y a pas de sureffectifs.

— Il n'y a pas sureffectifs à « condition » que la direction de P.s.a. ne se limite pas à la mise au point de bons produits, une gamme enfin complétée et à jour, mais qu'elle adapte l'ensemble du processus de fabrication, de façon que la réalisation concrète se fasse dans des conditions de qualité. C'est la seule façon de regagner des parts de marché à l'intérieur et à l'extérieur. Il y a une sorte de processus vicieux qui s'est produit dans l'automobile, notamment chez P.s.a. Le retard sur les formes d'organisation du travail a handicapé le lancement de nouveaux modèles.

— Revenons-en à l'économie. Faire de la prospective, est-ce bien le rôle d'un syndicat ?

— Prenons le cas de la sidérurgie. Il y a des années que nous avons montré comment l'irruption de nouveaux producteurs et des matières plastiques devaient amener à revoir les objectifs de production avec plus de réalisme. Donc adapter les bassins sidérurgiques par une diversification industrielle.

A l'époque, tout le monde, P.s. en tête, nous a critiqués...

Aujourd'hui, nous souhaiterions être entendu à propos de l'électro-nucléaire. Nous réaffirmons qu'au moins 10 tranches nucléaires de 10 milliards de francs chacune sont en excédent, ou le seront lorsqu'elles seront toutes achevées en 1990. Cette surproduction va entraîner un surcoût, pour tout le monde.

Et la masse d'argent ainsi dépensée serait bien mieux employée ailleurs. Il faut d'urgence stopper la force d'inertie de ces grands programmes d'inspiration technocratique...

— ... Le gouvernement actuel a donné un coup de frein à ce programme.

— Il a commencé à le faire. Mais avec le programme déjà engagé il ne voit qu'une seule solution : la fuite en avant dans l'exportation. A condition que nos voisins acceptent d'être dépendants de nous...

— Pour en revenir à une question d'actualité, on prépare actuellement le budget 1985, comment préconisez-vous de moduler la diminution du 1 % des prélèvements obligatoires ?

— Je parlais, tout à l'heure, de début de processus déflationniste. Celui-ci peut s'aggraver fortement si le 1 % de prélèvement obligatoire se traduit par une coupe sombre dans les secteurs porteurs d'avenir du budget de l'Etat : l'investissement, la recherche, l'incitation au développement économique et à l'emploi, les contrats de Plan avec les régions.

On fait un mythe du prélèvement obligatoire. Ce n'est pas une notion scientifique. D'autres économistes, comme Pierre Uri, évaluent le prélèvement obligatoire à 33 % au lieu de 45 % ; ils évaluent l'augmentation du prélèvement obligatoire à 0,2 % par an et non à 0,9 %, comme le fait le gouvernement, ce qui change tout. Alors, parmi la masse de contraintes, la première étant celle du chômage, la deuxième celle du déficit extérieur et de l'inflation, faut-il encore s'ajouter une contrainte définie a priori, sans en avoir mesuré les conséquences ? Nous, nous ne le croyons pas.

— Vous êtes d'accord avec Marchais lorsqu'il parle de « faux-semblant » à propos de fiscalité...

— Nous sommes pour aller le plus loin possible dans la meilleure utilisation des ressources publiques. Nous sommes d'accord sur la notion de redéploiement. Mais pourquoi ce 1 % ? Pourquoi avec cette brutalité ? Faisons des choses intelligentes, dans la concertation avec les syndicats — car, actuellement, cette politique se prépare dans le secret des discussions interministérielles. Et puis tombera le couperet : cela provoquera de très vives réactions.

— Vous pensez à la protection sociale...

—Bien sûr. C'est l'autre aspect sur lequel nous avons des inquiétudes. Surtout, ne nous laissons pas entraîner dans des raisonnements de principe qui ne feront qu'aggraver le cours dangereux de la politique économique de notre pays. La désinflation ne doit pas mener à la déflation. Or, c'est ce qui est en train de se passer.

(propos recueillis par Claude JADOUL)

35 HEURES EN R.F.A.: SITUATION BLOQUEE

Grèves suivies de lock-out et de refus d'allocation de la part des pouvoirs publics et du patronat : le conflit pour les 35 heures prend une tournure nettement plus tendue en R.f.a.

PAR JERÔME VAILLANT

(de notre correspondant à Bonn)

LE mois de mai aura été un mois mouvementé en R.f.a., tant dans le domaine politique que social. La coalition gouvernementale a tout d'abord essuyé un échec pour avoir cherché à faire passer à la sauvette avant les vacances parlementaires d'été une loi amnistiant les délits de fraude fiscale liés au financement des partis (voir « l'Unité » n° 539, 23.01 1983). C'était trop pour les militants de base du parti libéral ainsi que pour ses notables dans les communes. Leur révolte contraignit Hans Dieter Genscher à manquer à la parole qu'il avait donnée au chancelier Kohl : le groupe libéral refusant de soutenir le projet de loi établi en secret par les états-majors des partis au pouvoir, la C.d.u.-C.s.u. a finalement renoncé à le présenter au Parlement.

Pour les chrétiens-démocrates la défection du Parti libéral est un mauvais coup porté à la solidarité gouvernementale, et la crédibilité de son président, H.-D. Genscher, s'en trouve compromise (1). Tout a été fait cependant pour éviter les apparences d'une crise ouverte au sein d'une coalition à laquelle le chancelier Kohl ne saurait trouver d'alternative. Du moins, une certaine méfiance commence-t-elle à s'établir entre les partenaires gouvernementaux : pour qualifier les libéraux, les chrétiens-démocrates recourent aujourd'hui au même qualificatif qu'utilisaient à l'automne 1982 les sociaux-démocrates pour fustiger le renversement d'alliance du F.d.p., qui était alors en train de leur coûter le pouvoir.

Par ailleurs, la coalition gouvernementale n'arrive pas à se mettre d'accord sur le volume, le contenu et les modalités de la réforme fiscale dont elle discute depuis des mois, les lignes de rupture ne passant pas ici seulement entre libéraux et chrétiens-démocrates, mais aussi entre tendances opposées au sein de la C.d.u. elle-même. Seule lumière au tableau, l'élection du chrétien-démocrate Richard von Weizsäcker à la présidence de la République le 23 mai dernier. Le S.p.d. soutenait même sa candidature. Seuls les Verts étaient décidés au dernier moment à présenter un autre candidat en la personne de l'écrivain Luise Rinser, domiciliée à Rome ! Richard von Weizsäcker a réuni 832 suffrages sur 1.028. Elu donc non seulement par les chrétiens-démocrates et les libéraux, mais également par un grand nombre de sociaux-démocrates, le nouveau président, qui prendra ses fonctions le 1er juillet, semble être pour l'instant le seul symbole tangible d'un consensus politique par ailleurs passablement compromis, et que la polarisation provoquée par l'évolution du conflit dans la métallurgie et dans l'imprimerie compromet aujourd'hui encore davantage.



Gamma



Keystone

Richard von Weizsäcker.



A.f.p.

Manifestations des grévistes de l'I.G. Metall, à Francfort.

En appelant tout d'abord 14 000 ouvriers à faire grève dans le nord du pays de Bade et du Wurtemberg, le syndicat ouest-allemand de la métallurgie, l'I.G. Metall, voulait signaler au patronat qu'il restait ouvert à un compromis négocié (voir « l'Unité » n° 559, 18.5/1984). Ce n'est qu'à partir du 21 mai qu'il a étendu la grève à 11 000 métallurgistes de Sindelfingen et à 33 000 autres de Hesse. L'I.G. Metall poursuivait en l'occurrence une tactique devenue classique en R.f.a. : frapper le patronat là où il est le plus sensible, dans l'industrie automobile, avec un minimum de moyens, c'est-à-dire en n'appelant à la grève que dans des entreprises soigneusement choisies au préalable, sans recourir à la grève généralisée dans une région. Encore moins cherche-t-il d'ordinaire à étendre la grève à l'ensemble de la branche au niveau fédéral. Face à cette tactique, le patronat réagissait dans le passé par le look-out qu'il étendait à toute la région concernée, voire au plan national et à l'ensemble de la branche.

Fausse égalité d'armes

Le look-out reste une arme contestée en R.f.a. La constitution du Land du Hesse l'interdit même expressément. Mais la jurisprudence des plus hautes juridictions fédérales lui reconnaît la valeur d'une réponse adéquate à la grève sous le couvert d'une prétendue égalité d'armes entre partenaires sociaux : aux syndicats la grève, aux patrons le look-out. Les syndicats estiment pour leur part que la grève étant la seule arme dont ils disposent pour défendre les intérêts des travailleurs face à la toute-puissance patronale fondée sur la propriété privée des moyens de production, le look-out privilégie les patrons de façon exorbitante. Le droit fédéral primant le droit des Länder, on peut s'attendre à ce que la plainte contre le look-out déposée le 25 mai par l'I.G. Metall devant le tribunal du travail de Francfort n'aboutisse pas.

En tout état de cause, à la grève de 25 000 métallurgistes pour le seul Bade Wurtemberg du Nord, le patronat a réagi par la mise à pied de 65 000 travailleurs et en a privé 45 000 autres de travail en arrêtant la production. Il procède aujourd'hui de la même façon en Hesse. L'effet recherché est le suivant : le look-out doit contraindre le syndicat à ne pas verser seulement d'allocation-grève aux grévistes effectifs, mais également aux travailleurs look-outés. En vidant les caisses du syndicat, le patronat espère amener celui-ci à contribution. Il cherche en même temps à opposer grévistes-syndiqués bénéficiant du soutien financier de leurs syndicats aux autres travailleurs qui doivent en cas de grève vivre sur leurs économies, ou, à défaut, sont obligés de faire auprès des Offices locaux du travail une demande d'allocation pour chômage technique ou partiel. Et c'est là où l'actuel conflit a pris une dimension nouvelle. L'Office fédéral du travail, qui a son siège à Nuremberg, a pour la première fois dans l'histoire de la R.f.a. décidé le 20 mai de ne pas accorder de telles allocations aux travailleurs mis à pied de la métallurgie, qui se trouvent ainsi réduits à demander aux municipalités de leur venir en aide. Celles-ci remplissent leur devoir, mais comme leurs caisses sont vides, elles en appellent à l'Etat.

Cette décision de l'Office de Nuremberg fait apparaître la collusion des pouvoirs publics avec le patronat contre les syndicats. Composé paritairement de représentants des pouvoirs publics, des patronats et des syndicats, le Comité directeur de l'Office s'est en effet prononcé par six voix contre trois pour cette mesure qui a obtenu l'aval du ministre fédéral du Travail, Norbert Blüm, ancien ouvrier métallurgiste lui-même, syndiqué à l'I.g. Metall. La confrontation entre patronat et syndicats en Hesse et en Bade Wurtemberg du Nord se transforme ainsi en rapport de forces financier, chacun espérant que l'autre cédera en raison des coûts que la grève représente pour lui.

Si la grève devait durer quatre semaines, elle représenterait, selon Norbert Blüm, un manque à gagner de dix milliards de marks pour l'industrie automobile, qui n'était pourtant pas au départ, en raison même de son mode de production et de carnets de commandes bien fournis, hostile à un compromis, mais qui a rejoint entre-temps la majorité patronale sous la pression des petites et moyennes entreprises qui ne croient pas pouvoir supporter le choc que représenterait l'introduction de la semaine de 35 heures. Pour l'I.G. Metall, s'il devait être amené à payer une allocation-grève à tous les ouvriers mis à pied, les coûts s'élèveraient au total à plusieurs dizaines de millions de Marks sur quatre semaines.

Ces considérations font que l'opinion publique est désorientée par ce conflit du travail qu'elle est de plus en plus tentée d'interpréter comme un bras de fer inutile, la revendication de départ semblant disparaître au profit de combats périphériques. Et c'est sans doute ce qui explique que même si le S.p.d. soutient ouvertement les syndicats dans leur lutte contre les patrons, il reste prudent sur les modalités d'introduction de la semaine de 35 heures, comme cela est apparu une fois encore lors du congrès qu'il a tenu à Essen du 17 au 21 mai. Même si les élections au comité directeur ont fait apparaître un net glissement du S.p.d. vers la gauche, celui-ci reste soucieux de se présenter en parti susceptible de pouvoir à tout moment assumer de nouvelles responsabilités gouvernementales.

Parti en réserve du gouvernement, il se prononce pour la redistribution du travail sans se lier définitivement les mains sur la politique à entreprendre. C'est aussi qu'il en est encore seulement à réfléchir au nouveau programme qu'il se donnera en 1986 pour mettre à jour les thèses de son programme de Bad Godesberg qui remonte à 1959. Le lundi 28 mai, le S.p.d. était aux côtés de l'I.G. Metall qui organisait avec les autres syndicats du D.g.b. une marche sur Bonn réunissant près de 200 000 métallurgistes, pour protester contre la décision de l'Office du travail de Nuremberg. Le combat change de terrain. Et même si l'on évoque dans la presse des solutions de compromis plus ou moins complexes, la situation reste pour l'instant bloquée en raison de l'intransigeance dont font preuve les patrons dans les négociations qui semblent n'avoir été reprises avec l'I.G. Metall que pour les empêcher de démarrer sérieusement. ●

1) H.D. Genscher a annoncé le 27 mai son intention d'être à nouveau candidat à la présidence du F.d.p. lors du congrès que son parti tiendra début juin, mais il abandonnera cette fonction en 1986 et laissera à un plus jeune le soin de conduire le F.d.p. à la bataille pour les élections législatives de 1987.

Politique française au fil des jours

Jospin vainqueur aux points

Un débat télévisé contradictoire suscite toujours des impressions contradictoires. Au vu des réactions de la presse celui du 21 mai opposant Lionel Jospin à Simone Veil n'a guère dérogé à la règle. Pour en avoir le cœur net et afin de confirmer ou infirmer sa propre subjectivité, la direction de la campagne avait pris le soin de faire effectuer deux études par deux méthodes complémentaires, chacune ayant dans le passé montré leur leur pertinence.

• ***Une médiascopie,*** *c'est-à-dire, une mesure, à chaud tout au long de l'émission, des réactions de 45 télespectateurs — un peu comme un électrocardiogramme — par l'intermédiaire d'un potentiomètre. L'appareil sert à mesurer l'orientation-adhésion, résistance ou neutralité face à l'argumentation des protagonistes — et l'intensité des attitudes des membres de trois groupes différenciés — vote Jospin, hésitants vote Veil.*

Les conclusions de l'institut « Médiascopie » non univoques donnent cependant l'avantage à Lionel Jospin : « Si Mme Veil n'a pas commis d'erreur fondamentale il apparaît toutefois qu'elle n'a pas fait le plein de l'adhésion qu'on pouvait attendre. Son erreur a été double, d'une part elle s'est laissée déstabiliser par les coups durs portés par M. Jospin, d'autre part elle n'a pas su thématiser et s'est limitée à la formulation d'assertions de croyance et de valeurs non ou mal démontrées..., M. Jospin a en revanche bien fait le plein auprès de sa cible grâce à une excellente thématisation concrète soutenue par une forme polémiste très performante »... au total, M. Jospin a su dominer le débat. »

• ***Un sondage*** *par téléphone effectué par l'Institut « Esthel » le lendemain de l'émission, auprès de 201 personnes ayant suivi le débat, (un échantillon conforme à ce type d'enquête). En dépit d'un échantillon structurellement peu favorable à Lionel Jospin (jeunes, ouvriers et employés sous-représentés, personnes âgées sur-représentées), d'un handicap politique (opposition 47 %, majorité 41 %), d'un face-à-face avec la madone des sondages « quasi intouchable » de notre vie publique, d'une formule d'émission (la deuxième partie brisant le rythme du débat où Jospin dominait...) les interviewés désignent Lionel Jospin vainqueur de l'émission. Globalement pour « Esthel » il a produit une impression plutôt plus forte que celle de Simone Veil (41 % contre 37 %, 20 % ne répondant ni l'un ni l'autre). Au total, les deux personnalités présentent une image positive. Quel est le bilan ? Il peut se mesurer à l'évolution des opinions par rapport aux deux participants : 29 % des télespectateurs estiment avoir une meilleure opinion de Lionel Jospin contre 12 % qui ont évolué en sa faveur ; parallèlement la balance de Simone Veil est de 15 % contre 21 % qui ont une moins bonne opinion. Bref, d'après Esthel « au total Lionel Jospin est plutôt mieux passé ». C'était aussi notre opinion !*

Gérard LE GALL

A Houilles, aussi

La victoire remportée dimanche à Houilles par la liste d'union de la gauche conduite par le maire communiste Eugène Seleskovitch confirme ce que nous écrivions ici la semaine dernière, à savoir qu'un renversement de tendance semble se dessiner après la série ininterrompue des victoires de l'opposition aux élections partielles et qu'en tout cas, lorsqu'une annulation repose sur d'autres motifs qu'une fraude, la gauche retrouve largement le plein de ses voix. Le candidat R.p.r. qui avait obtenu cette annulation n'avait pourtant pas ménagé ses efforts et avait même fait appel à Jacques Chirac, qui était venu lui rendre visite à Houilles jeudi dernier. Peine perdue : les deux tiers des électeurs écologistes et quelques centaines d'abstentionnistes du premier tour ont fait la différence en faveur de la liste de gauche. Le Parti communiste avait protesté avec force contre la décision du Conseil d'Etat annulant les élections de Thionville et de Houilles. Il conserve ces deux mairies, mais dans les deux cas l'union de la gauche a été payante.

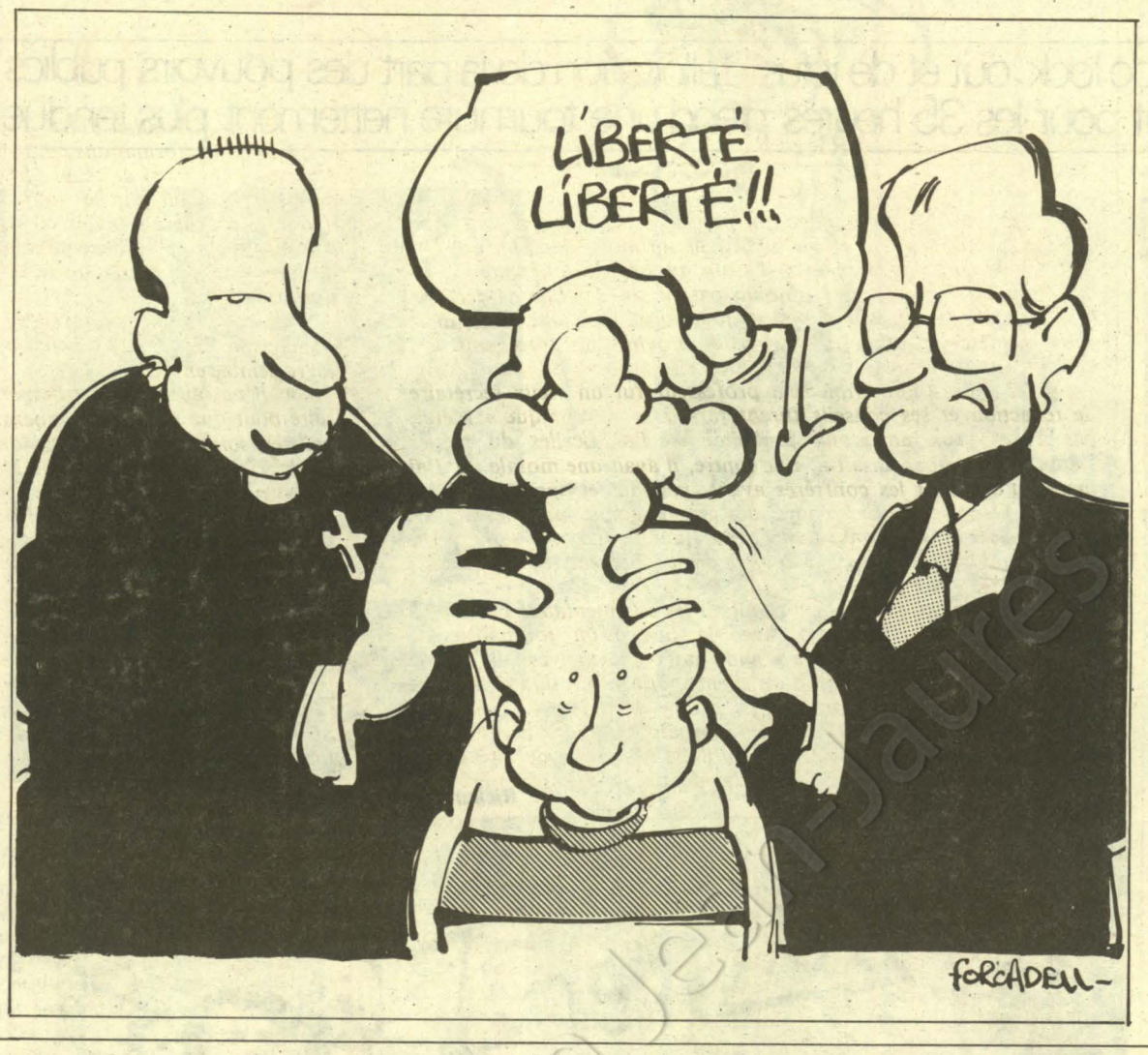

Simone Veil s'embrouille

Simone Veil ne s'est pas bien remise de son débat télévisé avec Lionel Jospin. D'autant que des échos lui sont revenus, des réflexions pas toujours aimables faites par certains de ses « amis » sur la qualité de sa prestation. Au fur et à mesure que se développe sa campagne, la tête de liste de la droite s'embrouille dans ses explications : elle ne sait plus très bien ce qu'elle pense de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté ni ce qu'elle doit dire du discours prononcé la semaine dernière par François

PRIVÉ : LA SAGA DES "PARRAINS"

PAR CLAUDE ESTIER

L'UNION nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel) a donc décidé d'organiser une grande manifestation à Paris le 24 juin. Son président, Pierre Daniel, l'a annoncé après avoir été reçu par le président de la République. Il a affirmé ensuite que son organisation s'opposerait à toute récupération politique. Peine perdue : au même moment, Jacques Chirac, sans même y avoir été invité, faisait savoir qu'il participerait à cette manifestation. Et comme il est maire de Paris, on peut imaginer que ce ne sera pas au dernier rang !

Pierre Daniel et ses amis affirment que ce sont les amendements du groupe socialiste introduits dans le projet de loi Savary au cours du débat à l'Assemblée nationale, le mardi 22 mai, qui les ont décidés à organiser une manifestation à Paris. C'est faux. Reçu par le groupe socialiste plusieurs jours avant le débat, le secrétaire général du C.n.a.l., Michel Bouchareissas, qui avait quelque raison d'être bien informé, lui avait annoncé que la date du 24 juin avait d'ores et déjà été retenue par les porte-parole de l'enseignement privé. Date pas tout à fait innocente, puisque se situant une semaine après les élections européennes où la droite espère faire un bon score — ce qui est d'ailleurs de moins en moins sûr —, elle pouvait permettre une célébration massive fondée sur bien d'autres motivations que la prétendue défense de l'école privée.

Au lendemain du vote de l'Assemblée nationale, Mgr Vilnet, président de la Conférence des évêques de France, a exprimé la crainte que la loi Savary « n'engendre de graves fractures dans la nation ». Mais qui serait responsable de ces fractures, si ce n'est ceux qui s'acharnent à faire dire à la loi ce qu'elle ne dit pas et qui crient à la mort d'une liberté, alors que c'est le contraire qui est vrai ? Non seulement le projet de loi, tel qu'il est, préserve totalement le caractère propre des établissements confessionnels, non seulement il assure l'entière liberté des parents de mettre leurs enfants dans les écoles de leur choix mais, pour la première fois, un texte voté par la gauche assure le financement des écoles privées par des fonds publics, financement garanti en tout état de cause puisque, pendant une période allant en fait jusqu'à onze ans, l'Etat se substituera aux communes qui refuseraient de payer et qu'avant l'expiration de ce délai la loi sera revue en fonction des résultats obtenus. Il faut ajouter que ce financement sera même plus important que précédemment du fait de la transformation des contrats simples en contrats d'association.

Le seul point qui provoque vraiment la colère des « parrains » de l'enseignement catholique est le fait que l'on ait intégré dans le texte de loi la possibilité pour leurs enseignants d'accéder progressivement au bénéfice de la titularisation. L'aveu est de taille : ce que ne veulent en aucun cas ceux qui cherchent à se faire passer pour les champions des libertés, c'est précisément que les maîtres des écoles privées puissent enfin disposer de la liberté, qui leur a jusqu'ici été refusée, de choisir leur statut.

Voilà tout ce que ne disent pas les médias qui ont entrepris, un mois à l'avance, une incroyable campagne de publicité pour la manifestation du 24 juin, annonçant, comme s'ils y étaient déjà qu'un million (pourquoi pas deux ?) de personnes seront présentes. Voilà pourtant ce qu'il faut dire et répéter face aux mensonges de l'opposition, qui sont à la base d'une formidable opération d'intoxication tendant à présenter les socialistes comme des liberticides. Certes, Chirac n'a jamais fait dans la dentelle. Mais trop c'est trop. A lui et aux siens qui utilisent honteusement cette affaire, comme aux responsables de la hiérarchie catholique, qui savent fort bien à quoi s'en tenir, les socialistes répondent tranquillement qu'ils ont assez fait, dans l'opposition comme au pouvoir, en matière de libertés pour n'avoir pas de leçons à recevoir !

Gamma



« Défenseurs » de l'école privée s'en prenant au Poing et à la Rose.



François Mitterrand recevant les dirigeants de l'Unapel.

Mitterrand à Strasbourg, que Chirac critique mais que Méhaignerie approuve. En dépit de ses affirmations, Simone Veil constate d'ailleurs, jour après jour, que R.p.r. et U.d.f. prétendument unis sur sa liste continuent à se disputer en sous main. Un exemple : les élus P.r. de l'Ile-de-France ne sont pas venus à la réunion régionale organisée autour de Simone Veil et où trônait Jacques Chirac. Autre exemple : Michel d'Ornano, fidèle de Giscard, a refusé de présider le Comité de soutien du Calvados, alors qu'au meeting de Rennes l'U.d.f. Pierre Méhaignerie a récusé la présence du R.p.r. Alain Juppé. La chute du score de la liste Veil est en outre confirmée par tous les sondages, et ceux qui étaient hostiles à la liste unique — François Léotard en tête — s'apprêtent déjà à en tirer argument le 17 juin au soir.

A.V.

Un Chinois à Paris

Après s'être rendu en janvier dernier aux Etats-Unis et au Canada, le Premier ministre chinois Zhao Zyang a commencé cette semaine par Paris un voyage en Europe occidentale qui le conduit également à Bruxelles, en Scandinavie et en Italie. Ses premières déclarations confirment la volonté déjà maintes fois exprimée par les actuels dirigeants chinois de développer la politique d'ouverture vers l'Occident, que ce soit au plan politique proprement dit — les Chinois se sont toujours intéressés à la Communauté européenne — ou au plan des échanges économiques et commerciaux. « Il n'y a pas de limites aux projets de coopération réalisables », a affirmé Zhao Zyang à la veille de son arrivée à Paris, et cela s'adresse aussi bien à la France qu'à plusieurs autres pays européens qui ont précisément d'importants projets de coopération actuellement en discussion avec Pékin.

Au cours de ses rencontres à Paris, le Premier ministre chinois aura eu l'occasion d'apporter quelques précisions sur l'état actuel des relations sino-américaines — qui se sont, dit-on, « légèrement améliorées » à la suite de la récente visite du président Reagan — et sino-soviétiques, qui paraissent au point mort après l'ajournement par Moscou du voyage que le vice-Premier ministre Arkhipov devait effectuer à Pékin. Sur ce dernier point, les Chinois évitent de dramatiser : « Si ce voyage n'était pas au point, disent-ils, nous attendrons qu'il le soit. »

A.V.

Le « flipper » de Seguin

Philippe Seguin, député R.p.r. des Vosges et considéré à l'Assemblée nationale comme une des valeurs les plus sûres de son groupe, avait déjà manifesté un certain esprit d'indépendance par rapport aux initiatives de Jacques Chirac. Cette fois, dans un entretien avec « le Nouvel Observateur », il va sensiblement plus loin en déclarant par exemple : « La majorité de gauche n'est pas dans l'état de délabrement que l'on dit... Le discours de l'opposition est complètement à côté de la plaque... La politique de restructuration industrielle commence à ressembler à ce que devrait être une bonne politique... Les articles essentiels du projet de loi Savary ne me paraissent pas déraisonnables, etc. » Et encore ceci : « Qui est responsable d'une situation qui fait qu'aujourd'hui nous ne méritons plus nos institutions ? C'est la dérive droitière du R.p.r. Et il y a longtemps qu'elle a commencé. »

Entendons-nous bien : Philippe Seguin n'a nullement l'intention de rallier la majorité. Il demeure un opposant et le dit clairement. Mais il est de ceux qui pensent, et il n'est pas le seul, que Chirac « secoue un peu trop l'appareil » ce qui, comme au flipper, risque de faire « tilt ». A noter d'ailleurs que le virulent discours sur l'école prononcé jeudi dernier à l'Assemblée par le président du R.p.r. n'a été applaudi ni par Seguin ni par aucun des « barons » Chaban-Delmas, Guichard, Debré, Couve de Murville, tous présents à leur banc, mais plus songeurs qu'enthousiastes.

A.V.

PRESSE

DE LA QUALITE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS UN STEAK DE HOLLANDAISE ...

PAR PIERRE CARRIER

« AVANT de donner ton papier, tu te regardes dans une glace. Et tu te dis que, dans un mois, dans un an, il y aura toujours ta signature au bas de ton texte. Si tu peux toujours te regarder, n'hésite pas, donne-le. Sinon, déchire-le. » Je n'ai pas appris le métier de journaliste dans une école, mais dans une de ces multiples rédactions de province qui formèrent, il y a vingt ans de cela, bon nombre des « noms » de la presse parisienne d'aujourd'hui. Mon seul professeur fut un vieux secrétaire de rédaction et ses conseils furent rares : la « technique » n'était pas à ses yeux un grand problème : « Les ficelles du métier s'apprennent vite », disait-il. Par contre, il avait une morale : « J'ai lu ce qu'ont écrit les confrères avant, pendant et après l'Occupation. Je ne parle pas des ténors, des grands noms, mais des autres, de l'armée des sans-grade. Et je ne l'oublierai pas. Alors petit, n'oublie pas toi non plus : si tu as le droit à l'erreur, tu as le devoir d'honnêteté. »

C'est à lui que j'ai pensé en écoutant les commentaires produits à l'occasion des démêlés qu'a avec la justice un journaliste de « Paris-Match. » Très vite les grands mots sont arrivés : liberté de la presse, du journaliste, droit au silence, à la protection de l'informateur. Et la nausée est venue.

Certes, je suis pour la liberté des journalistes, pour l'accès le plus libre qui soit aux dossiers. Je sais qu'il est nécessaire qu'un journaliste puisse protéger ses sources. J'ai depuis longtemps appris que pour informer il fallait l'être. J'aimerais seulement savoir quelle est la quantité d'informations contenue dans un steak de Hollandaise ? J'aimerais savoir si de telles photos ont été publiées pour informer ou pour, tablant sur le goût du morbide, gagner un peu plus d'argent. J'aimerais savoir combien ces photos ont été payées. Et, surtout, quelle est la dose de mépris à l'égard du public de ceux qui décidèrent que le recel puis la diffusion de telles photos relèvent de l'information.

J'aimerais aussi comprendre pourquoi on s'acharne à faire l'amalgame entre cette odieuse affaire et celle de F.r.3.-Lille qui ne lui ressemble en rien.

Car il ne faut pas s'y tromper. La liberté de la presse est nécessaire pour que vive une démocratie. Pour cela, il faut que les journalistes soient libres. C'est-à-dire, pour que leur crédibilité soit totale, qu'ils ne soient pas transformés en auxiliaires de police. Seulement, s'ils ont des droits, ils ont quelques devoirs. Qui relèvent de l'honnêteté. Car le journaliste ne peut pas être un justicier au-dessus de toutes les lois, au-dessus de toute morale. La vie privée de certains — ou leur mort — fait peut-être vendre. Mais il faut dès lors accepter quelques risques. Celui du mépris et celui de la justice. Après tout, la loi punit bien le recel... Je sais qu'au nom de la liberté de la presse bon nombre de mes confrères — pour ne pas parler des leaders de la droite — vont longuement épiloguer sur l'attitude de quelques magistrats. Je sais aussi que leurs motivations n'auront le plus souvent rien à voir avec les faits. Je souhaite simplement qu'après avoir écrit leur papier ils puissent se regarder dans une glace. Tout en sachant qu'il y a bien longtemps déjà qu'ils en ont perdu l'habitude...



Philippe Seguin.

R.I.p. : Le second souffle

Associatif ou commercial, le futur de la Radio locale privée est dorénavant établi. Deux possibilités sont offertes aux radios dérogées. Un statut commercial, style P.m.e. avec autorisation de publicité et transparence financière, d'une part, ou, d'autre part, association 1901 avec aide financière du secrétariat d'Etat et fonds de péréquation prélevé sur les recettes publicitaires des radios « pub ». Un tournant dans le monde des radioteurs. Ce projet de loi adopté lors du dernier Conseil des ministres, discuté avec tous les partenaires, indique une réelle volonté d'existence de la F.m. par les pouvoirs publics. Deux ans après la loi d'autorisation (29 juillet 1982), le second souffle des R.l.p. est institué. Autant le dire, il arrive à point. Depuis quelques mois, les différentes organisations de radioteurs « géraient » quelques pratiques pirates. La recherche de moyens entraînait une certaine forme de déviation. Alors qu'aujourd'hui 900 radios ont obtenu leur dérogation, on peut dire qu'une bonne moitié d'entre elles vont choisir le statut commercial. L'entrée de la publicité restera quand même sous le contrôle de la Haute Autorité.

Quant à celles qui resteront dans le domaine associatif, le choix est uniquement dû au pari qualitatif du projet. « Une radio s'écoute », affirme les tenants de l'associatif. C'est clair. La pub sur la concurrente fera fuir des auditeurs. « A nous de les capter. » Un second souffle qui, on le voit, va ranimer l'esprit d'imagination qui caractérise la F.m. A nous de juger.

D.D.

Grève à « 50 millions »

Du rififi à « 50 ». Depuis le 22 mai, la rédaction du mensuel de l'Institut national de la consommation est en grève à l'appel de l'intersyndicale S.n.j., S.j.f.- C.f.d.t. et S.n.j.-C.g.t. Motif : la décision de la direction de licencier le rédacteur en chef adjoint, Hubert Schilling. Une décision au demeurant surprenante, car rien ne justifie cette mise à pied. « 50 Millions de consommateurs » reste le journal de référence du milieu consumériste. Sa nouvelle formule (enquêtes, reportages, tests de comparaison, ouverture à d'autres rubriques, cadre de vie, santé...) est une réussite. Un succès qui n'est peut-être par du goût d'une certaine technocratie consumériste. Un conflit qui, au-delà des problèmes de personnes, repose la question de l'orientation d'un journal pour les consommateurs.

D.D.



Pascal Lebrun

Le souvenir de Georges Dayan

Il y a quatre ans, à la fin du mois de mai, disparaissait Georges Dayan. Ses amis innombrables ne l'ont pas oublié et se sont retrouvés lundi après-midi dans la cour du 10, rue de Solérino autour de François Mitterrand, qui revenait ainsi pour la première fois depuis 1981 au siège du P.s. Devant la stèle qui perpétuera en cet endroit le souvenir de Georges, Lionel Jospin a su trouver les mots justes pour rappeler la part qu'il prit à cette victoire des socialistes qu'il avait tant voulue mais qu'il n'allait pas voir. La fidélité du souvenir lui disait lundi qu'il était présent.

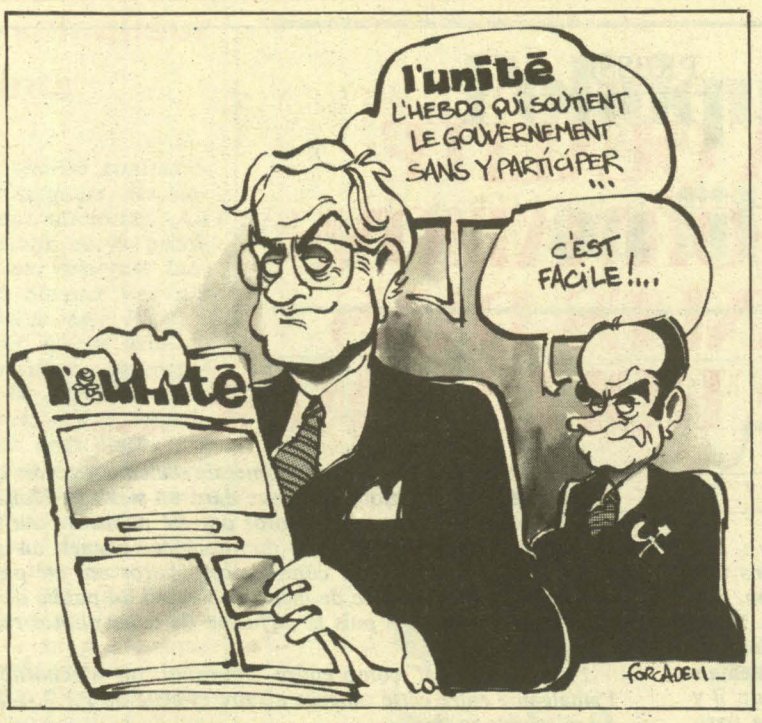





NI GODILLOT NI INTELLO, SOCIALISTE MAIS PAS SUIVISTE

l'unité



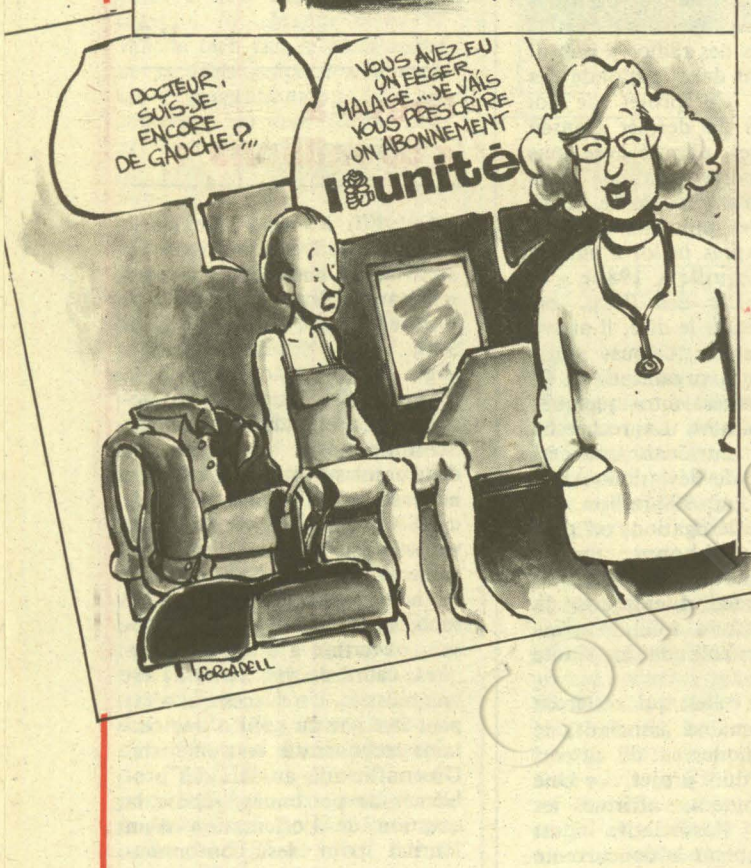

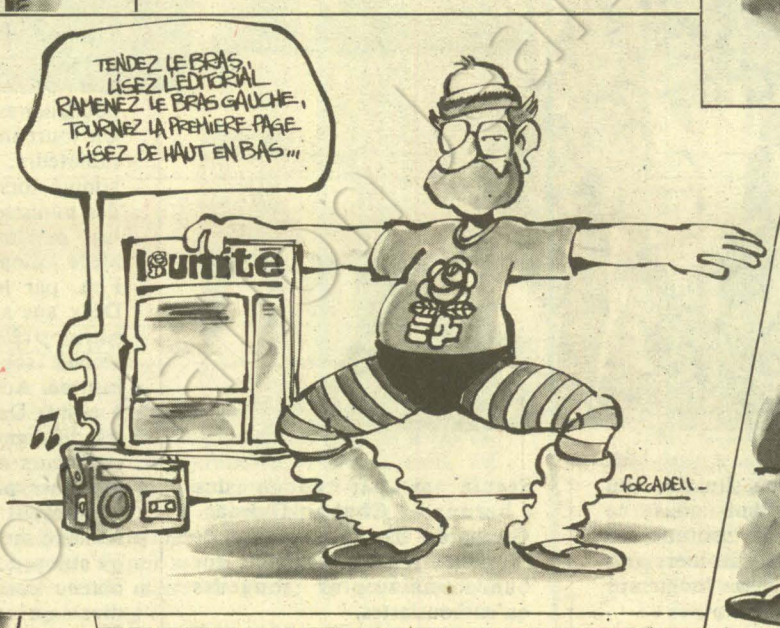

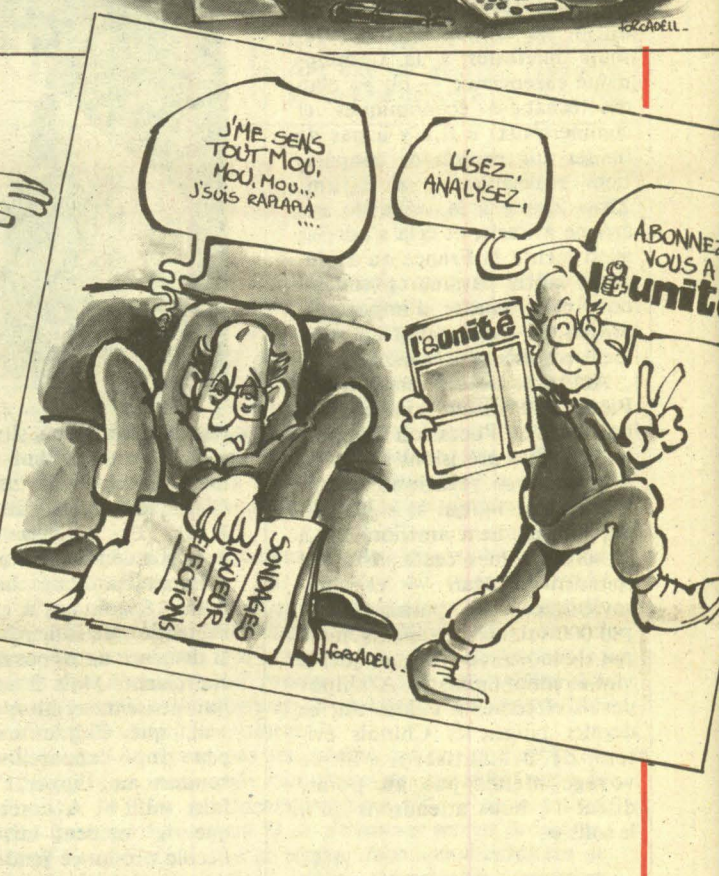

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de

l'unité

10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :
et vous adresse la somme correspondante

* ***abonnement de six mois (180 F)*** ☐
* ***abonnement d'un an (270 F)*** ☐

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35.J.PARIS

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

6 JUIN 1984... "ILS" DEBARQUENT

La Normandie prépare les cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement. Gravité, recueillement, grands spectacles et petits commerces, la commémoration s'annonce, pour tout le monde, exemplaire

PAR DENIS DANGAIX

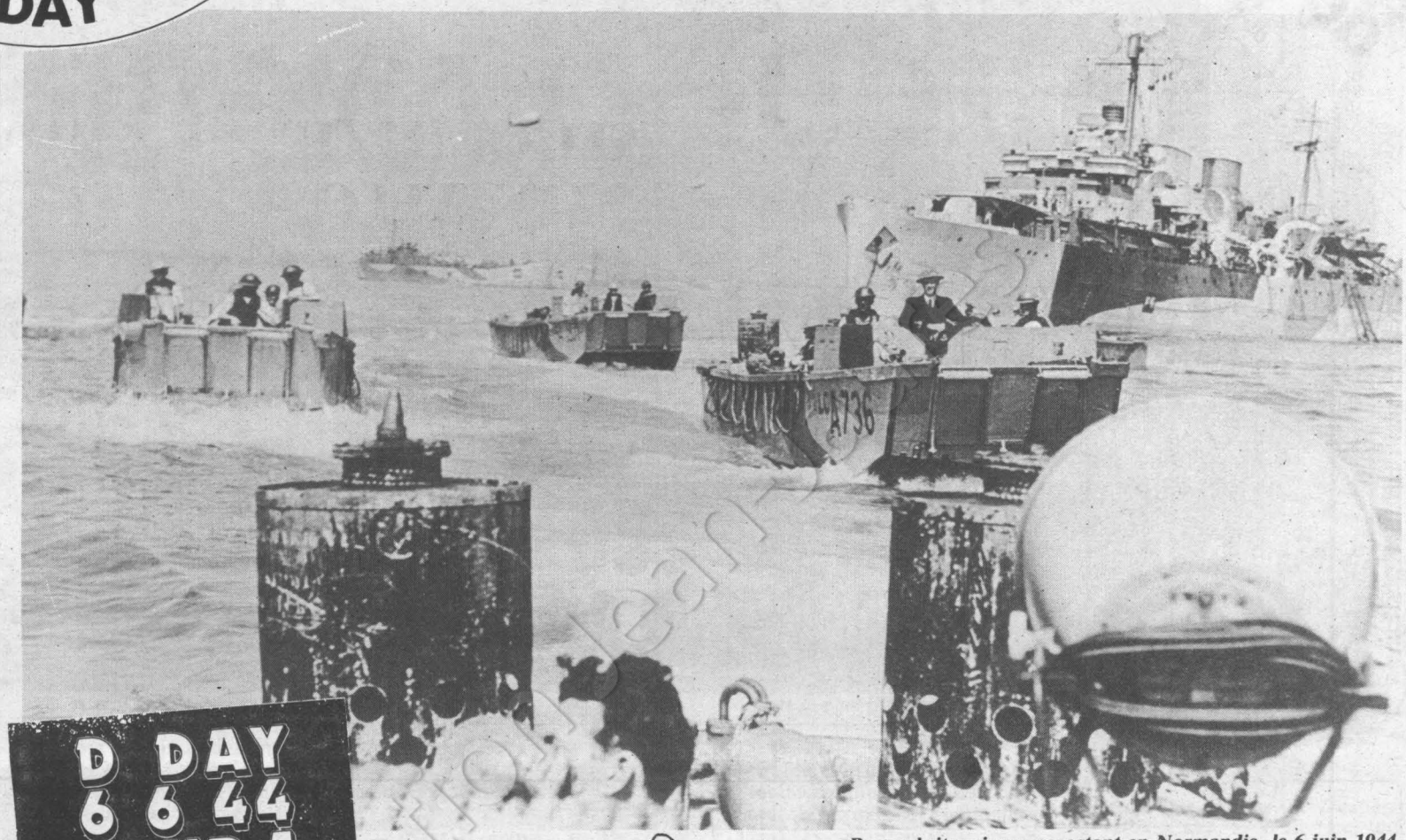

Barges britanniques accostant en Normandie, le 6 juin 1944.

6 juin 44... Il y a 40 ans. Quatre-vingts kilomètres de côtes normandes, celles de Nacre, du Bessin et du Cotentin, allaient être le théâtre des opérations de la plus fabuleuse bataille de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Les alliés débarquent. Britanniques, Américains, Canadiens, Norvégiens, Français, Belges, Polonais, Tchèques, ce seront des dizaines de milliers de combattants, venus « d'en face », transportés par 6 939 vaisseaux qui déferleront sur l'occupant nazi.

De Quineville à Saint-Germain-de-Varreville, de la Madeleine à Grandcamp, de Saint-Laurent-sur-Mer, à Arromanches, de Luc-sur-Mer à Franceville, 65 communes, qui depuis mai 47 sont regroupées au sein du Comité du débarquement, seront au cœur du choc frontal. Le quartier général des Forces alliées, commandé par le général Eisenhower, les avait choisies. 80 kilomètres de côtes délimitées en cinq secteurs sous les noms de code à jamais célèbres. Utah, Omaha, Gold, Juno et Sword. 6 Juin 1944 « D Day ». Le jour le plus long sonnera le glas de quatre années de conquêtes allemandes. 37 217 soldats du corps expéditionnaire périront sur les plages de Normandie. 37 217 tombes alignées pour l'éternité à Colleville (cimetière américain), à Bayeux (anglais), à Reviers (canadien). Et les autres. Près de 20 000 victimes des batailles de terrain qui dureront 77 jours, 10 000 civils français, et 80 000 soldats allemands réunis en six immenses nécropoles. Personne n'oubliera.

Faste et recueillement

6 juin 1984, la Normandie prépare avec faste les manifestations du quarantième anniversaire. Celles-ci revêtiront un caractère exceptionnel. Exceptionnel dans la gravité, bien sûr, mais aussi dans la minutie avec laquelle elles ont été organisées. La liste du programme officiel est imposante : Bayeux, le 6. Cérémonie française au monument de la Libération avec le président de la République. Bayeux, toujours le 6 : cérémonie franco-britannique avec la reine d'Angleterre et le président français. Colleville, le même jour, cérémonie franco-américaine avec les présidents Reagan et Mitterrand. Uta-Beach, cérémonie la plus importante avec tous les chefs d'Etat. Beny-Reviers, le même jour, cérémonie franco-canadienne au cimetière canadien et Ouistreham, dernière cérémonie française de la journée avec François Mitterrand. Le 6 juin 1984 est d'ores et déjà inscrit dans les brochures comme le jour... le plus long.

La Normandie attend pour cette occasion des milliers de touristes et de vétérans. On avance le chiffre de 50 000 personnes. Associations d'anciens combattants de toutes nationalités, voyages organisés, vacanciers en balade, ou simples curieux, ils seront tous là. Du moins, les différents comités organisateurs des « festivités » l'espèrent. Au grand dam, d'ailleurs des officiels qui, à journée exceptionnelle, ont prévu des moyens exceptionnels de sécurité. Quarante escadrons de gendarmerie bloqueront le département du Calvados.



La carte réalisée par l'I.g.n. pour la circonstance.

L'heure du mercantilisme

« Tout sera prêt pour le 6 juin. » La Normandie s'affaire, répondant ainsi aux consignes des officiels. C'est la mobilisation générale. Chaque municipalité, chaque syndicat d'initiative, voire chaque habitant y va de sa participation aux commémorations. Ici, ce sera un vin d'honneur, là un dépôt de gerbe. Là-bas on remonte les dunes, on dépoussière les musées, on astique les plaques. Encore là-bas, on fait répéter les majorettes, et on prépare le défilé. La région a fait le compte de ses capacités d'hébergement. Hôtels, campings, chambres chez l'hôte, les listings sont prêts. « Ils débarquent, accueillons-les. »

Quoi de plus naturel après tout ? Pouvait-on s'attendre à autre chose, alors qu'une région, marquée par son histoire, a une fois de plus l'occasion de faire parler d'elle. Alors, tee-shirts, macarons, briquets, écussons, modèles réduits d'engins blindés, surplus vestimentaire, de toute nationalité. On édite du matériel, on fabrique des cartes (Michelin et l'Institut géographique national), on enregistre des cassettes pour les radios locales, on vend même du sable. Jean-Pierre Mesnil, un agent commercial de Creuilly (Calvados), va se transformer en marchand de souvenirs. Il a acheté un mètre cube de sable (47 F T.t.c.) provenant de la plage de Graye-sur-Mer et va le revendre par sachet de 100 grammes pour la modeste somme de 11 F. Il est à noter pour la petite histoire que ce sable serait illustre, car il aurait été foulé par le général de Gaulle, le 14 juin 1944 quand il se rendit à Bayeux.

Le 6 juin 1984, débarquement bis. Les calicots sont prêts, place à tous les spectacles, même les plus mercantiles.



John English vétéran de Riverside (Californie).

A31

ouverture début juin 1984

du tronçon Toul – Montigny-le-Roi

TOUL - LANGRES 113

TOUL-TILCHATEL 162

(Dijon)

Péage

Prenez le temps de rouler sur les autoroutes Paris-Rhin-Rhône

ARVEST conseil | 233 72 30

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un des plus grands emprunteurs de France

CNT

Finance les investissements des Télécommunications

20, avenue Rapp - 75341 Paris Cedex 07 - ✆705.94.39

Sports en bref

PAR PHILIPPE MAQUAT



A.f.p.

Béziers-Agen au parc des Princes, samedi dernier.

TENNIS
Le modèle suédois

C'est reparti : depuis lundi dernier les meilleurs spécialistes de la terre battue ont retrouvé la surface ocre de Roland-Garros ; T.f.1 a repris son marathon annuel de tennis dès 11 h chaque matin, et certains Parisiens ont, sans le faire exprès, recommencé à confondre le chemin de leur bureau avec celui du stade de la porte d'Auteuil. Durant encore plus d'une semaine, les Internationaux de France vont écraser l'actualité sportive et reléguer dans l'ombre les disciplines dites mineures. Phénomène étouffant, car imposé, par médias et annonceurs confondus, à ceux — il en existe — qui n'aiment pas le tennis. Phénomène un tantinet exaspérant à l'image des inquiétudes suscitées immanquablement chaque année à l'approche du tournoi par l'état de santé de Noah. Alors cette manière, plus commerciale et plus racoleuse que sportive, d'appréhender le tennis a-t-elle des chances d'évoluer en France ? Oui, mais à une première condition indispensable : que d'autres Noah apparaissent rapidement, favorisant ainsi la banalisation du champion. A priori, nous sommes encore assez loin de toucher au but, car derrière Yannick Noah et à un degré moindre, Henri Leconte, c'est à nouveau le trou.

A cet égard, le tennis français a donc encore beaucoup de chemin à parcourir avant de rattraper son homologue suédois, sorte de modèle du genre. La Suède (9 millions d'habitants) est d'abord un pays de grande tradition sportive où la course d'orientation est aussi populaire que le tennis. Même traitement par les médias et surtout même démocratisation au niveau de la pratique, les 125 000 joueurs de tennis licenciés et les 250 000 pratiquants occasionnels n'ayant que des sommes modiques à débourser pour s'adonner à leur sport favori sur les 5 000 courts en plein air et couverts, que compte le pays.

Pas de sélection par l'argent ou par la culture en Suède pour jouer au tennis et, au bout du compte, l'éclosion d'une ribambelle de champions, cinq d'entre eux étant actuellement classés parmi les 30 meilleurs joueurs mondiaux. Dont, bien sûr, Mats Wilander, fils d'ouvriers, qui a 17 ans et 10 mois — un record — succéda à son illustre compatriote Bjorn Borg au palmarès 1982 des Internationaux de France. Mais, en ce début de saison 1984, voilà que Wilander a été contesté tour à tour par Stefan Edberg (18 ans), l'anti-Borg, adepte du service-volée, et par Henryk Sundstrom (20 ans) plus classique, mais déjà classé 11e joueur mondial. Tous deux ont, en effet, battu leur compatriote respectivement en finale des tournois de Milan (Edberg) et de Monte-Carlo (Sundstrom). La jeune école suédoise est incontestablement l'une des attractions de ces Internationaux de France, au même titre que Yannick Noha, John Mac Enroe le grand favori, Yvan Lendl ou l'« épouvantail » équatorien Andres Gomez.

Mais quel est donc le secret de la réussite de cette école bien sûr dynamisée par les succès de Borg ? Pas de recette-miracle, en fait, mais un système efficace et rationnel de détection et d'encadrement des jeunes espoirs, qui très tôt ont été initiés à ce sport grâce au mini-tennis.

Ce système repose sur l'autonomie financière donnée dans les années 70 à des cellules décentralisées, émanation de la fédération, et qui ont carte blanche pour former, à leur niveau, les espoirs. Quant à l'émulation, elle joue à plein à l'occasion de compétitions comme la Coupe Donald Duck (moins de 14 ans) ou la Coupe Opel (à partir de 17 ans) qui, des éliminatoires régionales aux finales nationales de l'été, réunissent des milliers de jeunes joueurs chaque année. Sélectionnés le plus normalement du monde à l'issue de ces compétitions, les meilleurs sont très tôt amenés à se « frotter» au circuit international. Mais coupés très jeunes de leur milieu familial, ces espoirs voyagent en groupes et bénéficient d'un encadrement rigoureux, sans oublier le soutien financier d'un sponsor.

Le revers de la médaille du système est souvent une scolarité très écourtée, comme ce fut le cas notamment pour Borg et Wilander. Très méfiante à l'égard des promoteurs professionnels, style Mc Cormarck, la Fédération suédoise, qui veut aussi favoriser l'épanouissement de l'homme, a donc mis au point un système de bourse tennis-études, pour ses jeunes champions les plus sollicités. Efficace et humain : telles sont les deux caractéristiques d'un système suédois, après tout, facilement exportable.

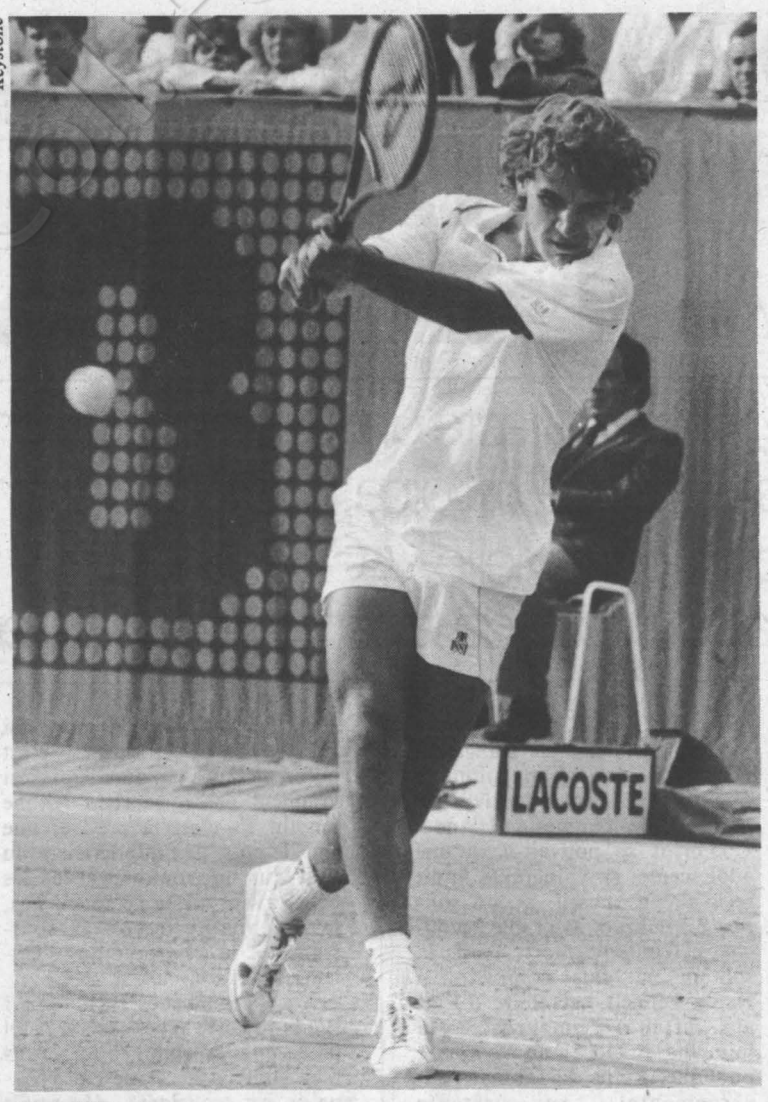

Keystone

Mats Wilander.

RUGBY
Une finale-loterie pour cause de calendrier

Samedi dernier au Parc des Princes à Paris, l'A.s. Béziers est devenue championne de France de rugby pour la onzième fois de son existence. Porte-drapeau d'une ville de plus de 77 000 habitants aux prises avec les problèmes vinicoles de l'heure, l'A.s.b. doit ses succès à répétition, non pas au hasard des tirs au but, mais bien à la qualité de ses structures, à la rigueur de sa gestion, très souvent citée en exemple, et à un système de promotion professionnelle qui sait récompenser les joueurs les plus fidèles. Activement soutenue par la municipalité, la section rugby d'un club omnisport, qui abrite cinq autres disciplines, a reçu pour elle seule 45 millions de centimes cette année. Avec 500 licenciés, le rugby est le sport le plus pratiqué au sein du club.

Mais l'A.s Béziers dispose également d'une équipe de football professionnel qui, opérant en deuxième division, va faire l'objet d'un plan de relance à partir de la saison prochaine, car son standing demeure très en deçà de celui de l'équipe seniors de rugby.

Cela étant, la finale de samedi, que le S.U. Agen n'a pas perdu et dont le panache aurait mérité un meilleur sort, a une fois de plus mise en évidence les lacunes d'un calendrier fédéral beaucoup trop chargé. Car ce qui peut, à la rigueur, être admissible pour le football, sport professionnel, ne l'est pas en revanche pour le rugby. Or, tous les observateurs se sont accordés à reconnaître que la fête fut gâchée par un dénouement-loterie inacceptable à ce niveau. Et qu'en conséquence, le match aurait du être rejoué. Las, la tournée en Nouvelle-Zélande des rugbymen français empêchait tout report. Il importe donc que la fédération se fasse violence, allège le calendrier et protège un événement majeur comme l'est une finale du championnat, crédibilité en jeu.

BASKET
Qualification à la régulière

En dépit des réserves émises ci-dessus pour le tennis, il va falloir se faire une raison et se persuader que le sport français de haut niveau est sur la bonne voie. Qualifiés pour les Jeux Olympiques — ce n'était plus arrivé depuis 1960 —, les basketteurs français viennent d'en administrer une nouvelle preuve. Les Jeux de Los Angeles seront tronqués, on ne le sait que trop, mais le fait est : l'équipe de France a obtenu son billet olympique à la régulière en prenant la troisième place du tournoi qualificatif organisé à Paris-Bercy. C'est la R.f.a. (4e) qui prendra la place laissée vacante par l'U.r.s.s.

Alors, à quoi attribuer les progrès enregistrés par le basket national, sinon à la politique efficace menée par le béarnais Jean Luent (49 ans), entraîneur national depuis 1983 !

Cette politique a consisté à raccourcir les stages préparatoires aux rencontres importantes et, surtout, à écarter les joueurs, sans doute doués, mais trop fantasques qui mettaient en péril l'unité du groupe.



Articulée autour de l'expérimenté capitaine limougeaud, Jean-Michel Sénégal (30 ans) et des talentueux Philippe Szaniel (Villeurbanne) et Hervé Dubuisson (Stade français), l'équipe de France de basket-ball est donc sur les bons rails. Ceux empruntés par les clubs (Limoges, Orthez), mais aussi par l'équipe de France de football qui a montré l'exemple.

PERCHE
Bubka à Saint-Denis à défaut de Los Angeles !

En améliorant de deux centimètres (5,85 m contre 5,83 m) samedi dernier à Bratislava le record du monde du saut à la perche que détenait le Français Thierry Vigneron depuis septembre 1983, le Soviétique Serguei Bubka a démontré, si besoin en était encore, que les Jeux de Los Angeles ne seront pas de vrais Jeux. D'autant plus que cette performance est venue après une gerbe d'exploits réussis durant la semaine passée, par athlètes et nageurs de l'Est. Une consolation toutefois pour le public français passionné d'athlétisme : Serguei Bubka (20 ans), originaire de Donetsk, participera au meeting international de Saint-Denis qui aura lieu demain samedi 2 juin à partir de 14 h dans cette ville de la banlieue parisienne. Ce meeting présentera un plateau exceptionnel, car, outre Bubka, de nombreuses vedettes de l'athlétisme soviétique et est-allemand seront présentes, ainsi qu'une partie de l'élite française, dont Thierry Vigneron.

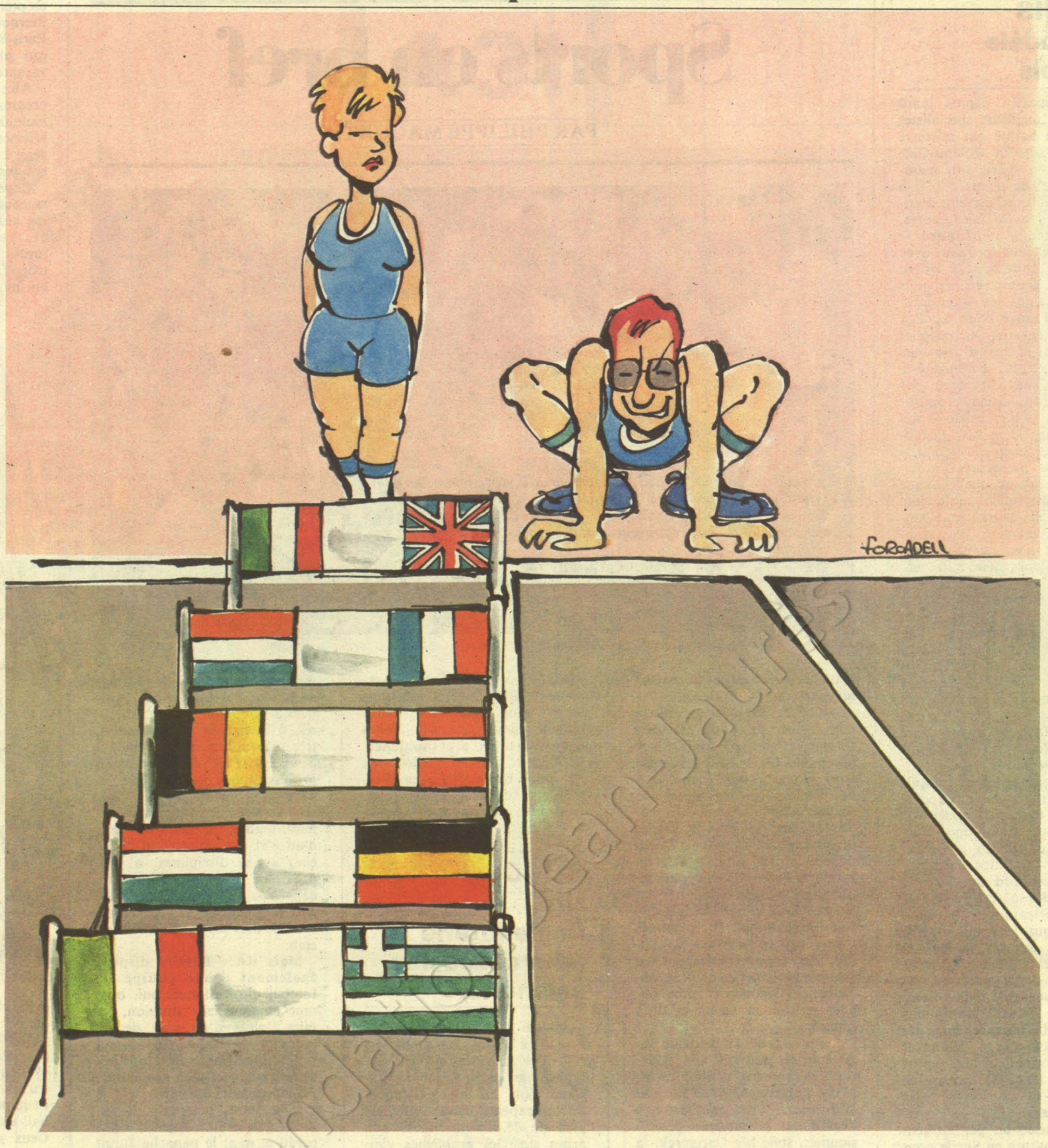

DROITS DES FEMMES EN EUROPE

SPECIAL 17 JUIN

LA TRISTE BALLADE IRLANDAISE

Dernier de la classe en Europe, l'Irlande reste un bastion du conservatisme en matière de droit des femmes : pas de divorce, pas d'avortement, pas de contraception, pas d'égalité professionnelle... Quand le pays de l'homme tranquille deviendra-t-il aussi celui de la femme à part entière ?

PAR MARTINE DUCOUSSET

(de notre envoyée spéciale)

ANN Lovett avait quinze ans. Une gentille écolière que tout le monde aimait bien. On l'a retrouvée gisant sans connaissance, son bébé nouveau-né à côté d'elle, à l'entrée d'une grotte religieuse toute proche de l'église de son village. Ann est morte, l'enfant aussi. Personne ne s'était jamais douté de rien, personne n'avait jamais soupçonné la détresse de cette petite fille devenue adulte trop tôt. Ni les parents, ni les voisins, ni le prêtre qui l'entendait régulièrement en confession. Ni même le médecin qu'elle avait consulté deux mois auparavant pour tout à fait autre chose. Ann est morte. Victime d'une société puritaine qui la terrorisait et l'empêchait de se confier. Victime, parce que coupable d'avoir été une femme, et une femme pécheresse.

L'histoire a fait du bruit. A réveillé l'Irlande. « Les gens se sont indignés, se sont émus, puis ont commencé à se poser des questions, explique Ailbhe Smyth, professeur de français à l'université de Dublin, militante féministe et auteur d'un livre sur les droits des femmes en Irlande. Comment se pouvait-il qu'une adolescente si vulnérable n'ait reçu aucun conseil, aucun soutien ? Pourquoi avait-elle accouché, et était-elle morte, dans la solitude la plus complète ? » Nuala Fennell, secrétaire d'Etat aux Affaires féminines exigea immédiatement une enquête publique. Refus du cabinet gouvernemental, sous prétexte qu'une démarche officieuse serait moins pénible pour la famille. « Le résultat, c'est qu'on ne saura jamais ce qui s'est vraiment passé, reprend Ailbhe Smyth. Et c'est la preuve, une fois de plus, de l'hypocrisie d'un Etat qui dit vouloir garder les bébés avant qu'ils ne soient nés, mais se refuse à voir la souffrance et le désespoir qui s'étalent devant ses yeux. »

Ah, ces bébés irlandais ! Bébés-joyaux, bébés sacrés. A tel point que les éliminer lorsqu'ils n'en sont qu'au stade embryonnaire est considéré désormais comme un acte anticonstitutionnel. Le 6 septembre 1983, 67 % d'Irlandais ont dit oui à l'amendement qui mettait l'avortement hors-la-loi. Ils ont dit oui au texte stipulant : « L'Etat reconnaît le droit à la vie de l'enfant non-né, et, compte tenu du droit égal de la mère à la vie, s'engage à faire respecter, défendre et justifier ce droit par la loi autant que faire se peut. » Un oui majoritaire obtenu après une campagne acharnée — et pas toujours de bon goût — des partisans du fameux amendement, proposé dès 1980 par la Guilde des docteurs catholiques irlandais, et

Fondation Jean-Jaurès

repris dans la foulée par un organisme créé pour la circonstance, le P.l.a.c. (Pro-life amendment campaign/Campagne pour l'amendement en faveur de la vie). Bousculés par une imminente échéance électorale, les deux principaux partis représentés au Parlement, le Finn Fail — conservateur — et le Finn Gael — social-démocrate —, acceptèrent très vite l'idée d'un référendum sur la question. Ce qui fut fait trois ans plus tard, malgré les réticences publiquement affirmées du Premier ministre (Finn Gael) Garett Fitzgerald, arrivé au pouvoir en novembre 1982. Des deux côtés, la mobilisation fut générale. Mais l'un des côtés pesait nettement plus fort que l'autre. Contre l'amendement : l'Eglise protestante — seulement 5 % des fidèles irlandais — des médecins, quelques politiques et bien sûr les féministes. Contre : les catholiques, d'autres médecins et toute une cohorte d'organisations bien pensantes et bien moralisantes à la remorque du P.l.a.c. et de sa Pasionaria, la gynécologue Julia Vaughan. Réactionnaires mais plutôt futés, les partisans de l'amendement avaient pensé qu'il n'y avait rien de tel qu'une femme pour s'adresser à une autre femme à propos des problèmes de femmes. La chose est allée très loin : « La hiérarchie catholique a usé de procédés inadmissibles, raconte Monica Barnes, député Finn Gael et féministe de longue date. Elle n'a pas hésité à donner aux femmes qui se prononçaient en faveur de l'amendement la permission de prêcher en chaire, ce qui est, on le sait, un privilège d'ordinaire réservé aux seuls hommes d'Eglise. « Inadmissible, certes, comme furent inadmissibles les séances « vie et illustration du foetus » organisées à l'aide de films et de diapos par certaines organisations catholiques dans 250 écoles du pays, à l'intention d'enfants âgés d'une douzaine d'années. Inadmissibles aussi les insultes, perfidies et atteintes à la vie privée proférées par les « Laissez-les vivre » irlandais. Ann Connolly, aujourd'hui journaliste au magazine « Magill », en sait quelque chose, elle qui fut à l'époque traînée dans la boue et surnommée « l'avorteuse n° 1 » de Dublin. Après quelques mois passés en Espagne à soigner une dépression nerveuse, Ann préfère oublier. Et se contente de déclarer sobrement : « Oui, il y a eu cette bataille pour le référendum, et nous avons perdu. Les femmes ont perdu. »

Inadmissible, mais — ce qui n'excuse rien — l'enjeu était d'importance : rien de moins que de consolider l'ultime rempart encore existant contre la décadence de l'Europe. « La lutte contre l'avortement, c'est le dernier combat des catholiques, estime Monica Barnes. Une façon pour eux de montrer qu'ils ne démissionneront pas devant ce qu'ils appellent le déclin des valeurs morales de l'Occident. Mais un dernier combat, ça veut dire aussi un essoufflement. Une dernière chance avant de passer la main. » Et, paradoxalement, la défaite des adversaires de l'amendement ressemble à un commencement de victoire pour les femmes.

D'abord parce que les chiffres du référendum ne sont pas tout à fait ceux qu'ils paraissent être. 54 % seulement des électeurs se sont rendus aux urnes — contre 73 % aux précédentes législatives — et 33 % ont voté non. « Une divine surprise », commente Monica Barnes. Malgré la pression de l'Eglise, malgré les menaces d'anathème, seul un tiers de la population irlandaise s'est prononcé en faveur de l'amendement. Second motif de satisfaction pour les féministes : elles ont pu, pour la première fois, parler de l'avortement. « Avant le référendum, les Irlandais ignoraient tout du problème, souligne Ailbhe Smyth. Aujourd'hui, ils savent que près de 4.000 femmes prennent chaque année le chemin de Liverpool pour se faire avorter. Un tabou a été transgressé. » Pas de doute, ça bouge, en Irlande. Lentement, oh ! très lentement mais ça bouge. Surtout dans les grandes villes. Il était temps. Parce que, question archaïsme, la verte Erin en connaît un bon bout. Avec la Grèce, c'est sans doute le pays de la Communauté où la femme rencontre le plus grand nombre de difficultés. Pourtant, l'article 40 de la constitution irlandaise est fort clair : « Tous les citoyens doivent être égaux devant la loi. » Seulement, et malheureusement, l'article 41 est tout aussi clair : « Par sa présence à la maison, la femme donne à l'Etat le support sans lequel le bien commun ne pourrait être atteint. » La femme au foyer est l'avenir de la République irlandaise. Et, comme c'est inscrit dans la Constitution, voilà des années que Mary, Sarah ou Aileen trimbalent leur dépendance. Avec des droits, bien sûr, réduits à la portion congrue.

Contraception : il existe, depuis 1979, une loi. « Ahurissante », s'exclame Ailbhe Smyth. Et il y a de quoi : tous les contraceptifs — y compris les préservatifs — doivent être prescrits par un médecin, vendus par un pharmacien agréé, et seulement aux couples mariés, ou de bonne foi — allez donc faire la preuve que, sans être mariés, vous formez un couple « bona fide ». Tant il est vrai, et c'est là encore inscrit dans la Constitution, que la notion de famille se confond avec celle de mariage. Plusieurs centres de planning, illégaux, se sont créés en Irlande et fonctionnent plutôt bien. Toujours l'hypocrisie d'un Etat qui fait semblant de ne pas voir et permet des choses qu'il fait semblant de ne pas permettre. Cela dit, le laxisme a ses limites : « Le « Well Women Centre » où j'ai travaillé jusqu'à l'année dernière est actuellement en procès pour avoir vendu des contraceptifs, raconte Ann Connolly. Le ministre de la Santé a fait savoir à plusieurs reprises qu'il nous soutenait, mais il ne s'est pas encore décidé à venir témoigner. »

Divorce : la Constitution — oui, toujours elle — l'interdit. Il existe bien deux ou trois possibilités de séparation pour les couples à la dérive. Mais aucune n'est très satisfaisante. Un décret civil de nullité accordé par le Tribunal, sous réserve, par exemple, d'apporter la preuve qu'au moment du mariage l'un des deux époux avait déjà convolé. Ou bien que les deux précédents mariés étaient du même sexe (! ! !). Autre possibilité : un accord de séparation , mais qui interdit tout remariage. Dernière manœuvre envisageable : l'annulation prononcée par l'Eglise catholique. Dans ce cas, Dieu autorise un second passage devant l'autel. Mais pas la loi. Et si Mr O'Connell outrepasse la loi avec la bénédiction de l'Eglise, il devient bigame. Encore plus fort : le concept d'illégitimité qui existe toujours en Irlande. L'enfant né hors mariage porte la marque d'illégitimité. Pour la mère célibataire, ou pour les parents concubins, une seule solution : adopter leur propre enfant qui sera ainsi enfin reconnu. Autre aberration : la notion de « domicile dépendant » pour la femme. Si John vit à Paris, et Jane à Dublin, et même si Jane paie son loyer et ses impôts en Irlande, le domicile de Jane est à Paris. « Dans notre pays, la femme, et surtout la femme mariée, n'est pas considérée comme une personne autonome, souligne Ailbhe Smyth. Toutefois, certaines commencent, non pas à se révolter, mais à sentir qu'il leur manque quelque chose, qu'elles n'ont pas pu choisir leur vie comme elles en auraient eu le droit. »

Significatif : une récente enquête faite par une sociologue montre que l'attitude des femmes envers le travail a beaucoup changé en dix ans. Au début des années 1970, les Irlandaises ne pensaient qu'en termes de mariage. Aujourd'hui, les mères avouent qu'elles voudraient bien voir leur fille entrer dans la vie professionnelle, et parvenir à concilier travail et famille. Actuellement, seulement 15 % des femmes mariées — qui sont la majorité dans ce pays — ont un emploi rémunéré à plein temps. Le plus souvent subalterne et mal payé. Dans un pays gravement touché par la récession et où 25 % de la population vit dans un état de grande pauvreté — moins de l'équivalent du S.m.i.c. français pour un ménage — les femmes sont comme toujours les premières victimes d'une situation de crise. En moyenne, le salaire hebdomadaire féminin — en baisse constante — n'atteint que 61 % du salaire masculin. « Nous avons pourtant à notre disposition deux textes très importants, commente Sylvia Meehan, directrice de l'Agence pour l'égalité des chances dans le travail. Une loi anti-discriminatoire sur les salaires, une autre sur l'égalité des chances entre hommes et femmes pour tout ce qui concerne l'emploi. Avec, en plus, cette agence dont je m'occupe et qui est chargée de faire respecter la législation, si besoin est devant les tribunaux. Seulement cela ne suffit pas. Il nous faudrait, et c'est urgent, prévoir des programmes d'action avec les entreprises. L'Agence n'intervient qu'après, il est nécessaire d'agir avant. »

(suite en page 15)

DEMOGRAPHIE : UN CONTINENT PAUVRE EN ENFANTS

La baisse de la natalité est un phénomène de société qui touche toute l'Europe et seuls l'Irlande et la Pologne ont des taux de fécondité dépassant le seuil de renouvellement des générations

PAR FRANÇOISE LORIOL

« L'EUROPE, dit Alfred Sauvy, économiste et démographe, vit dans une superbe inconscience, pensant à tout excepté à la vie. Elle profite, comme tous les riches, de la mauvaise défense des faibles », et il inclut dans ces abus le don constant des pauvres aux riches : le don d'enfants « tout-faits ». Il insiste sur les rapports étroits qu'il y a entre économie et population, entre vieillissement d'un pays et décadence. Bref, il jette un cri d'alarme. Faut-il cependant paniquer ? Certes, si on épluche les statistiques, on se rend compte, en effet, que le nombre moyen d'enfants qui était en France par exemple de 2,9 par femme en 1965 a chuté d'année en année, atteignant son niveau le plus bas en 1976/78 avec un indice de fécondité de 1,83 — niveau inférieur par conséquent au seuil du renouvellement des générations.

Notons par exemple :

• L'année 1965 : 878 000 naissances (fécondité 2,9 et nuptialité 1,03), puis baisse progressive des mariages, des naissances, augmentation des divorces, ce qui donne :

• En 1976/1978 : 720 000 naissances (fécondité 1,83, et nuptialité 0,78).

Peu à peu augmentation des naissances illégitimes et d'enfants nés de parents étrangers.

Toujours est-il qu'en 1979 on note une légère remontée de la natalité qui s'accentue en 1981 (806 000 naissances), reste à peu près stable en 1982 (798 000 naissances).

• En 1983, nouvelle rechute : 750 000 naissances (fécondité 1,93 - nuptialité 0,63). Malgré tout, la balance reste positive puisqu'il n'y a que 543 000 décès.

Balance positive qui n'existe pas, par exemple en R.f.a., où les décès excèdent les naissances, pays ayant le plus faible taux de natalité.

	1965	1978	1982
• R.f.a.	2,50	1,38	1,40
• Belgique	2,61	1,69	1,60
• Danemark	2,61	1,67	1,43
• France	2,84	1,83	1,94
• Irlande	4,08	3,24	2,95
• Luxembourg	2,38	1,47	—
• Pays-Bas	3,04	1,58	1,49
• Angleterre	2,81	1,75	1,77
• Espagne	2,97	2,53	1,98
• Grèce	2,32	2,29	—
• Italie	2,55	1,84	1,57
• Portugal	3,07	2,28	—
• Pologne	2,52	2,18	2,35
• Etats-Unis	2,93	1,79	1,89

Et dans les autres pays d'Europe, qu'en est-il ? Une pente dégressive qu'on constate même dans les pays très catholiques et moralistes. (Voir tableau ci-dessous).

Baisse également en Autriche, Belgique, Suède... indépendamment d'une très légère remontée en Angleterre et R.f.a. par rapport à 1798. A part la Pologne et l'Irlande, l'indice ne dépasse pas le seuil du renouvellement des générations.

C'est un phénomène de société. Tous les pays qui élèvent leur nivau de vie reconsidèrent la place de la femme dans celle-ci (travail-contraception, etc.). En outre, moins d'enfants signifie aussi une mortalité infantile dégressive (en France à peine 0,9 %), moins d'abandon d'enfants, des enfants mieux soignés et scolarisés jusqu'à un âge avancé. Bref, cette conception d'une famille plus restreinte et donc cette maîtrise de la fécondité témoignent d'un changement de mentalité. Des systèmes d'intervention à caractère social — mais à portée nataliste plus ou moins volontariste — n'ont un effet que momentané... et il semblerait que c'est toujours à recommencer !





Vingt et une chances pour l'Europe.

Vingt et une femmes candidates dans la liste socialiste pour l'Europe, dont une, Nicole Perry, en seconde position derrière Lionel Jospin. Normal pour un parti qui, très tôt, imposait le quota permettant aux femmes de prétendre à des postes de responsabilités. Des femmes qui, cette fois-ci, visent une place de député au Parlement européen. Et sont prêtes à saisir toutes les chances que leur offre l'action communautaire. Le plus urgent ? Sans doute l'emploi — en 1983, près de 5 millions de femmes étaient au chômage dans la C.e.e. — et la lutte pour l'égalité des chances, dans le travail et ailleurs. Quelle Europe veulent les femmes ? Une Europe plus juste. Et pas seulement pour elles, pour tout le monde.

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS DES FEMMES DANS L'EUROPE DES DIX

	ALLEMAGNE FEDERALE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	BELGIQUE	LUXEMBOURG	GRANDE-BRETAGNE	IRLANDE	DANEMARK	GRECE
DIVORCES-LEGISLATION	Admis. Possibilité de consentement mutuel. Depuis 1980, fonds de garantie pour la pension alimentaire.	Admis. Séparation de fait reconnue. Possibilité de consentement mutuel.	Admis depuis 1970, confirmé par référendum depuis 1974. Possibilité de consentement mutuel.	Admis. Possibilité de consentement mutuel. L'enfant de plus de 14 ans est entendu par le juge.	Admis. Possibilité de consentement mutuel. Adultère toujours considéré comme un délit, pour l'homme comme pour la femme.	Admis. Possibilité de consentement mutuel.	Admis. Possibilité de consentement mutuel.	Interdit. Possibilité de vie séparée.	Admis. S'il y a consentement mutuel, le divorce est simplifié et accordé par une autorité administrative.	Admis. En aucun cas une séparation de fait n'est reconnue. Divorce toujours fondé sur la faute. L'adultère est un délit.
CONTRACEPTION	Accessible à toutes à partir de 15 ans. Non remboursée.	Accessible à toutes. Remboursée. Gratuite pour les mineures au planning familial.	Accessible à toutes. Remboursée. Gratuite pour les mineurs dans les plannings familiaux.	Accessible à toutes. Remboursée.	Autorisation nécessaire pour les mineures. Non remboursée.	Accessible à toutes et remboursée.	Accessible à toutes à partir de 16 ans. Remboursée.	Autorisée depuis 1979, interdite aux mineures.	Accessible à toutes à partir de 15 ans. Non remboursée.	Interdite aux mineures et non remboursée.
AVORTEMENT	Depuis 1976, autorisé jusqu'à 12 à 22 semaines, selon les cas. Remboursé.	Depuis 1975, légal jusqu'à 10 semaines. Remboursé depuis 1983. Interdit aux mineurs sans autorisation des parents.	Depuis 1978, légal et gratuit jusqu'à 13 semaines. Interdit aux mineures sans autorisation (75 % des médecins font jouer la clause de conscience).	Depuis 1981, légal jusqu'à 21 semaines. Remboursé. Interdit aux mineures sans autorisation.	Interdit. D'après la loi, passible d'une peine d'emprisonnement pour celui qui le pratique et celle qui le subit. Mais en fait toléré.	Depuis 1978, légal et remboursé jusqu'à 12 semaines. Interdit aux mineures sans autorisation.	Depuis 1967, légal et gratuit jusqu'à 24 ou 28 semaines. Autorisé pour les mineures.	Interdit et vraiment réprimé.	Depuis 1973, légal jusqu'à 12 semaines. Autorisé pour les mineures. Remboursé.	Interdit (pratique illégale très répandue).
NOM DE L'EPOUSE	L'homme et la femme choisissent au moment du mariage le nom qu'ils désirent prendre. Obligation du même nom pour les deux.	La femme peut garder son nom, mais la coutume veut qu'elle prenne le nom de son mari.	La femme doit accoler officiellement à son nom le nom de son mari. Dans la pratique, elle garde souvent son nom de jeune fille seul.	La femme garde son nom. Elle peut, si elle le demande, prendre le nom de son mari.	La femme peut garder son nom mais la coutume veut qu'elle prenne le nom de son mari.	Pas de loi. La coutume veut que la femme prenne le nom de son mari.	La femme peut garder son nom si elle en fait la demande.	La femme peut garder son nom officiellement si elle le déclare devant un avoué.	L'épouse garde son nom si elle en fait la demande. L'époux peut prendre le nom de sa femme s'il en fait la demande.	La femme au foyer porte obligatoirement le nom de son mari. La femme qui travaille peut garder le sien avec consentement du mari.
CONGES DE MATERNITE	14 semaines, salaire payé intégralement.	16 semaines, salaire payé intégralement.	2 mois avant la naissance et 3 mois après à 80 % du salaire.	12 semaines, salaire payé intégralement.	14 semaines à 79,5 % du salaire.	12 semaines, ou 18 si la femme allaite. Salaire payé intégralement.	18 semaines, versement d'une allocation fixe.	14 semaines. Versement intégral du salaire.	14 semaines à plein salaire après la naissance uniquement.	16 semaines dans la fonction publique. 12 semaines dans le privé. Salaire payé intégralement.
PLACES DE CRECHE	Environ 16000 pour 370 435 enfants de moins de 3 ans (chiffres de 1980).	Environ 110000 pour 2 382 330 enfants de moins de 3 ans (chiffres de 1982).	Environ 80000 pour 2 779 785 enfants de moins de 3 ans (chiffres de 1981).	Environ 1 200 places pour 708 895 enfants de moins de 3 ans (chiffres de 1981).	Environ 100000 pour environ 1 500 000 enfants de moins de 3 ans (chiffres de 1979).	Environ 1 300 pour 16 806 enfants de moins de 3 ans (chiffres de 1981).	5 040 pour 3 465 000 enfants de moins de 3 ans (chiffres de 1981).	Environ 13000 pour environ 274 000 enfants de moins de 3 ans (chiffres de 1979).	60 647 pour 178 815 enfants de moins de 3 ans (chiffres de 1981).	4 760 pour 538 192 enfants de moins de 3 ans (chiffres de 1981).
VIOL	Non assimilé à un crime. Peine minimale de 2 ans.	Assimilé à un crime. Peine de 10 à 20 ans.	Assimilé à un crime. Peine de 3 à 10 ans.	Assimilé à un crime. Peine maximale : 12 ans.	Assimilé à un crime. Peine de 5 à 10 ans.	Assimilé à un crime. Peine maximale : 15 ans.	Réprimé à la discrétion des tribunaux.	Assimilé à un crime. Peine maximale : emprisonnement à vie.	Assimilé à un crime. Peine de 1 à 10 ans.	Assimilé à un crime. Peine de 5 à 10 ans.
TAUX D'ACTIVITE	32,7 % des femmes travaillent, 38,2 % des travailleurs sont des femmes.	(en 1981 ou 1982) 33,3 % des femmes travaillent et 39,5 % des travailleurs sont des femmes.	26,5 % des femmes travaillent, 33,8 % des travailleurs sont des femmes.	26,3 % des femmes travaillent, 33,4 % des travailleurs sont des femmes.	31,1 % des femmes travaillent, 38,1 % des travailleurs sont des femmes.	25,6 % des femmes travaillent, 29,9 % des travailleurs sont des femmes.	35,7 % des femmes travaillent, 39,1 % des travailleurs sont des femmes.	21,3 % des femmes travaillent, 28,8 % des travailleurs sont des femmes.	46,4 % des femmes travaillent, 44,9 % des travailleurs sont des femmes.	21,2 % (en 1980) des femmes travaillent, 28,5 % des travailleurs sont des femmes.
TEMPS PARTIEL	25,7 % pour 1 % d'hommes.	15,9 % pour 1,9 % d'hommes.	5,8 % pour 1,4 % d'hommes.	45,2 % pour 8,9 % d'hommes.	16,3 % pour 1,3 % d'hommes.	Chiffres non connus.	37,1 % pour 1,4 % d'hommes.	Chiffres non connus.	43,6 % pour 3 % d'hommes.	4,3 % pour 1 % d'hommes.
PART DES FEMMES DANS LE TOTAL DES CHOMEURS	42,8 %	48,2 %	48,2 %	31,2 %	53,1 %	47,4 %	29,6 %	25,4 %	48,1 %	41,6 %
EGALITE PROFESSIONNELLE	Pas de loi, mais l'égalité des sexes est garantie par la loi « fondamentale ».	Loi sur l'égalité professionnelle parue au « Journal Officiel » du 14 juillet 1983.	Oui, directive européenne adoptée.	Oui, directive européenne adoptée.	Oui, directive européenne sur l'égalité adoptée.	Non.	Oui, directive européenne adoptée.	Oui, la loi de 1977 est très proche de la directive européenne.	Non, une loi sur les discriminations sexistes existe.	Non, mais l'égalité des sexes est garantie par la constitution depuis 1975.
CONGE PARENTAL	Depuis 1979, 4 mois, pour la mère seulement, allocation de 510 DM (= 1 500 F) par mois maximum, versée par le gouvernement fédéral. Droits maintenus à toutes les assurances, chômage, vieillesse, maladie, sans verser de cotisations.	Depuis 1977, 2 ans maximum, pour le père ou la mère, non rémunérés mais contrat de travail maintenu (même chose dans le secteur privé, après 1 an d'ancienneté et dans les entreprises de plus de 100 salariés).	Depuis 1977, 6 mois, pour le père ou pour la mère. Rémunération à 30 % du salaire.	Pas de congé parental.	Depuis 1981, 3 mois pour le père ou pour la mère, non rémunérés mais comptant comme une période d'activité pour la Sécurité sociale. Ou 4 ans d'arrêt avant que l'enfant ait 5 ans (période non assimilée à une période d'activité) ou enfin : prestations réduites pendant 1 an maximum.	Pas de congé parental.	29 semaines pour la mère seulement après 2 ans d'ancienneté.	Pas de congé parental.	La mère peut prendre 4 semaines avant la naissance, rémunérées à 335 couronnes par jour (environ 275 F). Après la naissance, 6 semaines, pour le père ou pour la mère, rémunérées à 335 couronnes par jour.	Dans le secteur public ou dans les entreprises de plus de 200 employés du secteur privé, congés de 2 ans pour la père ou pour la mère après un an d'ancienneté. Non rémunérés pour les deux premiers enfants.

(suite de la page 13)

De secouer, et pourquoi pas par la contrainte, des mentalités quasiment moyenâgeuses. De mettre à mal une tradition qui se refuse à voir des femmes accéder à des postes de responsabilité. Ce n'est quand même pas un hasard si, depuis sa création, la République d'Irlande n'a connu que 4 femmes ministres : Constance Markievicz en 1927, Maire Geoghegan-Quinn 50 ans plus tard, et aujourd'hui Gemma Hussey, ministre de l'Education et Nuala Fennell, secrétaire d'Etat aux Affaires féminines et... à la Réforme de la loi sur la famille. La femme irlandaise n'a jamais été considérée comme l'égale de l'homme. Et pas seulement à cause de l'Eglise. Même si le préambule de la Constitution démarre par « Au nom de la Sainte Trinité », il ne faut pas charger les catholiques de tous les péchés du monde : « Cet esclavage volontaire, nous l'avons accepté, estime Ailbhe Smyth. Nous avons toujours confondu catholicisme et nationalisme, un peu comme les Polonais. Alors l'Eglise en a profité. Mais les raisons de l'aliénation des femmes irlandaises sont beaucoup plus complexes. » Il y a d'abord l'isolement géographique d'une île longtemps fermée aux idées du reste de l'Europe. Il y a son important retard économique : « Nous n'avons pas eu de révolution industrielle, rappelle Monica Barnes. Avec l'arrivée de l'urbanisation, de l'industrialisation et du capitalisme, la situation des femmes a commencé forcément à évoluer. » Et puis, dernière explication et non la moindre, l'esprit irlandais. « Je ne veux pas généraliser, mais c'est vrai que chez nous le totalitarisme n'est pas une notion parfaitement abstraite, reprend Ailbhe Smyth. Le fascisme ici n'est pas politique, mais moral. Tout ce qui n'est pas moi est le mal. Tout ce qui n'est pas moi, catholique et homme, est inacceptable, intolérable. Et doit rester invisible. »

Des hommes et pas des fœtus !

Une situation, on le voit, pas vraiment folichonne pour les femmes. Qui trouvent, toutefois, des raisons d'espérer. « L'Eglise perd de son influence auprès des jeunes, ces jeunes qui en 1990 représenteront la moitié de la population irlandaise, souligne Monica Barnes. Je leur fais confiance, comme je fais confiance au mouvement des femmes dans notre pays. » Un mouvement encore très vivace, même s'il connaît certains signes de lassitude. Un mouvement moins usé qu'ailleurs, parce que les militantes sont loin d'avoir obtenu tout ce qu'elles voulaient. Un mouvement qui n'a jamais su théoriser mais qui agit, quotidiennement, sur le terrain. Et qui, petit à petit, parvient à oublier ses dissensions politiques. Jusqu'à présent, la question nationale divisait les groupes de femmes. Les contacts répétés depuis un an entre Irlandaises du Sud et du Nord ont permis de faire le point. Et de découvrir que, d'un côté comme de l'autre de la frontière, les femmes de toute façon n'avaient jamais la meilleure place. Quoi de plus édifiant que cette remarque d'une étudiante de Belfast sympathisante de l'I.r.a. : « Nos maris et nos frères sont prêts à tuer des soldats anglais, mais ils sont contre l'avortement. Des hommes peuvent mourir, pas des foetus. » Dans le calme ou sous les bombes, la cause des femmes n'est jamais la bonne. Cela, les Irlandaises, moins que jamais résignées, l'ont compris. Et sont décidées à tout faire pour que la patrie de l'homme tranquille soit aussi celle de la femme à part entière. ●

FRANÇOIS MITTERRAND: "L'EUROPE, J'Y SUIS, J'Y CROIS"

Dans son discours de Strasbourg le président en exercice de la Communauté a lancé une série d'idées nouvelles pour relancer la construction européenne

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

(de notre envoyé spécial à Strasbourg)

LE 24 mai, sur le coup de midi, Yvette Fuillet, députée socialiste européen, se sentait revigorée. Elle avait encore dans l'oreille les accents du plaidoyer européen que venait de prononcer François Mitterrand, président du Conseil européen, dans l'enceinte de l'Assemblée des Communautés européennes. « C'est un discours de jeune homme », ajoutait-elle visiblement réjouie des perspectives tracées par François Mitterrand, et qui engagent encore un peu plus les socialistes sur la voie de la construction européenne.

On savait le président de la République très européen. Dans le cadre solennel du Parlement de Strasbourg, ce choix a été réaffirmé dans toute sa continuité historique. « Lorsque, en mai 1948 (...), l'idée européenne a pris forme, c'était au congrès de La Haye, j'y étais, j'y croyais. Lorsqu'en 1950, Robert Schuman a lancé le projet de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, j'y adhérais et j'y croyais. Lorsqu'en 1956 le vaste chantier du Marché commun fut ouvert avec la participation très active du gouvernement français de l'époque, j'y étais et j'y croyais. Et, aujourd'hui, alors qu'il nous faut sortir l'Europe des Dix de ses querelles et la conduire résolument sur les chemins de l'avenir, je puis le dire encore, j'y suis et j'y crois. »

L'idée européenne a toujours fait son chemin chez François Mitterrand. Une continuité qu'il est bien difficile, soit dit en passant, de ne pas opposer à la versatilité et à l'opportunité d'un Chirac, véritable girouette européenne qui se découvre soudain des convictions communautaires pour les besoins de sa cause.

Sa fidélité à l'Europe, François Mitterrand l'a confirmée et concrétisée par l'œuvre qu'il a accomplie depuis qu'il préside le Conseil européen. « A l'exception d'un seul, tous les contentieux ont été réglés. » Il s'agit bien sûr de la contribution britannique, mais « qui n'a pas bloqué le mécanisme européen ». La preuve ? Les nombreux accords qui ont été dégagés à Bruxelles sur la P.a.c., la maîtrise budgétaire notamment, sans oublier le lancement du programme Esprit quelques semaines auparavant.

Fragile, l'Europe peut donc encore vivre. Mais quelle Europe ? A travers les réformes institutionnelles et de fonctionnement qu'il a préconisées, François Mitterrand s'est prononcé pour conférer à la C.e.e. une dimension résolument plus politique. Comme à Bruxelles, il a stigmatisé la règle de l'unanimité dont « la pratique est poussée bien au-delà de ce que commandent les traités et même que ce que prévoyait le com-

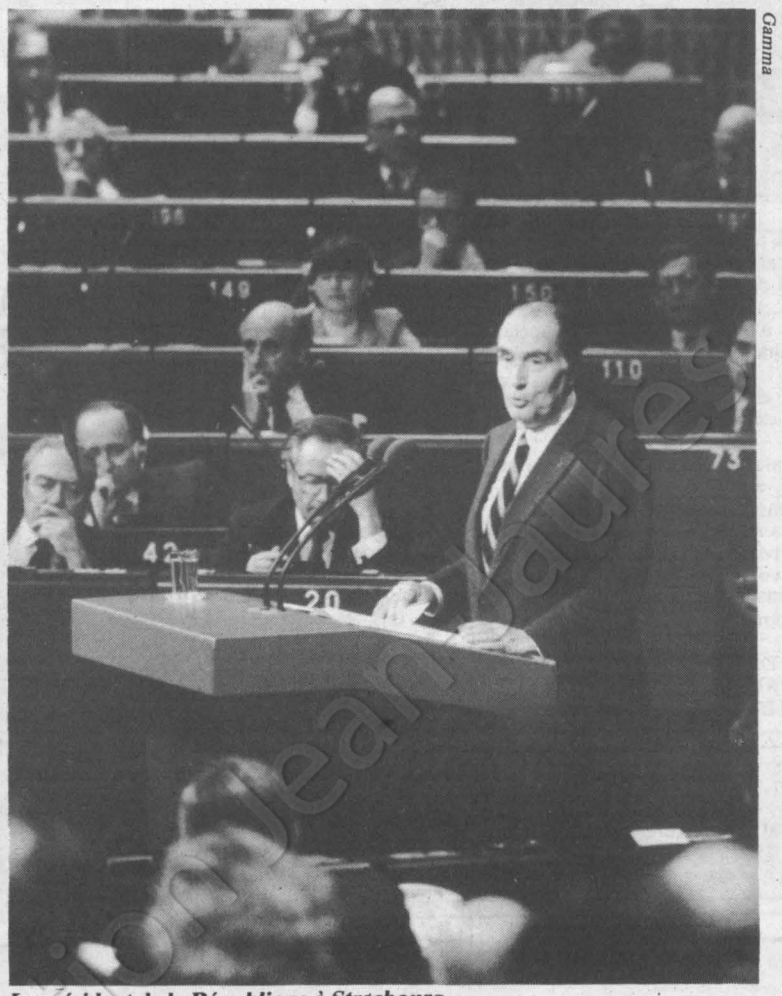

Gamma

Le président de la République à Strasbourg.

promis de Luxembourg (...). Il est temps de revenir à une pratique plus normale et plus prometteuse. Le gouvernement français, qui avait été à l'origine de ce compromis, a déjà proposé d'en restreindre l'usage à des cas précis ». Comme à La Haye, le président s'est déclaré favorable à la création d'un secrétariat permanent susceptible de débarrasser le Conseil européen des affaires courantes et techniques. Des mêmes objectifs politiques découle la volonté d'assurer plus de continuité à la présidence de la Communauté, et de restituer son autorité à la Commission.

Une des nouveautés du discours de François Mitterrand réside dans sa référence à une « Europe à plusieurs vitesses » ou « à géométrie variable ». François Mitterrand a été catégorique. « Cette démarche qui traduit une réalité s'impose. On veillera à la rendre complémentaire et non pas concurrente de la structure centrale qui reste la Communauté. » D'autant plus que le traité de Rome ne couvre pas tous les domaines, à commencer par l'éducation, la santé, la justice, la sécurité, la lutte contre le terrorisme. C'est pourquoi François Mitterrand a fait très nettement référence au projet de traité instituant l'Union européenne, plus connu sous le nom de projet Spinelli (1). « A situation nouvelle doit correspondre un traité nouveau qui ne saurait, bien entendu, se substituer aux traités existants, mais les prolongerait dans les domaines qui leur échappent. Tel est le cas de l'Europe politique. Pour une telle entreprise la France est disponible. » Et, dans la foulée, François Mitterrand de se déclarer prêt à examiner le projet Spinelli qui « dans son inspiration » lui convient, et de suggérer l'engagement « de conversations préparatoires qui pourraient déboucher sur une conférence des Etats membres intéressés ».



Pascal Lebrun

Autour de Lionel Jospin les dirigeants socialistes européens réunis à Paris, la semaine dernière.

Le projet Spinelli avait été adopté le 14 février au Parlement européen par 229 voix contre 31, et 42 abstentions. Les socialistes français s'étaient abstenus, considérant que ce traité contenait des aspects positifs précisément dans son inspiration, mais qu'il ne mettait pas assez l'accent sur l'urgence d'une relance économique et sociale, et de la mise en œuvre de politiques nouvelles.

Il n'y a donc aucune contradiction entre les propos du président du Conseil européen et l'attitude des socialistes français, chacun étant en outre d'accord sur le fait que le pojet Spinelli ne remplaçait pas le traité de Rome, mais le complétait.

En pleine campagne électorale, l'allocution de François Mitterrand ne peut que relancer le débat européen. Ses positions sur le traité d'Union européenne remettent en lumière les contradictions de la liste Veil. Les libéraux et l'U.d.f. avaient approuvé le texte, alors que les chiraquiens n'avaient pas pris part au scrutin. D'autre part, Simone Veil ne pourra plus se prévaloir d'être la seule à avoir des conceptions très européennes.

C'est sans doute la raison pour laquelle elle n'a manifesté aucun signe d'approbation à la fin du discours du président du Conseil européen, alors que de nombreux membres de son groupe applaudissaient sans retenue, et que plusieurs autres intervenants faisaient écho très favorablement aux réflexions de François Mitterrand.

Celles-ci ouvrent également de nouvelles perspectives à la liste conduite par Lionel Jospin. D'autant plus que, outre les réformes visant à construire une Europe plus politique, François Mitterrand a repris l'idée d'une station spatiale européenne qu'il avait évoquée à La Haye, et que, pour la première fois, il a souhaité la création d'un satellite franco-allemand à partir de laquelle une chaîne européenne de télévision pourrait être offerte à tous les créateurs des pays membres. Décidément, la présidence française n'aura pas ménagé son énergie et son imagination pour faire progresser l'Europe ! ●

(1) Le projet de traité d'Union européenne, adopté par le Parlement européen en février 1984, définit, en matière de compétences, ce qui devra être du domaine de la coopération relevant des chefs d'Etat, et ce qui devra être de la compétence communautaire relevant des institutions. Il prévoit une codécision législative entre le Parlement et le Conseil, la suppression de la notion de dépenses obligatoires et non obligatoires en matière budgéraire, l'investiture de la Commisson par le Parlement. Le Conseil (hormis les cas prévus par les traités) devra statuer à la majorité absolue ou qualifiée.

AIDONS-LES A VOLER DE LEURS PROPRES AILES



Dans de nombreux pays, des individus agissent, des associations s'organisent, qui veulent rompre le cercle infernal de la pauvreté et du sous-développement, donner aux plus démunis les moyens d'« émerger » et d'agir sur leur avenir.

Ces organisations, déjà constituées et solides, sont les relais naturels de notre action sur un terrain qu'elles connaissent bien. Avec elles, nous concevons et réalisons des programes concrets : écoles maternelles dans les bidonvilles récents du nord de Bombay, crèche itinérante sur des chantiers de constructions à Poona, aide à des associations de femmes dans la montagne de Maharashtra et scolarisation des « school drop-outs » (Inde).

Pour une plus grande efficacité, les coordinateurs de l'**A.C.I.A.D.** suivent sur place la bonne exécution des programmes jusqu'à l'obtention des résultats escomptés.

L'**A.C.I.A.D.** est une association loi 1901 dirigée et assistée par des sociologues, des médecins et des économistes qui ont l'expérience du terrain. Le sérieux et la compétence de cette équipe lui ont valu le soutien de nombreux organismes français et européens.

Mais nous avons aussi besoin de l'aide du public : SOUTENEZ NOS ACTIONS en libellant vos dons à l'ordre de **FONDATION DE FRANCE A.C.I.A.D. N°06 / 3156,** à adresser au **40, avenue Hoche -75008 Paris.** Dès réception, un reçu et une brochure vous seront envoyés.

VOTRE DON EST DEDUCTIBLE DE VOTRE REVENU IMPOSABLE A CONCURRENCE DE 3 % POUR LES PERSONNES PHYSIQUES ET 3 % POUR LES SOCIETES.

A.C.I.A.D.
Association de Coopération Internationale au Développement
44, rue Ginoux - 75015 PARIS — Tél. : (1) 578.92.58
Association loi 1901, créée en 1983. Titulaire d'un compte d'Association à la **FONDATION DE FRANCE** N°06/3156.

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création
.la gestion
.l'organisation
.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE - 92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
TEL : 778.16.60 TELEX : 610579

BANQUE HERVET

PLACEMENT ASSOCIATIF

Pour aider les Organismes bénéficiant du régime fiscal des Associations sans but lucratif à gérer leur trésorerie, la BANQUE HERVET propose PLACEMENT ASSOCIATIF, un Fonds Commun de Placement de court et moyen terme.

PLACEMENT ASSOCIATIF permettra aux Associations de bénéficier des meilleurs taux de rémunération offerts par le marché des obligations françaises et d'une gestion de portefeuille adaptée aux caractères spécifiques de leur fiscalité.

Pour tout renseignement complémentaire appeler au 758.94.00
M. Olivier DOIGNON - Direction Financière
BANQUE HERVET, 127, av. Charles-de-Gaulle - 92200 Neuilly

en vacances aussi...

courrier contact
Une personne de votre choix peut réexpédier votre courrier : votre bureau de poste tient gratuitement à votre disposition des enveloppes de réexpédition.

argent contact
Carnet de chèques postaux avec carte de dépannage, livret de caisse d'épargne de l'oiseau bleu, vous permettent de retirer de l'argent dans plus de 17 000 bureaux de poste.
La carte CCP 24/24 permet de retirer de l'argent, de jour comme de nuit, en façade de 500 bureaux de poste.

allo contact
Emportez votre répertoire téléphonique.
Plus de 160 000 cabines vous permettent de joindre pratiquement le monde entier.

PTT le contact



Massoud Radjavi.

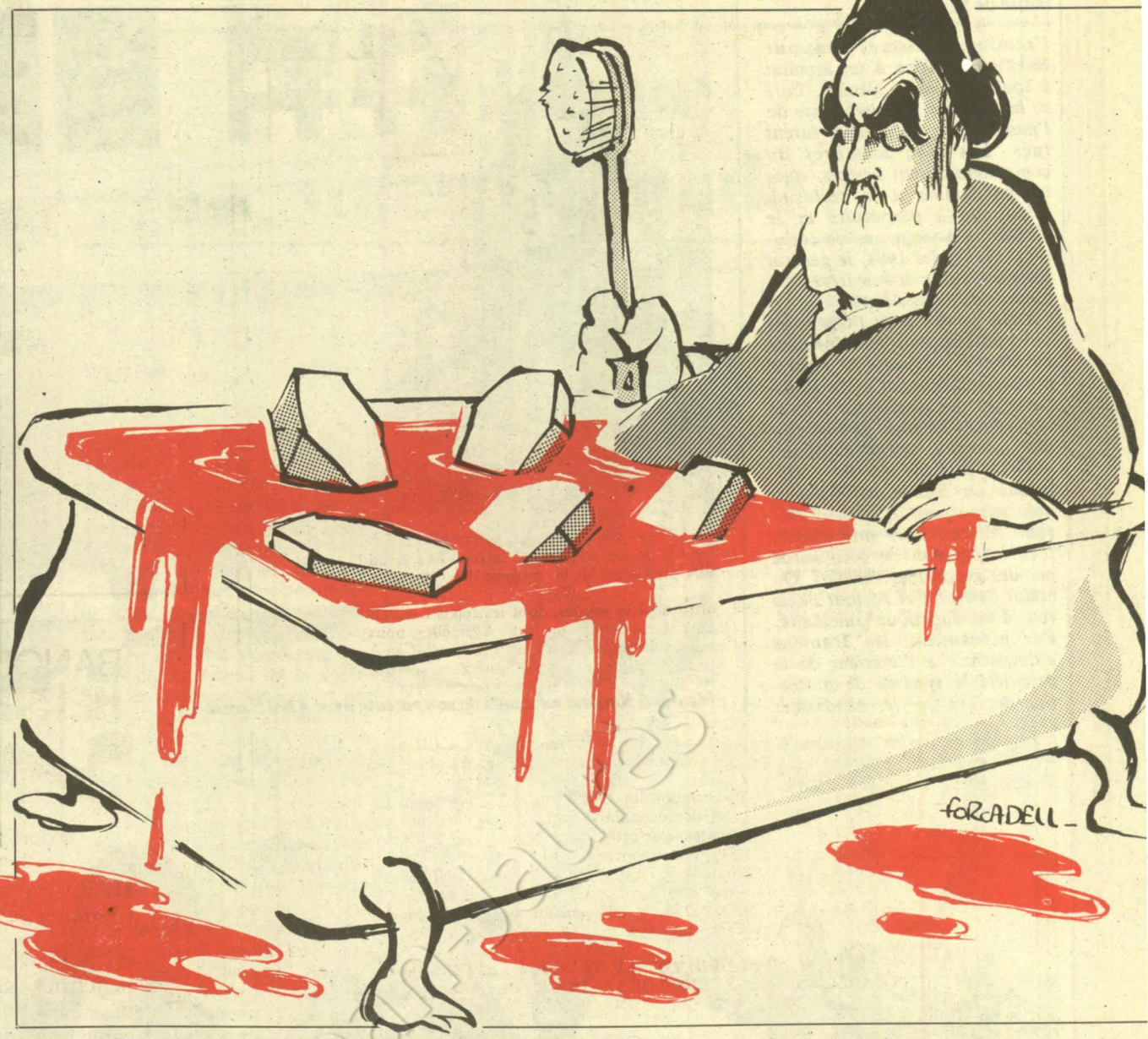

MASSOUD RADJAVI: "SEUL KHOMEYNI VEUT LA GUERRE"

Massoud Radjavi leader des Moudjahedines du peuple vit en exil en France depuis trois ans, comme la quasi-totalité de l'opposition iranienne. De son pavillon d'Auvers-sur-Oise transformé en bunker, il interpelle l'imam Khomeyni en le sommant d'organiser des élections enfin libres, s'explique sur ses relations avec l'Irak et l'Union soviétique ainsi que sur la guerre du golfe et ses dissensions avec Banisadr

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

MASSOUD Radjavi, 35 ans. Sa tête a un prix à Téhéran. Condamné à mort deux fois sous la dictature du chah, il voit sa peine commuée en prison à vie. Ensuite la révolution iranienne lui rend la liberté. Peu après, devant la teneur du nouveau régime, Radjavi et son organisation reprennent le maquis. Nouvelle condamnation à mort et, après une évasion spectaculaire, Radjavi gagne la France. Le chemin inverse de celui du patron de la « révolution islamique », l'imam Khomeyni. Derrière lui, le leader des modjahedines du Peuple laisse sa femme qui mourra lors d'un affrontement avec les « gardiens de la révolution » et un bébé, leur fils, qui est resté entre les mains du « procureur de la révolution »...

Les hommes politiques iraniens s'exilent en France. Les hommes d'affaires préfèrent la Grande-Bretagne, la Suisse ou les Etats-Unis. Les scientifiques choisissent en général l'Amérique du Nord. Comme le disait François Mitterrand en février 1984 : « Toutes les couches successives de la géologie politique iranienne se retrouvent à Paris. » En effet, des leaders de l'opposition tels que Bani Sadr et Massoud Radjavi, jusqu'au fils de l'ancien chah d'Iran, Reza II, lui aussi réfugié en France, tout l'éventail politique iranien se retrouve tôt ou tard dans l'Hexagone.

Et cela pose un certain nombre de problèmes de sécurité. Depuis l'arrivée au pouvoir de l'imam Khomeyni, trois attentats ont été commis en France contre des personnalités de l'ancien régime iranien. En décembre 1979, le prince Charyar-Mustapha Chafik, fils cadet de la princesse Achraf Pahlavi, sœur jumelle du Chah, est tué face à son domicile parisien.

En juillet 1980, l'ancien

(suite en page 18)



Gamma

Enfants-soldats iraniens faits prisonniers en Irak.

(suite de la page 17)

Premier ministre Chapour Bakhtiar échappe à un attentat à son domicile de Neuilly. Lors de la fusillade, une habitante de l'immeuble et un policier furent tués. Les cinq membres du commando furent arrêtés, quatre condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité et le cinquième à vingt ans de réclusion. En février 1984, le général iranien Oveissy et son frère sont tués rue de Passy à Paris.

Dans la vallée de l'Oise près de Pontoise, un confortable pavillon est devenu le bunker du Conseil national de la Résistance (*). La piscine est vide et le jardin, détourné de sa fonction première, abrite un grand nombre de baraques en préfabriqué où logent les Iraniens qui, petit à petit, quittent Téhéran. Mi-couvent, mi-château fort, le pavillon est bien gardé par des gendarmes mobiles. On craint l'attentat et surtout l'acte fou d'un fanatique suicidaire. Par précaution, les Iraniens « doublent » à l'intérieur de la propriété le système de protection déployé par les gendarmes français. Difficile d'approcher même avec un rendez-vous fixé à l'avance, les menaces des khomeynistes sont prises au sérieux. Et des menaces, Massoud Radjavi et ses amis en reçoivent des centaines...

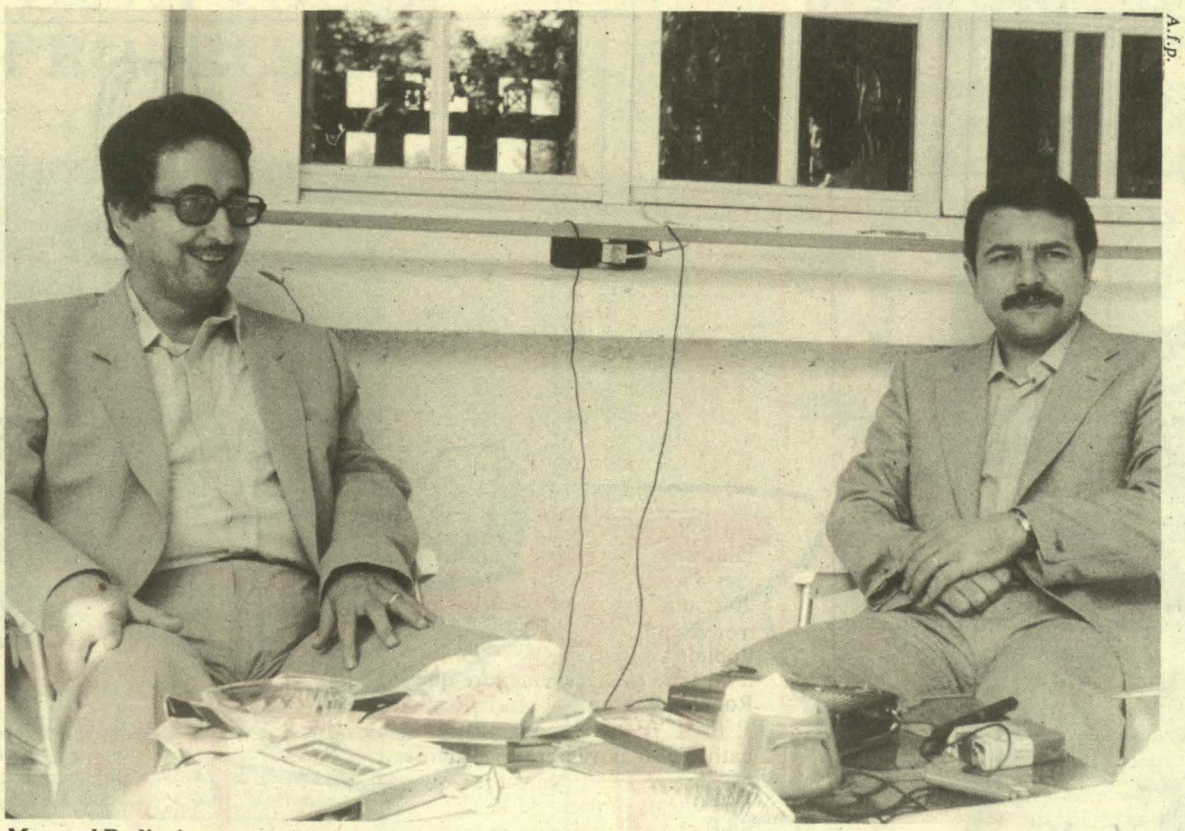

A.f.p.

Massoud Radjavi au temps de son entente avec Abol Banisadr.



A.f.p.

Recevant des mères de « martyrs » à Auvers.



Fêtant le nouvel an iranien avec des militaires en exil.

* Le C.n.r. est constitué par « les professeurs engagés des universités » le Front démocratique national iranien ; la Ligue Eghanah ; le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran ; le Parti du travail ; les Modjahedines du Peuple ; l'Association tohidi des guildes ; le Conseil uni de la gauche ».

« L'UNITE » : M. Massoud Radjavi, il y a deux mois l'ancien président de la République islamique d'Iran, M. Bani-Sadr, annonçait à la presse sa décision de rompre l'accord qui le liait au Conseil national de la Résistance (C.r.r.). Il avait, à cette occasion, exprimé les motifs d'une telle décision. Vos rencontres avec le ministre des Affaires étrangères de l'Irak, M. Tarek Aziz, n'ont pas plu à M. Bani Sadr. D'autre part, vos déclarations sur l'indépendance du Kurdistan n'ont pas été bien vues par l'ancien président. Le départ de M. Bani Sadr entraîne-t-il la disparition du C.n.r. ?

MASSOUD RADJAVI : pas du tout. Le Conseil national de la Résistance a décidé à l'unanimité, fin mars 1984, de mettre un terme à sa collaboration avec M. Bani Sadr. Beaucoup de choses ont été dites dans la presse. Des rumeurs et rien d'autre. Mes responsabilités à la tête du C.n.r. et en tant que dirigeant des Modjahedines du Peuple m'obligent à une certaine réserve. Toutefois, il y a les communiqués officiels du C.n.r. où vous pouvez lire : « Il est essentiel de persévérer et de s'obstiner à promouvoir une politique de paix, pour garantir les intérêts du peuple iranien. Le C.n.r. désire souligner une fois de plus que les étapes franchies jusqu'ici sur cette voie (la rencontre du responsable du C.n.r. avec le vice-Premier ministre irakien, la préparation d'un plan de paix et les efforts pour que ce plan soit adopté par les instances et organisations internationales, les activités spécifiques pour promouvoir la paix en Iran, les appels lancés aux soldats pour qu'ils désobéissent aux agents belliqueux de Khomeyni et abandonnent le front pour rejoindre les forces de la résistance, la demande d'interrompre le bombardement des villes et des villages du pays) ont suscité non seulement l'approbation totale, mais aussi l'admiration. » Voilà notre réponse.

— Les communiqués du C.n.r. font simplement allusion aux positions de M. Bani Sadr.

— Je ne veux pas rentrer dans les détails. Nous avons préféré expliquer de manière positive nos positions plutôt que de mettre l'accent d'une façon négative sur les points de désaccord.

Par ailleurs, pour nous, le point essentiel n'est pas l'Irak, c'est le régime de Khomeyni ! D'un point de vue géopolitique, il est impensable que l'Irak puisse un jour imposer à notre pays une forme de gouvernement ou une dépendance quelconque. Nous savons qu'actuellement l'Irak souhaite la paix.

— Est-ce pour cela que M. Tarek Aziz est venu à Auvers-sur-Oise ?

— Oui, Nous poursuivons une politique destinée à trouver une paix juste et équitable avec l'Irak. Nos rapports avec ce pays sont très clairs ; nous voulons la paix et eux aussi, seul Khomeyni veut la guerre. Nous faisons des propositions de paix, elles sont acceptées par l'Irak et parfois même par des organisations internationales. L'Internationale socialiste, en avril 1983, a approuvé notre proposition de paix.

— Certaines informations récentes laissaient envisager la possibilité d'un rapprochement entre le C.n.r. et l'Union soviétique.

— Encore des rumeurs ! Je voudrais vous dire que le C.n.r. n'envisage aucune forme de collaboration avec le Parti Toudeh (1). Ni politiquement ni idéologiquement, nous nous sentons proches de cette organisation. Notre conseil a décidé au mois de mars dernier de refuser tout accord politique avec le Parti Toudeh. Il faut savoir que ce parti, avant l'arrestation de sa direction, avait collaboré avec le régime de Khomeyni. Ses dirigeants s'étaient engagés dans la répression des forces combattantes de la Résistance.

— Votre fermeté à l'égard du Parti Toudeh ne répond pas à la question concernant l'Union soviétique, ou est-ce qu'il y a un rapport entre les deux ?

— Avec l'U.r.s.s., nous avons plus de 3 000 kilomètres de frontière. Il ne s'agit pas d'aller faire la guerre à l'Union soviétique. Nous nous attendons donc dans l'avenir à des rapports de bon voisinage et de respect réciproque. Nous sommes les garants, en Iran, de l'indépendance et de la démocratie. Nous ne voulons pas être dépendants de l'une ou l'autre superpuissance, et ma présence sur le sol français est déjà une réponse à vos questions. Nous ne jouons pas d'autre carte que celle de notre patrie. L'indépendance tous azimuts est la première leçon de notre révolution ! Les Modjahedines du peuple d'Iran luttent pour faire admettre aux Américains et aux Soviétiques qu'il faudra respecter un Iran démocratique et indépendant.



Sygma

Missile « Stinger » que les Américains fournissent en ce moment aux Saoudiens.

— La « guerre du Golfe » semble entrer dans une nouvelle phase. Les interventions des pays n'appartenant pas à la région ne sont plus à exclure. Que pensez-vous de cette évolution ?

— Il y a quelques jours, j'ai envoyé un télégramme au président du Conseil de Sécurité des Nations unies et, aujourd'hui, nos positions sont connues de tous les ministres de Relations extérieures des pays membres du Conseil de Sécurité. Nous avons fait parvenir ce texte à Claude Cheysson. Nous pensons que Khomeyni a décidé de régionaliser le conflit. L'échec des offensives iraniennes et la réduction des exportations de pétrole, suite au blocus irakien, mettent le régime de Khomeyni dans une situation très grave. Sur le plan interne, il doit faire face à une grandissante résistance chaque jour plus déterminée. Il vient d'essuyer un échec lors des dernières élections législatives, et la situation sociale se dégrade.

Dans mon télégramme, j'explique que Khomeyni menace la stabilité de toute la région, qu'il est prêt à toutes les aventures, et qu'il envisage d'élargir les activités de ses terroristes. Pour lui, il s'agit aujourd'hui de continuer la guerre ou de tomber ! Le régime ne respecte pas les règles internationales. Khomeyni a rejeté toutes les résolutions de l'O.n.u. concernant la paix dans la région. Il y a plus de 120 000 prisonniers politiques en Iran, et il a fait exécuter, depuis 1981, 40 000 personnes. Face à cette situation nous proposons le boycottage du pétrole de Khomeyni et l'arrêt des livraisons d'armes à son régime.

— Avez-vous fait ces propositions aux gouvernements directement concernés par le boycottage ou par la vente d'armes ? (2)

— Disons que j'ai fait connaître notre proposition à certains pays dont le Japon, l'Allemagne fédérale et l'Italie. Notre message est très simple : d'un côté, il y a Khomeyni c'est-à-dire la guerre, l'anarchie, l'instabilité dans toute la région. De l'autre côté, nous trouvons la possibilité d'un Iran démocratique et indépendant avec les Modjahedines et avec le C.n.r. Nous proposons la paix et la stabilité pour la région.

— Pensez-vous que le cours défavorable de la guerre peut pousser Khomeyni à accepter la paix ?

— La poursuite et l'approfondissement de la guerre lui permettent de couvrir la répression interne. Khomeyni pourrait accepter une cessation des hostilités seulement s'il se trouve dans une situation d'extrême faiblesse.

— A vous entendre, on pourrait croire que seule une défaite militaire dans l'actuel conflit pourrait entraîner la chute de Khomeyni. Pensez-vous donc que le facteur externe est plus important aujourd'hui que la résistance interne ?

— D'abord, il ne faut pas séparer ces deux aspects, ils sont indissociables. Le bellicisme de Khomeyni, le terrorisme de son régime sont en étroite relation avec la situation interne, avec la répression. Les mots d'ordre de la résistance — paix et liberté — montrent aussi le rapport organique entre les facteurs que vous mentionnez.

Khomeyni joue son avenir dans cette guerre. Sans le conflit du Golfe, le régime aurait été terminé en 1982. Nous sommes face à un régime qui a perdu toute légitimité et qui viole d'une façon permanente les droits de l'homme.

— Quelle est la situation actuelle au sein de l'armée ?

— L'armée est sous le contrôle violent du régime. Khomeyni s'emploie à créer sa propre armée avec les « pasdarans. » D'un côté, il y a l'armée classique et, de l'autre, les pasdarans. J'ai reçu ici même, deux semaines auparavant, la visite d'une soixantaine d'officiers de l'armée régulière. Il s'agissait de représentants des trois armées venus des différents pays où ils ont pu s'exiler. Les Modjahedines jouissent d'une grande sympathie au sein de l'armée. Il y a eu à plusieurs reprises des révoltes et des soulèvements de militaires patriotes dans plusieurs casernes. Plusieurs militaires ont dû fuir, et des centaines ont été exécutés. Nous avons les listes des noms de ces derniers.

— Comment pouvez-vous expliquer que Khomeyni trouve encore des milliers d'hommes à envoyer au front ?

— Sous la contrainte et dans une atmoshère de terreur, bien des choses peuvent être faites. Il procède au recrutement forcé de jeunes gens. Les écoliers sont envoyés de force sans le consentement des parents.

— Selon vous, l'autorité religieuse exercée par Khomeyni ne joue dans ce cas aucun rôle ?

— C'est négligeable. La répression absolue est son instrument. L'islam n'est pour lui qu'un masque.

— Vous parlez tout le temps du seuil Khomeyni. Pensez-vous qu'on puisse réduire le problème à une seule personne sans tenir compte des couches ou des secteurs qui profitent ou qui appuient le régime ?

— Il s'agit d'une bande de terroristes qui a pris le pouvoir au prix de 50 exécutions par jour, de 100 arrestations quotidiennes, et qui mène une guerre qui a déjà entraîné la mort d'un million de personnes. Si ce régime avait eu un minimum de base sociale, il aurait répondu aux revendications populaires. En revanche, on peut dire que pour survivre il a besoin de la crise. Les journaux occidentaux se trompent en croyant qu'il s'agit d'un régime fort. En réalité, la guerre et la répression sont les preuves de sa faiblesse.

— J'insiste, Khomeyni ne fait pas tout seul tout ce que vous décrivez. Il y a un appareil d'Etat avec son personnel, il y a le clergé et les exécutants des ordres, les tortionnaires... La mort de Khomeyni provoquera-t-elle inéluctablement la disparition du système tout entier ?

— La réponse est extrêmement simple, et nous avons un exemple historique récent. Dans les dictatures « uni-personnelles », soit sous le chah, soit sous Khomeyni, lorsque le dictateur disparaît, il ne reste plus rien ! Les collaborateurs sont là, mais en l'absence du tyran la machine se disloque. Je peut vous dire que sans Khomeyni son système ne peut pas exister.

— Pensez-vous que l'islam à la mode khomeyniste va exister encore longtemps ?

— En Iran, l'islam de Khomeyni n'existera pas longtemps. Il y aura un islam démocratique, celui pour lequel les Modjahedines donnent aujourd'hui leurs vies. Notre islam propose le pardon et l'amitié.

— Allez-vous pardonner aux collaborateurs, aux tortionnaires ? Allez-vous fermer, en cas d'une victoire de vos forces, le cycle de violence qui ravage l'Iran ?

— Humm... Je ne peux pas décider individuellement du sort de ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang du peuple. Il y aura des tribunaux avec des jurés, et nous assurerons les droits de la défense et nous permettrons à des observateurs étrangers d'assister aux procès.

D'un point de vue idéologique, pour les Modjahedines, l'islam n'a pas besoin de verser le sang d'autrui. Nous ne préparons pas la violence. Je veux vous donner un message pour Khomeyni.

— Vous savez, je ne pense pas que Khomeyni lise assidûment « l'Unité ».

— Il lit tout ce qui a trait aux Modjahedines. Bien, voici le message. Si Khomeyni accepte de convoquer des élections vraiment libres, je retourne immédiatement, et les Modjahedines du Peuple déposent les armes pour participer au scrutin. Nous ne craignons pas le verdict des urnes. Avant de commencer la lutte armée, nous avions essayé d'épuiser tous les moyens légaux du combat politique, mais la répression nous oblige à prendre les armes. Même si Khomeyni permettait en Iran la moitié..., non, la moitié de la moitié des libertés existant en France, nous serions sûrs d'obtenir une victoire démocratique. ●

(1) Il s'agit du Parti communiste iranien.

(2) Au moment de notre entretien, les syndicats des marins et les armateurs japonais n'avaient pas encore pris la décision de refuser l'envoi des navires vers le Golfe. Maintenant, c'est chose faite. La C.f.d.t. en France et le N.u.s. britannique ont pris aussi position dans le même sens.

Politique internationale

ETATS-UNIS
Et si Reagan perdait...



Jesse Jackson, vu par Daullé !

Un récent article d'un « columnist » du « New-York Times » semble avoir à la fois créé une certaine surprise et trouvé un certain écho dans l'opinion politique américaine : il laissait, en effet, entendre que Ronald Reagan, contrairement à toute attente, pourrait être battu le 6 novembre prochain par le candidat démocrate notamment en raison de la désertion du vote des femmes et des « cols bleus » qui avaient voté pour Reagan contre Carter en 1980 et aussi du vote juif qui reviendrait massivement aux démocrates.

On n'en est pas encore là mais à la Maison-Blanche on paraît aujourd'hui beaucoup moins assuré d'une victoire facile. Tout dépend de ce que sera en face le « ticket » démocrate. Gary Hart ne peut plus combler le retard qu'il a pris sur Walter Mondale mais les dernières primaires qui auront lieu mardi prochain diront si ce dernier pourra ou non disposer à la Convention de San Francisco à la mi-juillet d'une majorité absolue de délégués acquis à sa cause. S'il n'en était pas ainsi, il lui faudrait donner des gages tant au sénateur du Colorado qu'au révérend Jesse Jackson dont la présence dans la compétition a déjà sensiblement modifié les données initiales de la campagne présidentielle démocrate.

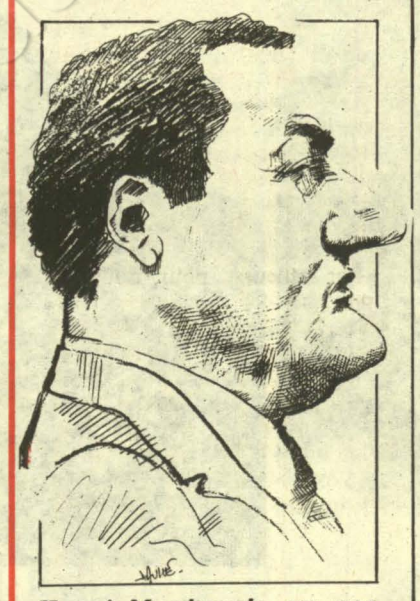

Hosni Moubarak, vu par Daullé.

Même s'il n'a eu jusqu'ici qu'un résultat globalement modeste — dû en particulier au mécanisme électoral qui fait qu'avec 20 % des suffrages populaires il n'a que 9 % de délégués alors que Mondale en obtient 49 % avec seulement 40 % des voix — Jackson a réussi à mobiliser autour de lui une force avec laquelle il faudra compter en faisant s'accroître de façon considérable l'inscription et la participation électorale des Noirs. Or, le nombre d'abstentionnistes noirs était en 1980 très supérieur à la marge avec laquelle Reagan l'avait emporté sur Carter.

Jackson acceptera-t-il de se rallier à la candidature de Mondale ? Cela supposerait qu'il obtienne un certain nombre d'engagements précis concernant l'amélioration des conditions sociales de la communauté noire dont la très grande majorité se reconnaît désormais en lui. Or, il serait difficile à Walter Mondale — ou, le cas échéant, à Gary Hart — de satisfaire ces revendications sans effrayer une partie de l'électorat modéré dont tout candidat démocrate a besoin pour être élu.

Si Mondale l'emporte en juillet, ce qui reste l'hypothèse la plus probable, il lui faudra également choisir avec soin un vice-président susceptible de lui apporter un supplément de voix. On parle à l'heure actuelle soit du sénateur Bumpers, de l'Arkansas, qui pourrait rallier les votes libéraux, soit du sénateur Bentsen, du Texas. C'est ce dernier que l'on semble craindre le plus dans l'état-major de Reagan où l'on souligne qu'aucun démocrate n'a été élu président sans remporter le Texas et que Bentsen est le seul qui pourrait faire basculer cet Etat en faveur de son parti. C'est également le pronostic que vient de faire l'ancien président Richard Nixon qui estime cependant qu'à l'issue d'une lutte serrée et bien qu'il juge Mondale meilleur dans le débat, Reagan l'emportera en novembre.

A.V.

EGYPTE
Percée intégriste

Le premier résultat connu des élections législatives qui ont eu lieu en Egypte dimanche 27 mai est celui d'un très faible taux de participation. Pour le reste, des indications encore fragmentaires donnaient près de 75 % des suffrages au parti gouvernemental contre 20 à 25 % du neo-Wafd allié aux éléments les plus intégristes.

D'ores et déjà de très nombreuses irrégularités ont soulevé une vague de protestations dans tout le pays. Le président Moubarak qui avait lancé la campagne électorale sur le thème de « la liberté retrouvée » apparaît aujourd'hui dans une situation de relative faiblesse. D'une part les incidents qui ont émaillé toute la journée de dimanche ont été parfois d'une grande gravité. Une candidate d'un parti d'opposition a été tuée et des dizaines de blessés ont dû être hospitalisés avant même la fermeture des bureaux de vote. La campagne s'était déroulée dans le calme et la toute nouvelle liberté d'expression dont jouissent les partis d'opposition pouvait laisser espérer une issue moins violente.

Si les dénonciations de fraude et de trucage des résultats venaient à être confirmés, la possibilité envisagée par Moubarak, d'obtenir un terrain d'entente avec les forces de l'opposition pour faire face aux difficultés économiques et raciales se verrait irrémédiablement compromise.

Ces élections auront permis au parti nationaliste Nafd qui avait été dissous par Nasser, de reprendre sur la scène politique égyptienne une place considérable, par ailleurs l'alliance du parti Wafd avec les Frères Musulmans — organisation interdite depuis 6 ans — a permis à ce parti d'élargir son électorat vers les secteurs proches de l'intégrisme islamique.

Hosni Moubarak voulait, en convoquant aux élections, retrouver une légitimité qui, trois ans après son arrivée au pouvoir, lui aurait permis d'inaugurer une nouvelle étape politique.

Au lendemain du scrutin, il se trouve devant une situation politique plus difficile.

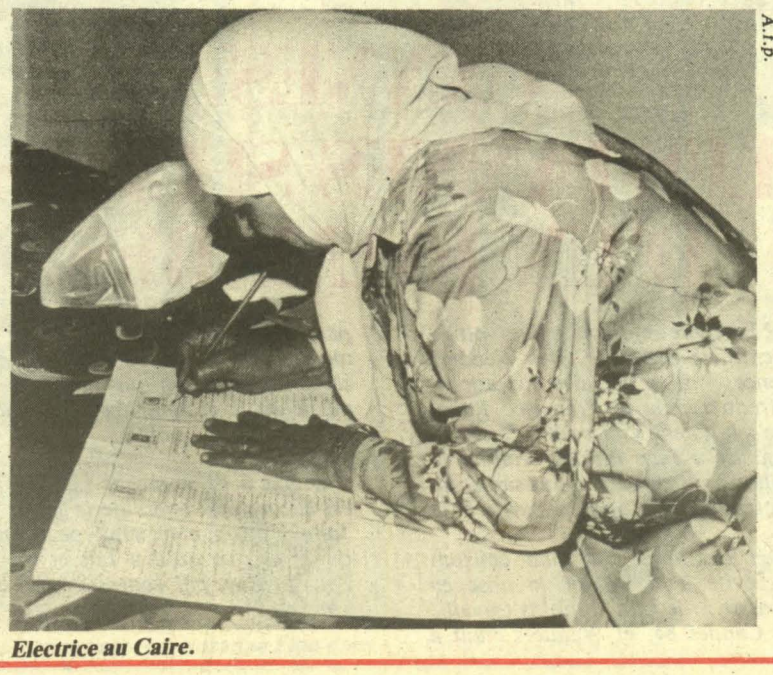

A.f.p.

Electrice au Caire.

JERZY SKOLIMOWSKI, SAOUL DE DOULEUR COMME UN POLONAIS

Mais qu'est-ce qu'ils veulent, les Polonais ? Impossible de les faire tenir tranquille. Vous les bouclez chez eux, vous obtenez Walesa ; vous les expédiez dans l'exil, histoire de désamorcer les révoltes, et vous récoltez Skolimowski. Pas moyen de leur clouer le bec !

PAR FABIAN GASTELLIER

A quarante-sept ans, Jerzy Skolimowski n'a rien perdu de son ironie cinglante qui avait épaté le tout Cannes du cru 82, année de « Travail au noir ». Avec « Success is the best revenge », il crie toujours aussi fort et d'une façon toujours aussi personnelle. Et l'homme n'en finit pas de se poser question sur question. D'essayer de comprendre pourquoi le monde marche sur la tête et pourquoi, lui, dont les goûts prononcés pour le surréalisme, la peinture, le sport ou la musique le destinaient à tout sauf à la politique, est devenu ce que l'on appelle un cinéaste engagé. « J'étais né pour être outsider, explique-t-il les yeux mi-clos, tassé au fond du fond d'un profond fauteuil. Pour observer sans jamais m'immiscer. Je me disais qu'en politique on tourne toujours en rond ; que cela ne débouche jamais nulle part. Je voulais parler d'autre chose, moi ; d'amour, de passion, de jalousie... Mais tout est tellement absurde que c'est la politique elle-même qui m'a forcé à me mêler de ses affaires... »

Morgue inconsciente

La politique ? Elle lui tombe dessus pour la première fois en 1967. Il vient de réaliser « Hands up », une bombe dans le jardin de l'après-stalinisme. Le film est immédiatement saisi ; ne verra jamais le jour en Pologne. Coup dur. Mais ce footballeur-boxeur ne s'avoue pas vaincu pour autant. Au contraire. C'est avec une espèce de morgue inconsciente que Skolimowski défie les autorités. « Je leur ai fait savoir bien haut que je ne referais plus de film chez eux tant que « Hands up » serait censuré, raconte-t-il. Je me disais qu'ils allaient s'excuser ; qu'ils allaient être très embêtés de perdre un créateur... Pas du tout. Ils m'ont dit : « Partez, allez, partez donc. » Et j'ai été libre de partir ou de crever sur place, car la seule chose que je sais faire, c'est du cinéma. » Aujourd'hui encore, alors qu'il n'a pas revu son pays depuis trois ans, Jerzy Skolimowski continue d'espérer une remise de peine pour son œuvre. Une œuvre qui, dit-il, « avait quelque chose de prophétique pour le pays. La presse polonaise le dit elle-même : Si « Hands up » avait pu voir le jour, la situation intérieure en aurait peut-être été changée. Pourquoi ? Parce que c'etait la première fois, à l'époque, que l'on exposait les problèmes de la





Michaël York et Michaël Skolimowski dans « Succès à tout prix ».

CANNES : LES PANNES SECHES D'UN PALMARES

TRENTE-SEPTIEME palmarès. Trente-septième haute voltige qui révolte toujours par son extrême tiédeur. Certes Wenders contre Huston, c'était l'évidence — n'en déplaise aux adorateurs de l'académisme. Certes, Alfredo Landa et Francisco Rabal contre Albert Finney, c'était justice : le talent vrai contre le show-off. Mais préférer une obscure Anglaise à Jane Birkin, bonjour la cabale ! Il est si gênant que ça, Doillon ? Ils ont été si puissants, les états d'âme d'un public et de professionnels soudain partis à la chasse au bouc émissaire ?

Contourner Birkin pour contourner Birkin, alors il fallait couronner Sabine Azéma. Ce qui aurait évité le « prix de la mise en scène » à « Un dimanche à la campagne », le film le moins travaillé de Tavernier. La mise en scène, à Cannes 84, et Wenders étant à part, s'appelait Doillon — si, si — ou Skolimowski (douloureusement absent du palmarès). Personne d'autre. Ou, alors, Marta Meszaros — mais un jury presque exclusivement masculin a quand même su le reconnaître. Ou, encore, Angelopoulos, mais lui non plus n'a pas été oublié.

Quant à l'hommage. La traditionnelle médaille en chocolat qui est encore en travers de la gorge d'un Bresson ou d'un Tarkowski, John Huston n'en avait peut-être pas besoin. Tout le monde sait qui il est, ce qu'il a fait et on se rue à ses films. Un dénommé Satyajit Ray, par contre... Mais cela est une autre histoire. Rendez-vous en 85.

F.G.



Jerzy Skolimowski dirigeant Jeremy Irons dans « Travail au noir ».

nation. Dans les années soixante-dix, Wajda avait la fibre épique et ne s'occupait que du XIXe siècle. Kawalerowicz, de son côté, faisait « Pharaon », sur l'ancienne Egypte. Moi, je parlais de la Pologne. Et si nous avions pu être clairvoyants à temps, nous aurions sans doute pu éviter le pire ».

Les cheveux roses et un zigzag sur le visage

Parler de la Pologne. Skolimowski soupire. Boit une gorgée d'eau glacée. Soupire de nouveau. « Le problème polonais. » Boit encore. « Ca n'intéresse plus personne. » Re-boit. Dans « Success » comme dans « Travail au noir », il filme si nerveusement qu'on l'imagine tendu à craquer. Lui se dit « en état d'urgence ». Amer ? Non. Blessé seulement. Mais quelle blessure... « La Pologne, on la porte en bandoulière, et cela ne sert pas à grand-chose, confie-t-il. Moi je finis par ne même plus tellement aimer ce pays ! Ils ont fait tant d'erreurs que, parfois, le cœur me bat et l'envie me prend de les insulter... Et puis je les vois... A Londres, je retrouve ce type qui était déjà dans « Travail au noir » parce que c'est son histoire qui aurait inspiré ce film, et qui est à présent dans « Success ». Il y joue le chef des figurants polonais. Il survit en travaillant au noir ; parle vingt mots d'anglais, rêve à sa femme demeurée là-bas et qui n'écrit plus, boit et parle nuit et jour de la Pologne. Il radote. Sa vie est en train de se foutre en l'air. Le 13 décembre lui est tombé dessus alors qu'il faisait du tourisme en Angleterre et, depuis, ce type devient fou. Je lui ai dit de partir, de rentrer, mais je ne peux pas me mêler outre mesure de sa vie privée. Alors que faire ? Je fais un film. Je fais « Success ». Au moins ça peut peut-être servir de thérapie à des gens comme lui ; comme mon fils qui a traversé un tel trou noir qu'il a réellement failli prendre son billet pour Varsovie. »

Une solution, le retour au pays ? A cause de la mauvaise conscience due à l'exil ; à l'impossibilité de combattre ailleurs que sur le terrain ? Jerzy Skolimowski ne sait plus. Parce que ses nombreux amis demeurés derrière le rideau de fer ne cessent de l'encourager, il sait qu'il a le droit de parler au nom de son peuple. Et les Polonais sont incorrigibles : dès que l'un d'entre eux vire au patriote, il se sent l'âme d'un leader. Même à quatre mille kilomètres de ses concitoyens. « Nous serons toujours ces poètes romantiques du XVIIIe siècle trimbalant leur nation meurtrie à travers le monde. Mais les temps ont changé, sont devenus plus cyniques. Il y a deux cents ans, la solution pouvait être le suicide. A présent, plus question. Il faut combattre. Combattre sans arrêt tout en sachant que l'on ne progressera pas ; que l'on se contentera de survivre. »

Mais la question de fond, pour Skolimowski, reste la jeune génération de l'exil. Cette nouvelle douleur qu'il a lue, un jour, dans les yeux de son fils Michaël, seize ans, et qui s'appelle l'apprentissage du funambulisme. N'être bien nulle part ; n'avoir de réelle place nulle part et se sentir profondément en déséquilibre, parce que quelqu'un d'autre vous a placé dans cette situation. Peut-on toujours choisir pour ses enfants ? Michaël, à bout de nerfs, a craché douze pages sur le sujet à son père. Qui sont devenues le canevas de « Success ». Et Skolimowski, ivre de nouveau, a plongé dans l'endettement, les hypothèques, les courses contre la montre et les huissiers afin d'aller au bout de ce nouveau pari.

Un pari qu'il a filmé comme toujours entre le rire et les larmes parce que si l'humour n'existait pas, il n'y aurait plus qu'à se flinguer. « Je ne voulais pas, dit encore Skolimowski, et puis voilà que j'ai fait ce putain de film sur ce putain de pays au lieu de passer mon temps à mettre en scène des comédies musicales hyllowoodiennes. C'est ridicule, pourtant c'est ainsi. A Londres, ça n'a pas de sens, mais je sens que j'ai les cheveux roses et un zigzag sur le visage.. » Un sourire. Une gorgée d'eau - la Pologne noyée au fond d'une bouteille ? — Un temps puis, inquiet :« Mais quelle était donc la question ? » ●

Au risque de vous déplaire

VENDREDI 1er JUIN

T.f.1 Tennis à Roland-Garros - 10 h 35, 14 h et, si vous avez raté les deux rendez-vous résumé à 23 h.

Pour les « mordus du tennis », se référer aussi au malicieux recueil publié par notre ami Piem.

A.2 « Les Cerfs-Volants », feuilleton d'après le roman de Romain Gary, réalisation Pierre Badel. Quatrième et dernier épisode : « la Poursuite du bleu » - 20 h 35.

« Apostrophes », émission présentée par Bernard Pivot : « Humour et insolence » -21 h 40.

Cinéma dans l'histoire : «l'Heure des brasiers », film argentin de Fernando Solanas et Octavio Genito - 23 h 05.

Le néo-colonialisme espagnol, anglais, américain et dix ans du mouvement péroniste.

SAMEDI 2 JUIN

T.f.1 Tennis à Roland-Garros - 10 h 35.

« Les affaires sont les affaires », pièce d'Octave Mirbeau, mise en scène de Pierre Dux, réalisation Jean-Paul Carrère -20 h 35.

La plus méchante pièce du répertoire interprété par un génial Pierre Dux en Isidore Lechat.

DIMANCHE 3 JUIN

T.f.1 « Le Mur de l'Atlantique », film de Marcel Camus -20 h 35.

Bourvil, héros malgré lui, nous entraîne dans une Résistance et un débarquement d'opérette. Gentil.

F.r.3 « Témoins » : Mikis Théodorakis, réalisation de Nadine Trintignant - 20 h 35.

Cycle Tourneur père et fils : « Accusée, levez-vous ! » de Maurice Tourneur (1930) -22 h 30.

Une histoire policière assez classique où Gaby Morlay jouait son premier rôle parlant.

LUNDI 4 JUIN

T.f.1 « Huit heures de sursis », film de Carol Reed -20 h 35.

Un classique du cinéma britannique avec un extraordinaire James Mason dont nous ne retrouverons pas la voix de velours sophistiquée puisqu'il est doublé. Est-ce bête !

« Etoile et toiles » de Frédéric Mitterrand : le cinéma chinois - 22 h 45.

A.2 « Le Cœur sur la main », comédie de Loleh Bellon, mise en scène de Jean Bouchaud - 20 h 35.

Ou la pitié dangereuse. Avec Suzanne Flon qui dit mieux que personne la jolie musique de Loleh Bellon.

F.r.3 Cycle Dominique Sanda : « le Jardin des Finzi-Contini » de Vittorio de Sica - 20 h 35.

En Italie, une famille aristocratique d'origine juive disparaît dans la tourmente fasciste. Un film bouleversant et subtil du maître de Sica qui, délaissant les « Pains, amour » et autres fantaisies, retrouvait la veine de ses débuts.

MARDI 5 JUIN

T.f.1 Les mardis de l'information : « Opération fortitude », reportage de Larry Collins, Francis Bouchet et Jean Ruelle - 20 h 35.

Pour le 40e anniversaire du débarquement, Larry Collins a retrouvé un des acteurs du plus grand coup de poker tenté par un service de contre-espionnage : faire croire que le véritable débarquement aurait lieu dans le Pas-de-Calais.



James Mason dans « Huit heures de sursis ».

« Libération blues », variétés de Jean-Christophe Averty avec des morceaux musicaux et des airs qu'on entendait à la Libération - 21 h 45.

« D Day » magazine de documents d'archives réalisé par Georges Alepee - 22 h 30.

A.2 Les dossiers de l'écran d'Armand Jannot : « Au-delà de la gloire » de Samuel Fuller -20 h 40.

Ancien combattant lui-même, Samuel Fuller a réalisé un des films les plus beaux et les plus forts sur la Seconde Guerre mondiale. Derrière le sergent Possum (Lee Marvin), nous suivons une section de la 1re division d'infanterie américaine des plages de Tunisie à la découverte horrifiée des camps de concentration nazis.

MERCREDI 6 JUIN

T.f.1 Tennis : quart de finale simple messieurs - 14 h 30.

A.2 Quarantième anniversaire du débarquement en direct de Normandie, réalisation d'Alexandre Tarta - 14 h 30.

Une commémoration digne de ce nom avec les commentaires de... Léon Zitrone.

JEUDI 7 JUIN

T.f.1 Tennis : demi-finale simple dame - 14 h.

« L'Homme de Suez », feuilleton réalisé par Christian Jacque. Sixième et dernier épisode : « le Sultan du désert » -20 h 35.

« L'Enjeu » magazine économique et social de François de Closets - 21 h 55.

A.2 « Le Fond du problème » feuilleton en quatre épisodes, réalisé par Marco Leto d'après le roman de Graham Greene.

Les aventures d'un major dans une colonie britannique d'Afrique occidentale pendant la Seconde Guerre mondiale. Une des premières grandes réflexions sur le colonialisme et la culpabilité occidentale.

« Résistances », magazine présenté par Bernard Langlois, réalisation par Gilles Daude -21 h 40.

F.r.3 Cinéma 16 : « Besoin d'amour à Marseille », réalisé par Bernard Bouthier -20 h 35.

Les difficultés de vivre d'une jeune femme d'aujourd'hui.



Martine Sarcey et Suzanne Flon dans « le Cœur sur la main ».

Caisse Nationale de l'Énergie

Gaz de France – Obligations 9,70 % 1979

Les intérêts courus du 1er juin 1983 au 31 mai 1984 sur les obligations Gaz de France 9,70 % 1979 seront payables du 1er juin 1984, à raison de 174,60 F par titre et 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue de la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,40 F (montant global : 194,00 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 29,08 F annuel auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 1,94 F faisant ressortir un net de 143,58 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 8 237 obligations comprises dans la série de numéros 183 707 à 191 955, sortis au tirage du 30 mars 1984, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000,00 F, coupon n° 6 au 1er juin 1985 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

Amortissement : 1981 : 51 540 à 57 822
1982 : 64 474 à 71 376
1983 : 72 087 à 80 734

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des Finances, Trésoreries principales et Perceptions) à la Caisse nationale de l'énergie à Paris, 18 bis, rue de Berri, à la Caisse nationale ainsi qu'aux Caisses régionales de Crédit agricole mutuel, aux guichets de la Banque de France et des Établissements bancaires désignés ci-après.

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque Indosuez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

petites annonces

TARIFS

Trois lignes minimum, 28 signes par ligne, blancs compris.

	H.T.
Offres d'emploi	*30 F*
Demandes d'emploi	*20 F*
Immobilier	*25 F*
Divers	*25 F*

Ajouter 18,60 % de T.v.a.

OFFRE D'EMPLOI

Réf. 372. Urgent. Association recherche directeur(trice) pour centre d'accueil de femmes battues. Diplômes requis par convention collective de 1966.

Envoyer candidature écrite + C.v. à M. Joseph Menga, adjoint au maire, Hôtel de Ville, B.p. 15, 76084 Le Havre-Cedex.

DIVERS

Réf. 373. A louer maison de campagne tout confort, 4 personnes, juin (3 000 F), juillet, août (4 000 F) à 2 km du village Roquebrune-sur-Argens (83). Tél. : 45.74.24.

cinéma

N° 306 - JUIN

LE FESTIVAL DE CANNES FILM PAR FILM
(1ere partie)

●

entretiens avec les responsables des différentes sections

(Sélection officielle, un certain regard, semaine internationale de la critique, quinzaine des réalisateurs, perspectives du cinéma français)

●

Et le « cinétélé » (huit pages en couleurs) avec tous les films du mois à la télévision.

●

Et l'actualité du cinéma.
En vente partout, 22 F, et 7, rue Cadet, Paris 9e.

Important catalogue de livres anciens & modernes sur l'Orient (et différentes parties du monde), les sciences sociales, le régionalisme et les traditions populaires françaises et européennes. Parution en mai. Ecrire à Jean-Philippe GELEY, 232 rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

Achat de livres au comptant en toutes langues.

Tout courrier doit être envoyé à « l'Unité », service des petites annonces, 12, cité Malesherbes.

Darty : un esprit d'entreprise qui fait ses preuves.

DARTY

Sous le signe de l'expansion

Avec 72 magasins en France, et un chiffre d'affaires de près de 4 milliards en 83, Darty est la première entreprise de distribution en électroménager, Télévision, Hifi, Vidéo.

Dans les six dernières années, Darty a doublé sa surface de vente et pratiquement triplé son chiffre d'affaires. La raison de cette expansion se résume en 3 mots : le dynamisme, l'audace et une politique commerciale basée sur le respect du consommateur. Ainsi est né en 1972 le Contrat de Confiance Darty : un événement dans le monde de la consommation.

DARTY

La région : une décentralisation active

Le groupe Darty s'est implanté régionalement dès 1975. D'abord dans la région Rhône-Alpes, puis dans le Nord-Pas-de-Calais, en Alsace-Lorraine, Normandie, Provence-Méditerranée et consolidera ses implantations par une politique d'ouvertures régulières. Dans chacune de ces régions, Darty est représenté par une filiale, société anonyme ayant à sa tête un directeur général, chef d'entreprise au plein sens du terme. Celui-ci avec le concours de ses collaborateurs, définit ses objectifs propres et possède l'entière maîtrise de sa gestion. Le S.A.V. est également assuré par de petites sociétés elles-même filiales des sociétés régionales.

Cette structure permet de constituer des ensembles à l'échelle humaine où les responsables sont proches des réalités, proches des hommes et des femmes avec qui ils travaillent et surtout proches des consommateurs.

DARTY

Une politique sociale active

Une politique d'expansion, c'est aussi une politique dynamique. A ce titre, la politique de Darty est significative.

Par exemple, en l'espace de 5 années le groupe Darty a créé plus de 2000 emplois. Aujourd'hui les effectifs s'élèvent à plus de 5000 personnes (à titre indicatif, les effectifs de 1977 se situaient autour de 2440 emplois).

Parallèlement, Darty a matérialisé :

- la conclusion d'accords d'entreprise portant sur la réduction du temps de travail dès Janvier 1982 ;
- la signature de contrats de solidarité ;
- l'embauche de jeunes dans le cadre du Plan "Avenir Jeunes" (Darty manifeste en effet une grande confiance dans les capacités d'un effectif constitué d'un fort pourcentage d'éléments jeunes : 40 % des collaborateurs sont dans une tranche d'âge de 25 à 35 ans) ;
- la distribution gratuite d'actions aux salariés.

Anticipation constante sur les exigences du consommateur, rigueur de gestion, audace commerciale et responsabilisation des effectifs à tous les niveaux : on ne devient pas le 1er par hasard.

HAVAS CONSEIL

La chronique littéraire de Claude Glayman

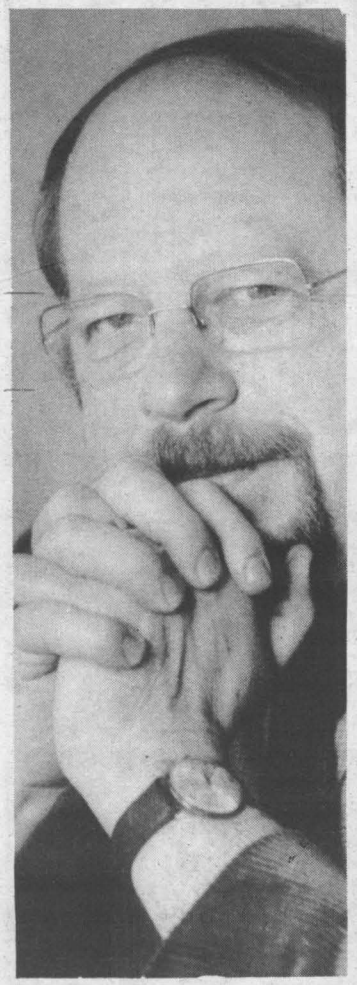

L'OEIL DU MALIN

Les romans terrifiants nous rappellent que le roman doit faire rêver et ne pas se réduire à nous informer que la marquise sortit à cinq heures...

• ***« Romans Terrifiants » (par H. Walpole, A. Radcliffe, M.G. Lewis, ETA Hoffmann, C.R. Maturin) - Robert Laffont - Coll. « Bouquins ».***

• ***E.T.A. Hoffmann « Nouvelles Musicales » Stock, Bibliothèque Cosmopolite. Poche.***

• ***Revue « Europe » : « Le roman gothique » (mars 1984).***

ET si le réalisme avait ses limites ! Et si le bon vieux roman traditionnel à la longue lassait par son souci de vraisemblable ! Et si l'on tournait en rond dans l'éternelle histoire de la famille bourgeoise et de ses miasmes, fût-elle mise au goût de la décennie 80 ! Qui sait si ces hypothèses ne sont pas vérifiables et si le public, jeune en particulier, ne s'est pas tourné vers la B.d., la science-fiction, le roman d'épouvante, etc., par lassitude devant les fruits amers et rances du réalisme romanesque sinon cinématographique ! Il y a déjà longtemps, dans les dernières années du XVIIIe siècle et les premières du XIXe, il a existé une littérature « terrifiante », elle a passionné les lecteurs, elle a flatté leur engouement pour le surnaturel et le caractère diabolique. Tout s'est déroulé comme si, avant de plonger dans le canevas social, le roman s'était offert un entracte, j'allais dire de type surréaliste, d'autant plus que les surréalistes, dans les années 20 du présent siècle, se sont beaucoup remués pour réhabiliter et faire connaître ce courant.

Le genre débute véritablement avec « le Château d'Otrante » d'Horace Walpole, se succèdent ensuite les romans d'Ann Radcliffe dont le célèbre « Confessionnal des pénitents noirs », pour s'achever par le non moins célèbre « Melmoth ou l'homme errant » de Charles Robert Maturin en passant par l'extraordinaire texte de Matthew Gregory Lewis : « le Moine ». Venu de Grande-Bretagne, le genre a franchi la mer et influencé la France ainsi que l'Allemagne. Il sera quelque peu fourrier du romantisme, encore que dans la présentation du remarquable volume paru chez Laffont (où se trouvent regroupés les titres précédemment cités), Francis Lacassin montre bien que chez nous la zone d'influence n'a pas été limitée aux seuls romantiques. Honoré de Balzac et Charles Baudelaire, Alexandre Dumas et Eugène Sue, Charles Nodier et Théophile Gautier, pour ne pas citer des contemporains comme Julien Gracq, ont puisé à ces mêmes sources.

Le château plus ou moins dégradé, la ruine ont remplacé la forêt du texte médiéval et son surnaturel, se maintenant comme par-delà l'effondrement du féodal que traduit le roman noir. Bien mieux, et différents collaborateurs du très intéressant numéro d'« Europe » ont eu raison de le souligner, il existe des relations évidentes entre les romans noirs anglais et la terreur révolutionnaire, française notamment. La souffrance dans les ténèbres que met en scène le genre doit être rattachée à l'entreprise philosophique et littéraire du Marquis de Sade, elle-même liée à la Révolution française. Le thème du mal baigne cet univers mais pas précisément de manière chrétienne. Entrent en jeu le désir, le licite, l'interdit, bref le tabou sexuel qui sera bien ultérieurement à l'origine de l'entreprise d'un Georges Bataille et de nombreux autres écrivains. C'est tout cela que prend en charge le roman terrifiant. Les progrès de la science au XIXe siècle marqueront cependant assez vite un tournant dans son développement, et le roman fantastique passera alors du château plus ou moins abandonné au thème de la ville moderne considérée comme lieu de tentation, voire de perdition (se référer à Baudelaire, à Eugène Sue).

Demeure cependant à tout jamais un hymne fantastique et hors des normes à une sorte d'amour fou, un prétexte infini à l'humour (dont il convient de se demander si nous ne l'éprouvons pas au second degré par-delà les intentions originelles des auteurs). Il est impossible de résumer tant soit peu ces romans. Essayons par exemple pour le fameux « Moine » de M. G. Lewis, devenu quasiment un classique, et qui fascina tellement Antonin Artaud qu'il établit une traduction personnelle, fortement marquée par la tentation de destruction qui le caractérisait (dans le numéro d'« Europe », Jacqueline Chénieux-Gendron explique très clairement ce qui distingue la perception d'Artaud de celle des autres surréalistes).

Nous sommes en Espagne. Lorenzo et Don Christoval assistent au prêche d'un prédicateur qui fait courir tout Madrid. Lorenzo surprend un mystérieux personnage en correspondance avec sa sœur Agnès entrée au couvent. Ce que découvre également Ambrosio le fameux prédicateur. Ambrosio sera inflexible avec Agnès, réclamant sa complicité. Et pourtant la passion qui lie Agnès au marquis Raymond de Las Cisternas n'a rien de déshonorant, bien au contraire. Les péripéties en sont d'un dramatique à souhait, on y découvre entre autres un horrible guet-apens dans les forêts de l'est de la France ; l'intervention de la « nonne sanglante », du Grand Mogol », « selon les uns, c'était un astrologue arabe ; selon d'autres, c'était un charlatan en voyage ; et plusieurs déclaraient que c'était le docteur Faust, que le diable avait renvoyé en Allemagne ». Ambrosio est-il lui-même si pur ? Ne cédera-t-il pas à Rosario, pseudo-novice derrière lequel se travestit la brûlante Mathilde : « Il s'assit sur le lit, sa main était toujours sur le sein de Mathilde dont la tête reposait voluptueusement appuyée sur sa poitrine : qui peut s'étonner qu'il succombât à la tentation ? » Pire encore, Ambrosio se lasse de Mathilde et se tourne hors du couvent vers Antonia, que, sous certaines conditions, Elvire, sa mère, promet à Lorenzo. Ambrosio violant Antonia ne commet-il pas l'inceste et qui tue-t-il en étouffant Elvire ? Vous le saurez en lisant « le Moine » dont la lecture procure une joie rare qui se renouvelle sans cesse (car, comme le remarque Liliane Abensour dans « Europe » : « C'est une œuvre en mouvement, et les pièces qui la composent par leur assemblage ou par leur isolement prennent forme et sens au gré de l'appropriation qui en est faite. Le moine s'offre à une activité ludique. »)

Invention perpétuelle, hasards et mélo, cœur et corps, coups de théâtre, rebondissements surnaturels où le malin prend sa part, erreurs de destinataires, dédales et permanents passages aux actes le plus extrêmes, tentation polissonne à souhait, etc. : « le Moine » est tout cela à la fois, il annonce aussi bien le théâtre de Victor Hugo que la peinture de Max Ernst. Et, pourtant, il ne se rattache à aucune métaphysique comme c'est le cas avec l'Allemand Ernest Theodor Amadeus Hoffman, véritable homme orchestre, prototype du romantisme d'outre-Rhin, pratiquant aussi bien la musique, la peinture que la littérature, mais ne réussissant véritablement que dans cette dernière. Chez Hoffmann, on perçoit une explication centrale du monde où la musique occupe une place divine comme cause prédestinée des correspondances entre les êtres et l'univers. Lorsque des sons musicaux franchissent les êtres et l'univers. Lorsque des sons musicaux franchissent une paroi, ce n'est jamais fortuitement ; dans sa nouvelle « les Automates », la chanteuse qui passionne le personnage déclare simplement : « Je le savais bien, je n'avais qu'à chanter pour revivre entièrement dans ton être, car chacun de mes accents reposaient déjà dans ta poitrine et mon aspect a suffi pour les faire retenir. » Tandis qu'un autre personnage assure : « La musique qui habite dans notre âme peut-elle être différente de celle qui est lâchée dans la nature comme un profond secret accessible seulement à un sens supérieur. »

Dans une autre nouvelle intitulée « Don Juan », Hoffmann inverse le sens de l'opéra de Mozart : Donna Anna s'est donnée à Don Juan, Don Juan a la possibilité d'être régénéré par l'amour, mais pas sur cette terre. Si bien que lorsque Don Juan est englouti dans les ténèbres, Donna Anna meurt tout comme d'ailleurs l'actrice qui interprétait le rôle. Il y a une préoccupation mécanique chez Hoffmann qui s'intéressait aux automates, et on verra peut-être dans ces derniers les précurseurs des robots d'aujourd'hui. Mais attention l'Allemand n'est nullement un scientiste. Le penchant viendra plus tard.

De nos jours, on le retrouve volontiers dans un désir d'associer technologie, science et ésotérisme. Pensons à la fortune fabuleuse de Nostradamus (auquel le grand savant Georges Dumézil vient de consacrer un livre), à celle tout aussi fabuleuse de l'occultisme moderne, aux ouvrages mi-sérieux, mi-fantaisistes de Jean Chalon et autres colloques de Cordoue. André Breton et ses amis ne furent d'ailleurs pas à l'abri de ce mélange, où onirisme et matérialisme prétendent faire bon ménage.

Pour autant les romans terrifiants rappellent que le roman doit nous faire rêver, nous entraîner dans le fantastique et pas être réduit au seul compte rendu qui nous avertit scrupuleusement que « la marquise sortit à cinq heures ». Paul Valéry ne fut ni le premier ni le seul à refuser ce bornage d'horizon. Le roman terrifiant du XVIIIe siècle et des débuts du XIXe fut un précurseur à ce titre, un précurseur sans doute jamais dépassé, en somme un modèle et une réussite.

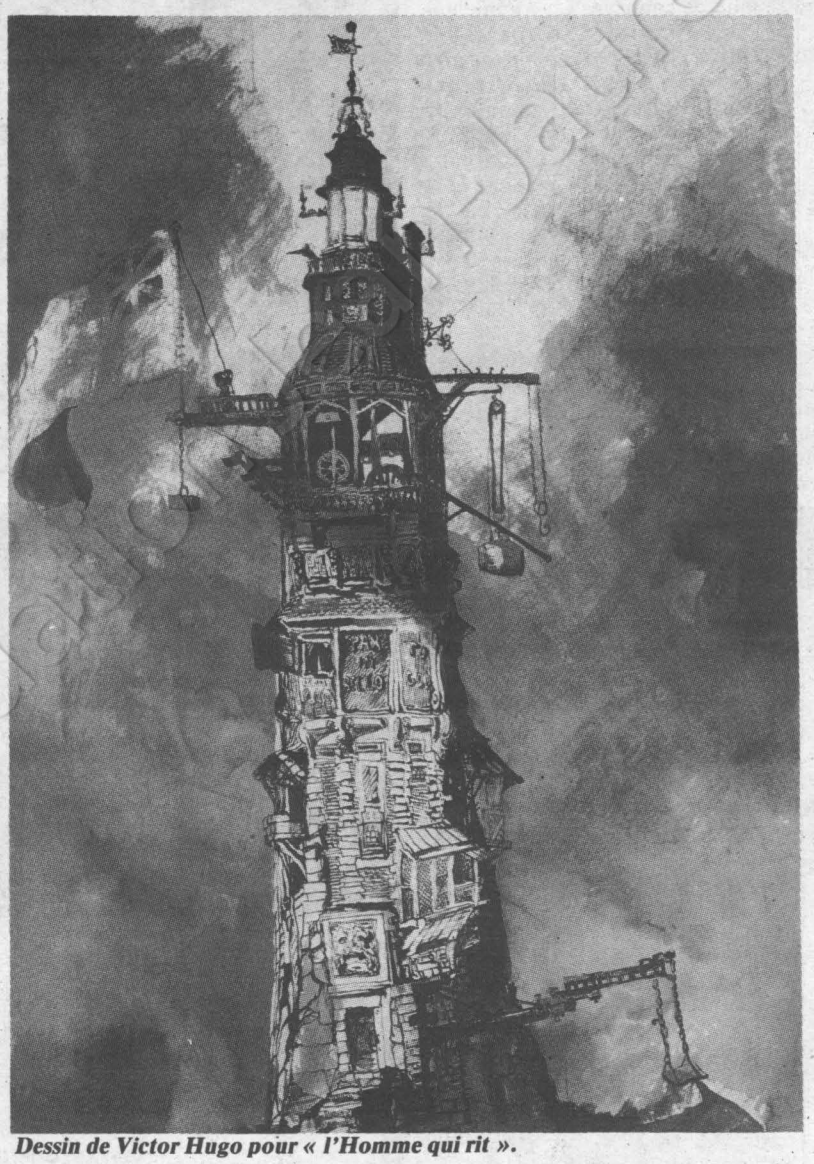

Dessin de Victor Hugo pour « l'Homme qui rit ».

LISEZ AUSSI :

• ***« Profils prussiens » par Sébastien Haffner et Wolfgang Venohr - Gallimard - Coll. « La suite des temps ».***

Derrière le stéréotype du « Prussien », se dissimule une réalité extraordinairement diverse illustrée par ce livre, remarquable série de portraits : Frédéric II, Bismarck, Théodore Fontane (le grand écrivain qu'admirait Thomas Mann), Engels, Guillaume II, etc.

• ***Annie Le Brun : « les Châteaux de la subversion ». Editeur J.-J. Pauvert, aux éditions Garnier.***

Une analyse subversive et retentissante du « roman noir » parue il y a deux ans sous la plume d'une iconoclaste de talent.

• ***Michel Lamy : « Jules Verne initié et initiateur » - Payot.***

Quelles sont les relations entre les mystères de Rennes-le-Château, le trésor des Rois de France et « Clovis Dardentor », roman méconnu de Jules Verne, et quels sont les liens entre ce dernier et certaines sociétés initiatiques ? Un éclairage singulier et pour le moins inattendu sur le maître des jeunes d'hier.

• ***Georges Dumézil : « Le Moyne noir en gris dedans Varennes » — Gallimard.***

Au XVIe siècle, Nostradamus avait prévu la fuite de Louis XVI à Varennes. Que recouvre cette prédiction ? Et du même Dumézil dans la collection « Bibliothèque des sciences humaines », du même Gallimard, « la Courtisane et les seigneurs colorés », en l'espèce des pistes d'études esquissées par le grand savant.

ARIANE : QUAND ON FAIT LA PIGE AUX RICAINS...

"Maintenant je me sens comme les gosses américains et les gosses russes, j'ai aussi ma fusée."
Assistant au lancement d'Ariane, notre collaborateur a retrouvé son âme d'enfant... et des réserves de chauvinisme insoupçonnées

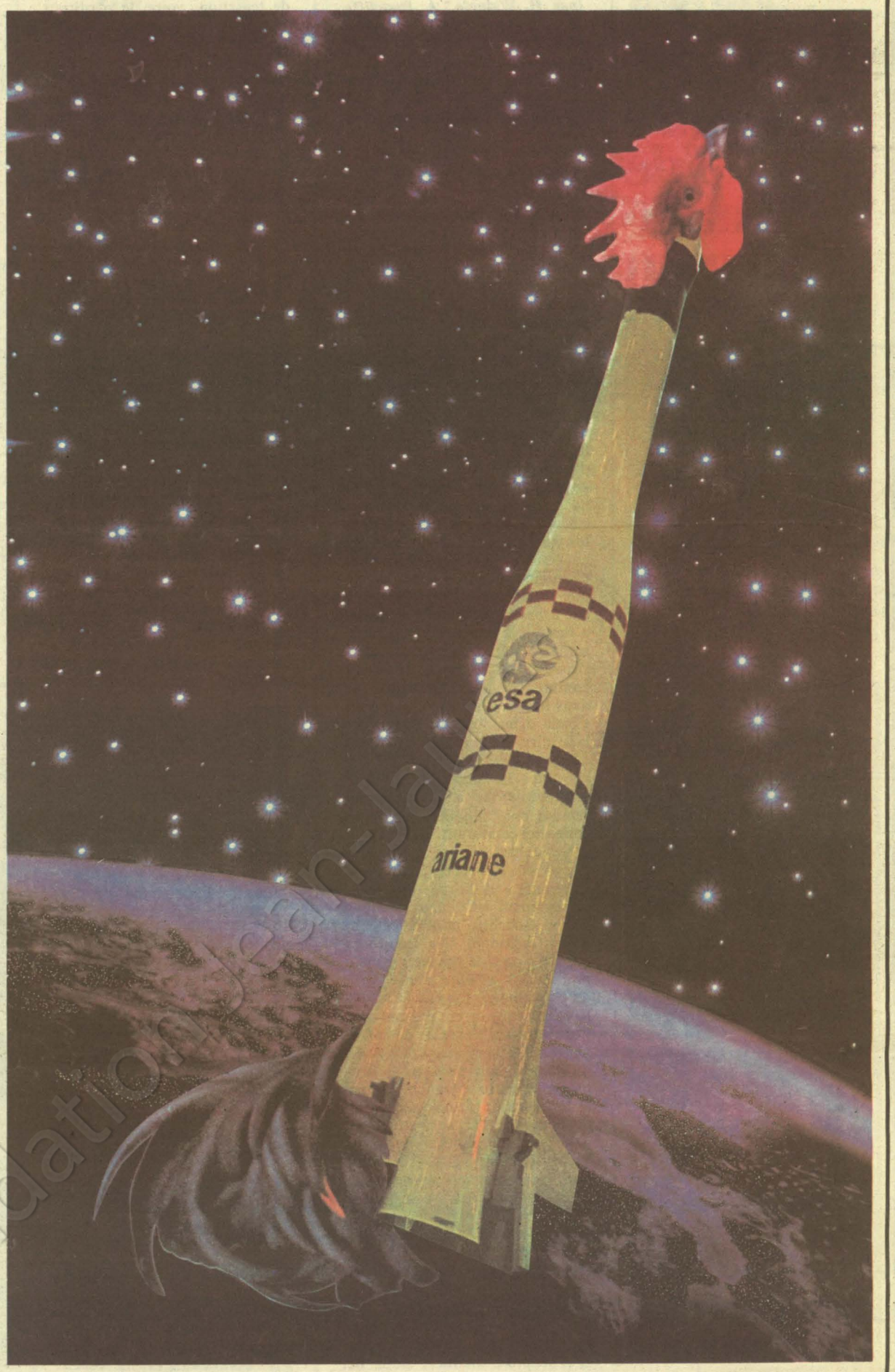

PAR STEPHEN GERE

JE ne pensais pas qu'il y aurait autant de monde. La salle Pleyel est pleine à craquer. Pas mal d'adultes. Craignos ! Mais y'a aussi des mecs de mon âge. Sur l'écran de ciné, on voit Ariane, dans la nuit, qui fume un peu sur le côté. En bas, un chronomètre lumineux qui recule : le compte à rebours. Encore 92 minutes et 37 secondes, on n'est pas en retard.

On a un voisin de palier qui travaille chez Arianespace. Dans les bureaux. « Arianespace, c'est la société privée qui se charge de l'exploitation commerciale des lanceurs Ariane », qu'il explique. Avant, c'était des tirs publics, et la société, c'était l'Agence spatiale européenne, parce qu'Ariane est une fusée construite par tous les Européens, tout le monde sait ça. Alors, maintenant, c'est une société privée qui vend les services d'Ariane : comme une simple compagnie de transports qui emporterait dans cette espèce de camion de l'espace les satellites qu'on lui demanderait de déposer à un endroit appelé « orbite », à des milliers de kilomètres. Tout simple. Il suffisait d'y penser.

Quand il m'a dit (le voisin) : « Tu veux voir le lancement d'Ariane ? » J'ai dit : « Ok, on y va ? » Alors, il m'a expliqué que ça se passait en Amérique du Sud, à Kourou, que là-bas c'était encore la France, et qu'on verrait ça depuis Paris, en direct, comme au ciné et que c'était grâce à la technique. J'ai encore dit : « Banco, mais j'aurais préféré aller en Amérique du Sud. »

C'est en 1973, qu'on s'est dit que nous, les Européens, on allait faire une fusée, pour pas abandonner l'espace aux Ricains et aux Russes. Alors, on s'y est mis à dix, on a envoyé quelques fusées, il y en a quelques-unes qui ont fini dans la mer, au point que les journalistes disaient que finalement ça devait être un sous-marin. Et puis ça a fini par marcher, et on a décidé que le neuvième vol serait commercial. Alors pour fonder Arianespace, on s'est mis à 36 industriels et 13 banques de 11 pays européens. Les Français ont presque 60 %, cocorico, les Allemands 20 %, les Belges 4,5 %, mais il y a aussi des Italiens, des Anglais, des Espagnols, des Suédois, des Suisses, des Irlandais, des Danois et des Hollandais. J'ai demandé si Monaco y était, on m'a dit non, ils sont seulement champions de France de foot. Bon. Alors, en plus, cette nuit, Ariane va lancer un satellite de télécommunication américain, de la G.t.e. Spacenet.

Une heure moins dix. Sur l'écran, on voit Edith, notre ministre du Commerce extérieur, qui vient d'entrer dans la salle de contrôle. Le commentateur prononce *Creusson*. Mais Edith, c'est *Craisson* pas *Creusson*. Bon. La salle qui nous est montrée, c'est celle qu'on voit dans tous les films sur les fusées. Cap Canaveral : tous les types regardent des télés, trois, deux, un, c'est le stress, zéro, de la fumée partout, la fusée décolle, les types aux télés se lèvent et applaudissent. La fusée, c'est Ariane 1, 47,5 mètres de haut pour 209 tonnes. H moins dix minutes, on éteint les lumières dans la salle à Kourou. Le type répète que tous les voyants sont verts. Les types qu'on nous montre, aussi sont verts. Le trac. H moins six minutes, la fusée passe sur « alimentation de bord », début de la « séquence synchronisée ». Tout d'un coup, on nous montre la fusée : les gens, ici, ils se mettent à applaudir. Il fait nuit, on ne voit pas grand-chose : la fusée est noire sur fond noir. Je suis un peu déçu, je l'aurais préférée à damiers rouges et blancs, comme celle de Tintin.

H moins une minute. Cinquante-neuf secondes. On retient notre souffle. Vingt, dix-neuf, dix-huit, dix-sept, le compte à rebours s'arrête, des voyants sont passés au rouge : « Autorisation lancement lanceur. » Déception dans la salle. Les minutes passent, ça cogite, ça répare, ça repasse au vert — Ahhh ! — avec huit minutes de compte à rebours en plus. Paf ! Tout redevient rouge. Tout le monde bavarde dans la salle Pleyel. Y'en a qui sont hilares. Moi, je parie que c'est les gicleurs. Le type explique la panne. On n'entend rien de l'explication. Ah, c'est une soupape !

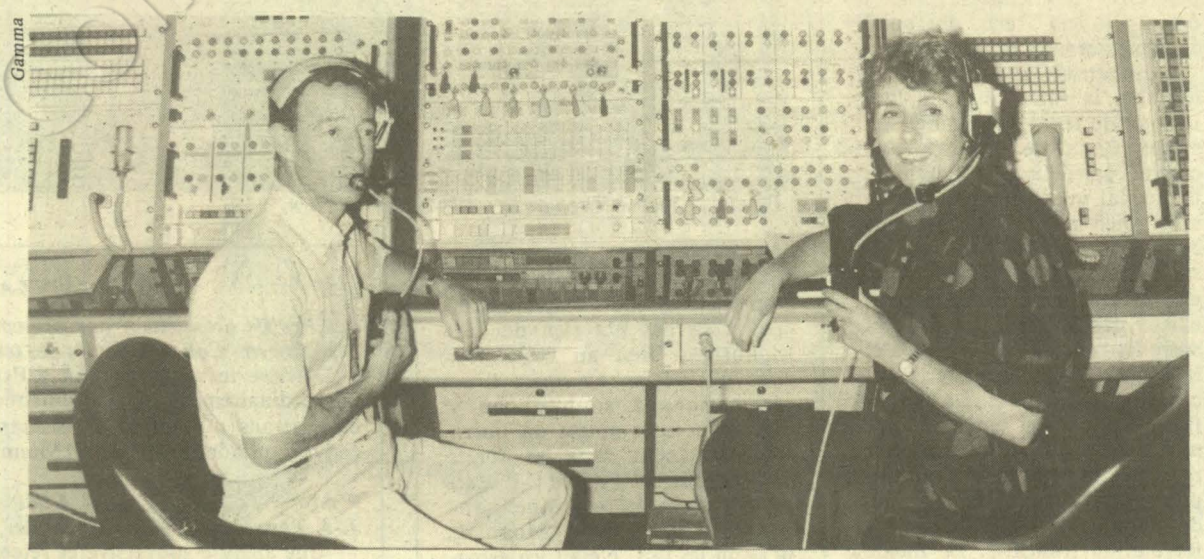
Gamma

Edith Cresson dans la salle de contrôle de Kourou.

Des lanceurs Ariane, pour l'instant, il y en a sept modèles prévus jusqu'en 1987. Et le carnet de commandes d'Arianespace est pratiquement rempli : 28 commandes fermes et 19 réservations, soit 6,5 milliards de francs. Il faut dire que lancer un satellite par Ariane 3 (qui peut en emporter deux) coûte de 25 à 30 millions. Ariane place ses satellites en orbite basse (200 km) ou géostationnaire (36 000 km), comme aujourd'hui le « Spacenet F 1 ». Au-delà d'Ariane 4, l'Agence spatiale européenne et le C.n.e.s. envisagent de développer un lanceur sur la base d'un nouveau moteur à l'oxygène et l'hydrogène liquide de 90 tonnes de poussée. Un lanceur permettant de lancer 15 tonnes en orbite basse, en 1994, ou encore une espèce de navette européenne et, en tout cas, des cosmonautes européens. Ils n'ont pas froid aux yeux les Européens. C'est normal, qu'il répond mon voisin, tout fier, on a montré que la technologie européenne ça pouvait marcher, maintenant il faut foncer.

Tout le monde bâille. Je me dis justement que je commence à en avoir assez de leur fusée qui ne part pas, quand, miracle, re-voilà le compte à rebours. Il est trois heures vingt-cinq, ici, à Paris. Moins deux minutes, toujours les voyants tous verts ! Moins trente secondes ! Dix, neuf... deux, un, zéro ! C'est parti, mon Zappie ! De la fumée partout, des flammes rouges sous la fusée qui s'arrache tout doucement de son pas de tir. Dans la salle de contrôle, à Kourou, comme ici, c'est le délire. Ils sont tous debout qui applaudissent. Moi, j'ai déjà vu le film, en américain et en russe. La fusée, elle part à mille huit cents kilomètres à l'heure, qu'il me dit. C'est pas comme ta bagnole ! Après, elle sera à trente-six mille à l'heure. Maintenant je me sens comme les gosses américains et les gosses russes : j'ai aussi ma fusée. Nous aussi, on enverra des mecs dans l'espace, des aussi beaux que Sam Sheppard dans « l'Etoffe des héros ». A propos, le film de ce soir c'était moins fort que « la Guerre des étoiles », mais c'était pas mal tout de même. Et européen, qu'il me dit en rentrant, tu vois quand les pays d'Europe se mettent à faire des choses ensemble, ils deviennent un grand pays, alors il faut que les industries européennes s'unissent et qu'ensemble elles... C'est ça, allez viens, on va se coucher.

Fondation Jean-Jaurès

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325